

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2015

**Valeurs professionnelles et cultures
politiques des bibliothécaires en
France : continuités ou ruptures
générationnelles ?**

Leslie MARTIN

Sous la direction de Cristina Ion
Chef du service Sciences sociales- Département histoire, philosophie,
sciences de l'Homme
Bibliothèque nationale de France

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères et les plus vifs s'adressent tout d'abord à Cristina Ion, ma directrice. Sa grande disponibilité et la pertinence de ses conseils sont à la source de ce travail.

Je tiens également à marquer ma reconnaissance envers Christophe Evans, directeur du service Etudes et recherches de la Bibliothèque publique d'information, qui a fourni son aide pour l'élaboration du questionnaire à la base de cette étude.

Un grand merci à tous les bibliothécaires (anonymes) qui ont répondu à mon enquête, l'ont relayée sur les divers canaux de diffusion et à ceux qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps pour les entretiens. Sans eux, ce travail n'existerait pas.

Merci à mon collègue et ami Alexandre - ces échanges sur nos travaux respectifs ont été un vrai enrichissement mutuel- ainsi qu'à Mathilde, ma « camarade » de rédaction pendant ces longues heures à la bibliothèque.

Toute ma gratitude à Julien, mon compagnon, pour son aide dans l'analyse statistique des données quantitatives du questionnaire.

Enfin, mille mercis à mon très cher Adrien pour ses patientes et minutieuses relectures tout au long de la rédaction et à Christian pour sa relecture finale.

Résumé :

Étayées par des valeurs très fortes, les cultures professionnelles des bibliothécaires de France sont indubitablement liées à des cultures politiques qui découlent de la diversité de leur perception de la place des publics, du rôle de l'État ou encore du choix des modalités d'engagement. Ce travail se propose, à travers l'analyse de données quantitatives et de discours de professionnels, d'examiner ces cultures politiques, en mettant également à jour d'éventuels clivages entre les différentes générations de bibliothécaires. Il s'interroge enfin sur un éventuel changement de paradigme dans ces valeurs et dans le modèle de bibliothèque qu'elles structurent.

Descripteurs :

Bibliothécaires--France

Identité professionnelle--France

Culture politique--France

Abstract:

Backed-up by strong values, France librarians' professional cultures are undoubtedly linked to political cultures. These political cultures come from the diversity of points of view among librarians on topics such as users' place, State's role or forms of commitment. This work intends to analyse these political cultures, through quantitative data and librarians speeches and to find a possible divide between the different generations of librarians.

This study focuses also on a possible change of paradigm in these values and the model of library they carry.

Key words

Librarians--France

Professional identity

Political culture --France



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage à l'identique 3.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
Valeurs et représentations professionnelles des bibliothécaires: quelle place pour la culture politique ?	9
La culture politique : une notion vaste et complexe.....	10
Culture politique et univers bibliothéconomique : quelles convergences?	12
Objectifs et méthodologie	13
1. PREAMBULE METHODOLOGIQUE	15
1.1 L'enquête quantitative.....	15
<i>1.1.1 Choix méthodologiques</i>	<i>15</i>
<i>1.1.2 Données brutes sur l'échantillon interrogé.....</i>	<i>16</i>
<i>1.1.3 Répartition des réponses de l'échantillon</i>	<i>17</i>
<i>1.1.4 Des réactions de rejet, en marge mais virulentes.....</i>	<i>25</i>
1.2 L'enquête qualitative	26
<i>1.2.1 Choix méthodologiques</i>	<i>26</i>
<i>1.2.2 Analyse des entretiens</i>	<i>27</i>
2. DES VALEURS TRADITIONNELLES TOUJOURS PRESENTES ?.....	28
2.1 Au commencement était le livre : un attachement à des valeurs traditionnelles ?	28
<i>2.1.1. Quelles motivations d'entrée dans la profession ?.....</i>	<i>28</i>
<i>2.1.2 Un modèle désormais moins « patrimonial » ?.....</i>	<i>31</i>
2.2 La démocratisation culturelle : vieilles antennes et nouveaux avatars?.....	32
<i>2.2.1 Une valeur ancienne.....</i>	<i>32</i>
<i>2.2.2 Des formes remises au goût du jour ?</i>	<i>34</i>
<i>2.2.3 Démocratisation culturelle et accès à l'information: même combat ?</i>	<i>38</i>
2.3 Thèmes et formes de mobilisation: des pratiques traditionnelles ?	46
<i>2.3.1 Des thèmes de mobilisation classiques dans la fonction publique</i>	<i>46</i>
<i>2.3.2 Des formes traditionnelles de mobilisation de gauche toujours présentes ?.....</i>	<i>47</i>
3. VALEURS NOUVELLES : VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?	50
3.1 L'utilisateur au centre?	50
<i>3.1.1 La bibliothèque: terrain d'expérience de la « démocratie participative»?</i>	<i>50</i>

3.1.2 De la communauté aux communautés?	55
3.1.3 Entre publics et neutralité: un paradoxe?	58
3.2 La prééminence de l'échelon local ?	59
3.2.1 Le local tous azimuts	59
3.2.2 La fin réelle du modèle jacobin?	63
3.3 Sortir des pratiques traditionnelles de mobilisation?	65
3.3.1 Un renouveau du militantisme des bibliothécaires?	65
3.3.2 Un désaveu de la grève et des syndicats?	66
3.3.3 Les associations professionnelles: je t'aime moi non plus?	69
3.3.4 Des formes nouvelles d'activisme ?	71
4. PORTRAITS DE BIBLIOTHECAIRES EN 2014	75
4.1 2014: le manager de l'année sera local?	75
4.2 Vers un <i>community librarian</i> à la française ?	76
4.3 Le militant de l'accès	77
4.4 Le bibliothécaire dans la société: un citoyen engagé?	78
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE.....	83
TABLE DES ANNEXES.....	91
TABLE DES MATIERES.....	98

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France

ADBU : Association des directeurs de bibliothèques universitaires

BBF : Bulletin des bibliothèques de France

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Bibas : bibliothécaire assistant spécialisé

BMC : Bibliothèque municipale classée

BSF : Bibliothèque sans Frontières

CSB : Conseil supérieur des bibliothèques

DADVSI : Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information

DCB : Diplôme de conservateur des bibliothèques

DRM : Digital Rights Management

ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

F.L.E : Français langue étrangère

IABD : Interassociation archives, bibliothèques et documentation

Ifla: International Federation of Libraries Association

LGBT : Lesbien, Gay, Bisexuel, Transsexuel

LRU : Loi de Responsabilité des Universités

PNB : Prêt numérique en bibliothèque

RCE : Responsabilité et compétences élargies

INTRODUCTION

Comme le proclame le manifeste de l'Association des bibliothécaires de France en 2012 (et le congrès de cette année-là): « La bibliothèque est une affaire publique¹ », rappelant aux élus le rôle politique essentiel de cette dernière. En effet, elle « contribue à l'égalité d'accès à la culture, à l'information, aux loisirs » et est un « lieu d'expression et de débat² ».

Équipement au cœur de la cité, enjeu citoyen, institution indispensable dans une démocratie, la bibliothèque constitue un terrain de choix dans le champ d'étude des politiques publiques en particulier et du politique en général.

Le rapport entre les bibliothèques et le pouvoir politique n'est plus à démontrer. Lorsque certaines municipalités du Sud de la France sont tombées, au milieu des années 1990, aux mains du Front national, elles ont souhaité faire de leurs bibliothèques des « vitrines idéologiques ».

Un peu en déclin dans le champ des études bibliothéconomiques jusqu'ici, ce sujet a ressurgi dans les débats récents. Cristina Ion parle ainsi d'un « retour du politique³ ».

Pour preuve de cette affirmation, l'actualité scientifique autour de la thématique « bibliothèque et politique » a foisonné ces derniers mois. En 2014 les travaux et manifestations autour de ce thème se sont succédés : mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques traitant du militantisme des bibliothécaires⁴, table ronde en mai 2014 organisée à l'Enssib par un groupe d'élèves-conservateurs⁵, Assises des bibliothèques s'interrogeant sur la place des bibliothèques dans la démocratie du XX^e siècle⁶ et enfin numéro de *Bibliothèque(s)* en décembre 2014⁷.

VALEURS ET REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES DES BIBLIOTHECAIRES: QUELLE PLACE POUR LA CULTURE POLITIQUE ?

Volontiers prolixes sur lui-même, le bibliothécaire est une espèce qui pratique de bon cœur l'introspection, s'interrogeant régulièrement sur ce qui fonde son identité professionnelle, ses valeurs, ses « totems » et ses « tabous »⁸.

¹ ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, « Manifeste du 2 mars 2012: la bibliothèque est une affaire publique », 2012

² *Ibid.*

³ ION, Cristina, « Le retour du politique », *Bibliothèque(s)*, n°77, décembre 2014

⁴ HUBERT, Camille, *Bibliothécaires et militantisme : neutralité et pratiques professionnelles*, mémoire de DCB, sous la direction de Raphaëlle BATS, Villeurbanne, Enssib, janvier 2014

⁵ Table ronde « Bibliothèque et politique », organisée et animée le 21 mai 2014 par des élèves conservateurs de l'Enssib

⁶ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, « Actualité, assises des bibliothèques, 8 décembre 2014 »

⁷ *Bibliothèque(s)*, n°77, décembre 2014

⁸ BERTRAND, Anne-Marie. « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2003

Ainsi, de nombreux travaux sur les valeurs et les représentations professionnelles des bibliothécaires ont été conduits ces vingt dernières années⁹.

Mais en définitive, dans ces études, si des liens réels ont été établis avec la dimension politique du métier et le possible télescopage entre la neutralité exigée de tout fonctionnaire et les sensibilités personnelles, peu d'analyses approfondies de ces interactions ont vu le jour. Anne-Marie Bertrand le regrettait déjà en 2005: «Le rapport des bibliothèques contemporaines à la politique comme idéologie (et non comme organisant la vie dans la cité) n'a pas été étudié du point de vue de la science politique, mais du point de vue du moraliste et du praticien¹⁰». Dans le champ du politique en bibliothèque, la thématique de la censure, notamment à travers la question des bibliothèques dans les municipalités passées au Front national en 1995¹¹ et les récentes tentatives d'intrusion du « Salon beige » dans la politique documentaire des espaces jeunesse, de même que les relations entre les professionnels et leur tutelle¹² semblent avoir dominé en grande partie la réflexion.

Cette étude, née en partie des interrogations personnelles de son auteur sur le lien entre vocation professionnelle et orientations politiques, se situe dans la lignée de ces travaux, dont elle est profondément redevable, mais tente de s'en distinguer en apportant aux constats « de terrain » une réflexion plus distanciée, et éclairée par des concepts *a priori* éloignés de la bibliothéconomie. Ainsi, les notions de « culture politique » et de « modèle politique », à la confluence de l'histoire, de la sociologie et des sciences politiques, constituent la pierre angulaire des analyses qui y sont développées. Elles la placent sous l'égide des réflexions amorcées en 2011 par Cristina Ion dans son article « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français¹³ ». Mais, davantage que l'institution bibliothèque, ce seront les bibliothécaires, en tant que groupe professionnel, et leur lien avec la culture politique, qui constitueront le cœur de ce travail et qui en feront son originalité puisque, comme l'écrivait Anne-Marie Bertrand en 2005 : « Voilà bien un champ de recherche à peu près inexploré¹⁴ ».

LA CULTURE POLITIQUE : UNE NOTION VASTE ET COMPLEXE

Parce que l'accès de tous à la culture, au savoir et à l'information ne va pas forcément de soi et nécessite peut-être une certaine forme de militantisme, les bibliothécaires sont souvent perçus comme une population ayant longtemps mêlé et mêlant toujours engagement socio-politique et pratiques professionnelles. On

⁹ Citons entre autres les écrits de AROT, Dominique, «Les valeurs professionnelles du bibliothécaire», *Bulletin des Bibliothécaires de France*, n°1, 2001, d'AUDOIN Agnès, KOTALSKA, Barbara, LOUVEAU, Marie-Amélie, *Construction d'identité professionnelle des bibliothécaires, première étape*, mémoire de DCB sous la direction d'Anne-Marie BERTRAND, 2005, d'ISSARTEL, Pascale, *Du discours dominant aux discours éclatés. Évolution des discours professionnels des bibliothécaires des années 70 aux années 80*, Mémoire DESS « Direction de projets culturels », ENSB/IEP de Grenoble, 1989 et de TARIN, Laurence, « L'évolution du métier de bibliothécaire. Une identité professionnelle à multiples facettes », *Regards sur un demi-siècle. Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de France*, Numéro hors-série, 2006, p. 135-155,

¹⁰ BERTRAND, Anne-Marie, « Bibliothèque, politique et recherche », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n° 2,

¹¹ Voir à ce propos MASSIPE, Alexandre, *Extrêmes bibliothèques : l'extrême droite et les bibliothèques en France (1995-2015)*, mémoire de DCB sous la direction de Thierry ERMAKOFF, Villeurbanne, Enssib, 2015

¹² *Bibliothèque(s)*, n° 71-72, décembre 2013 sur le thème « bibliothèques et décideurs »

¹³ ION, Cristina, « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n°2

¹⁴ BERTRAND, Anne-Marie, « Bibliothèque, politique et recherche », *op.cit*

pense aux générations de bibliothécaires militants, souvent issus des milieux associatifs -la figure tutélaire de Cécil Guitart¹⁵ est incontournable-, qui fondèrent la lecture publique dans les années 1960/1970. En 2014, à l'heure de la société numérique, ce sont les figures des militants de l'*Open Access* et du domaine public qui occupent le devant de la scène.

Cependant, il ne s'agit pas ici d'analyser simplement les éventuelles formes de militantisme (au sens d'un soutien actif et déclaré à une cause) chez certains bibliothécaires et leur lien avec les pratiques professionnelles, bien qu'elles seront inévitablement évoquées dans cette étude. D'une part parce que ce travail a déjà été réalisé par notre collègue de la précédente promotion d'élèves conservateurs Camille Hubert, d'autre part parce que la notion de «culture politique», si elle prend en compte les phénomènes de militantisme de même que les affinités avec un parti politique, en dépasse très largement les cadres.

Par «culture politique», suivant en cela la définition qu'en donne Serge Berstein, nous entendrons tout au long de ce travail «l'ensemble des représentations, porteuses de normes et de valeurs, qui constituent l'identité des grandes familles politiques, bien au-delà de la notion réductrice de parti ou de force politique¹⁶ ». Ainsi coexistent dans une société donnée « plusieurs systèmes de représentations cohérents, rivaux entre eux, qui imprègnent la vision que les hommes ont de la société, de la place qu'ils y tiennent, des problèmes de la dévolution du pouvoir, etc..., systèmes qui motivent et expliquent leurs comportements [...]. Ces systèmes sont étroitement solidaires, au-delà de la sphère du politique, de la culture globale de la société considérée¹⁷ ».

Constituée de références historiques (en idéal ou en repoussoir), de figures tutélares, de systèmes politiques érigés en modèles, de représentations de la société idéale et des moyens pour la bâtir, de formes particulières d'association des individus, de symboles et de rituels, la culture politique est un phénomène pluriel, complexe, souvent indicible. Acquis de façon inconsciente dans le milieu familial, modelée plus consciemment par la formation, les diverses formes de sociabilité, la vie professionnelle des individus, «elle tire sa force, une fois acquise, d'un phénomène d'intériorisation¹⁸». «La force d'une culture politique est de diffuser un contenu politique par des voies autres que celles du politique¹⁹». «Une culture politique dépasse le stade des réalités prosaïques pour s'inscrire dans un projet global, exprimé par une conception philosophique sous-jacente²⁰».

La culture politique est donc une sorte de «force profonde», souvent inconsciente et non exprimée chez les individus, mais qui n'en reste pas moins puissante pour analyser actions et comportements. Chez un même individu, plusieurs cultures politiques peuvent coexister, ces dernières s'influençant mutuellement.

Dans son analyse, qui concerne la France, Serge Berstein relève qu'il «existe des cultures politiques diverses, autour desquelles se rassemblent des familles politiques (et pas seulement des partis qui n'en sont que la forme organisée pour la

¹⁵ Cécil Guitart (1944-2010) fut un bibliothécaire militant qui marqua, par son action et son engagement, l'histoire de la lecture publique dans les années 70, à Grenoble d'abord, à la Direction du Livre et de la Lecture ensuite.

¹⁶ BERSTEIN, Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003, p.13/14

¹⁷ *Ibid.* p.15

¹⁸ *Ibid.* p.33

¹⁹ *Ibid.* p.28

²⁰ *Ibid.* p.16

conquête et l'exercice du pouvoir²¹)». Il en recense, dans l'histoire française, une petite dizaine (traditionaliste, libérale, républicaine, socialiste, communiste, libertaire, social-démocrate et nationaliste) pour analyser leurs recompositions à la fin du XX^e siècle. En effet, les cultures politiques évoluent, muent, se transforment, faiblissent, sans toutefois disparaître complètement.

À l'intérieur de ce concept de «culture politique», la notion de «modèle politique», assez proche mais plus restreinte, fait surtout référence à des particularités nationales. Ainsi, on parlera de «modèle politique» français, dans lequel le jacobinisme ou la «culture de la généralité²²» tiennent une grande place, réelle ou fantasmée, ou de modèle politique «anglo-saxon», où le «communautarisme» est présent.

CULTURE POLITIQUE ET UNIVERS BIBLIOTHECONOMIQUE : QUELLES CONVERGENCES?

En quoi l'application de tels concepts au groupe professionnel des bibliothécaires est-elle pertinente ? Pour démontrer cette pertinence, considérons par exemple que la relation au public, et donc les services et collections qui lui sont proposés, est fortement influencée par le modèle politique dans lequel les bibliothèques se sont développées. C'est ainsi que Martine Poulain écrivait en 2002, dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* : « Cette histoire [celle des bibliothèques] est en effet encore insuffisamment liée à l'histoire culturelle, sociale, politique générale des sociétés et des époques auxquelles elles appartiennent et dont elles sont nécessairement un miroir et un reflet²³ ». Issues des Lumières et de l'universalisme révolutionnaire, les bibliothèques françaises ont été conçues comme des institutions où la diffusion du savoir s'effectue «par le haut», et pour lesquelles, par conséquent, « la distance avec l'utilisateur semble [...] constitutive²⁴ ». Les comités de lecteurs, avatars de la «représentativité» du public, ont longtemps été des repoussoirs pour les professionnels soucieux de conserver, par l'affirmation de leurs compétences exclusives, leur légitimité. Or, ces dernières années, des expériences de «participation» des usagers à la construction des services et des collections²⁵ sont venues mettre à mal ce modèle. Interrogeant le monde des bibliothécaires sur la place des publics, elles donnent toute pertinence au concept de culture politique dans l'analyse de leurs valeurs professionnelles.

Un autre exemple de lien profond entre valeurs professionnelles et culture politique, développé par Anne-Marie Bertrand, est celui de la querelle des « sectoristes » et des « municipalistes ».

On peut, par exemple, on devrait écrire l'histoire d'une querelle interne au monde des bibliothécaires comme une histoire politique. Si municipalistes et

²¹ *Ibid.* p.23

²² L'expression est de Pierre Rosanvallon. Voir, de cet auteur, *Le modèle politique français* », Paris, Seuil, 2004

²³ POULAIN, Martine, « Retourner à Tocqueville ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2002,

²⁴ EVANS, Christophe «La place des publics dans le modèle français: une approche sociologique», Anne-Marie-Bertrand et al. *Quel modèle de bibliothèque?*, Villeurbanne, Enssib, 2008

²⁵ On évoquera plus longuement dans la suite de ce travail les expériences de co-construction avec les usagers, telles que le dispositif « Montez le son » à la bibliothèque de la Croix-Rousse (réseau de la bibliothèque municipale de Lyon) ou « Biblioremix » à la bibliothèque municipale des Champs libres, à Rennes

sectoristes se sont affrontés dans les années 1970, ce n'est pas seulement parce que la bibliothèque de secteur semblait un projet d'avenir pour les uns alors que les autres ne juraient que par l'insertion dans le territoire municipal. C'est également que l'organisation raisonnée (mais déraisonnable) du territoire en secteurs était appuyée par le PS et le choix municipal par le PCF. Histoire doublement politique : c'est aussi parce que la bibliothèque de secteur n'ait tout ancrage dans un territoire politique (puisque les bibliothèques ne devaient plus être confiées aux communes) qu'elle n'avait pas d'avenir²⁶.

D'autre part, même si beaucoup de professionnels le nient, dans un métier de conviction comme l'est le métier de bibliothécaire, le lien entre les pratiques professionnelles et la culture politique n'est pas anodin. Mais, dans de nombreux esprits, il existe une apparente contradiction entre la dimension « politique » du métier et l'obligation de neutralité des fonctionnaires. Cette dernière obligerait à un « non-engagement » et le bibliothécaire qui se laisserait aller, dans ses pratiques professionnelles, à montrer sa culture politique, serait un « imposteur²⁷ ». Or, la notion même de culture politique, telle que nous l'avons définie plus haut, remet totalement en question ce type de raisonnement.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Ce mémoire se propose plus précisément de questionner les valeurs professionnelles des bibliothécaires, titulaires ou futurs titulaires, travaillant dans les établissements relevant de la fonction publique, d'en faire ressortir les tendances dominantes et les thématiques émergentes et d'établir un éventuel lien, sur le terrain, avec des offres de collections et de services. Il s'agira ensuite de tenter de relier ces valeurs et pratiques professionnelles aux grands ensembles de cultures politiques présents dans la société française, en essayant d'examiner l'influence réciproque entre ces deux objets.

Parallèlement, nous tenterons de déterminer s'il existe, sous l'angle de cette culture politique, des ruptures entre les différentes générations de professionnels et de les analyser pour envisager un éventuel changement de modèle de bibliothèque. Ce faisant, nous suivons les pistes de réflexions menées par Dominique Lahary, Christophe Evans et Jean-Pierre Durand en 2005 dans un dossier du *Bulletin des Bibliothèques de France*²⁸.

En effet, le phénomène de générations dans un milieu professionnel nous semble pertinent à analyser car s'il existe des ruptures dans les cultures politiques des différentes générations, cela signifie que leur modèle de bibliothèque a certainement évolué. Or, d'après Dominique Lahary²⁹, il existe une « espèce de négation du phénomène chez certains professionnels ». Ce dernier cite Karl Mannheim, « sociologue allemand [qui] détache la génération de l'âge et la définit par l'histoire, par le contexte qui la forge et lui donne sa personnalité originale³⁰ », éléments qui recoupent ceux de la construction de la culture politique.

²⁶ BERTRAND, Anne-Marie, « Bibliothèque, politique et recherche », *op.cit*

²⁷ Selon le terme utilisé par « Ferris », contributeur du forum Agorabib, dans un post du 19 septembre 2014.

<<http://www.agorabib.fr/index.php/topic/2139-questionnaire-en-ligne-sur-valeurs-professionnelles-des-biblioth%C3%A9caires/>>

²⁸ *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°3, « Le renouvellement des générations »,

²⁹ Entretien du 22 septembre 2014

³⁰ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

Cette étude n'a bien évidemment pas la prétention de viser à une quelconque exhaustivité sur l'ensemble de la population des bibliothécaires travaillant en France. Cependant, il nous a paru intéressant d'essayer, pour la mener à bien, d'observer un éventail de professionnels le plus diversifié possible. Ainsi, le périmètre de réflexion a été pensé pour prendre en compte des personnels, titulaires ou futurs titulaires (stagiaires) de tous âges, de toutes catégories de la fonction publique et exerçant en France dans tous les types d'établissements relevant de l'État (bibliothèques universitaires, grands établissements) comme des collectivités territoriales (bibliothèques municipales, intercommunales, bibliothèques départementales de prêt).

Outre des apports théoriques (Berstein, Rosanvallon, etc.) et des analyses tirées de la littérature professionnelle, le matériau de ce travail est constitué par une double enquête auprès des professionnels des bibliothèques, D'une part, une enquête quantitative via un questionnaire en ligne auto-administré, ouvert à tout personnel de bibliothèque titulaire et diffusé pendant trois mois *via* divers canaux, a été menée auprès d'un échantillon de près de 240 personnes. D'autre part, une série d'entretiens qualitatifs, sur un mode semi-directif, a été conduite, entre le mois de septembre et le mois de novembre 2014, auprès d'une petite dizaine de professionnels d'âges, de catégories et de types d'établissement variés.

La question qui structurera l'ensemble de ce travail est donc la suivante : quelles interactions peuvent exister entre culture politique et pratiques professionnelles chez les différentes générations de bibliothécaires ?

Un préambule méthodologique à cette étude sera l'occasion d'éclairer les techniques d'enquête et les résultats bruts qui président aux analyses proposées.

La première partie de notre travail sera consacrée à l'analyse des valeurs et pratiques professionnelles jugées traditionnelles chez les bibliothécaires. Une attention particulière sera portée à l'éventuel déclin de ces valeurs selon les générations, en faisant toutefois ressortir des nuances à ces constats.

La seconde partie de l'étude analysera des valeurs et des pratiques considérées comme plus novatrices chez les professionnels des bibliothèques, en mettant à jour d'éventuelles contradictions dans l'affirmation de ces différentes valeurs.

Nous dresserons pour terminer une galerie de portraits des grandes figures de bibliothécaires en 2014.

1. PREAMBULE METHODOLOGIQUE

1.1 L'ENQUETE QUANTITATIVE

Pour tenter de cerner quelles sont les valeurs et postures professionnelles des bibliothécaires, nous avons décidé de commencer nos recherches par une enquête quantitative à assez grande échelle qui interrogerait les répondants sur leur perception des enjeux du métier, des publics, de la tutelle, du syndicalisme....

1.1.1 Choix méthodologiques

Pour ce faire, le choix d'un questionnaire auto-administré en ligne, avec une dizaine de questions courtes a été jugé pertinent. Nous avons volontairement proposé des réponses fermées, certaines à choix multiples (limitées à deux réponses maximum pour obliger les répondants à prioriser leurs choix), d'autres dichotomiques (« oui » ou « non ») avec parfois un petit espace de commentaire libre car il s'agissait d'analyser, en un temps assez court, une masse statistique numériquement importante.

Ce questionnaire devait être assez facile à diffuser rapidement à grande échelle et à dépouiller rapidement pour l'enquêtrice. Il était destiné aux agents de tous âges, toutes catégories et tous types d'établissements relevant de la fonction publique, qu'elle soit d'État ou territoriale. Ces agents pouvaient être titulaires, stagiaires ou en retraite. Les bibliothécaires travaillant dans des structures privées (bibliothèques associatives, religieuses...) étaient *a priori* exclus de la population visée.

Les questions ont été élaborées selon une grille qui permettrait de saisir les «grandes tendances» actuelles en termes de valeurs professionnelles et politiques des répondants. Ce questionnaire se trouve en annexe 1.

Il a été diffusé sur Internet, notamment via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook), les listes de diffusion (en particulier la liste de diffusion interne de la promotion d'élèves conservateurs dont fait partie l'enquêtrice) et les forums professionnels (Agorabib, le forum de l'ABF), où les possibilités de relais par les collègues sont importantes. Il est resté ouvert près de trois mois, entre le 1er juillet et le 19 septembre 2014, et a reçu 238 réponses, avec un pic de réponses entre le 14 et le 19 septembre. L'échantillon idéal conseillé par un sociologue des bibliothèques était de 250 réponses, le résultat obtenu a donc été jugé, du point de vue numérique, satisfaisant.

Trois réponses ont dû être écartées de l'échantillon analysé, car les personnes ne travaillaient pas dans une bibliothèque publique, mais privée ou associative. Ces réponses, qui ne relevaient pas de la population visée, ne pouvaient donc être traitées.

Deux personnes ont choisi de remplir le questionnaire tout en le «boycottant», c'est à dire en cochant «Sans opinion» à tous les items et en laissant

un commentaire désapprobateur dans l'espace de réponse libre. Ces réponses n'ont bien sûr pas pu être analysées non plus.

L'échantillon analysé s'élève donc à 233 réponses.

1.1.2 Données brutes sur l'échantillon interrogé

Par catégories de la fonction publique

A	130 répondants	56,00%
B	73 répondants	31,00%
C	30 répondants	13,00%

Par catégories d'âge

23-35 ans	109 répondants	47,00%
36-50 ans	98 répondants	42,00%
Plus de 50 ans	26 répondants	11,00%

Par types d'établissements

Bibliothèque municipale et intercommunale	110 répondants	47,00%
Bibliothèque départementale de prêt	12 répondants	5,00%
Enseignement supérieur et Recherche	65 répondants	27,00%
Grand établissement (BnF, Bpi, ...)	20 répondants	9,00%
Elèves conservateurs Enssib (élèves d'Etat et élèves territoriaux y sont mêlés)	20 répondants	9,00%
Administration centrale (Ministère)	4 répondants	2,00%
Autres (retraite, disponibilité...)	2 répondants	1,00%

On peut observer ici une nette prédominance des catégories A et B parmi les répondants, ainsi qu'une plus forte proportion d'individus jeunes (moins de 36 ans) et d'âge intermédiaire (36-50 ans). La moyenne d'âge des répondants est ainsi de 37, 5 ans.

A titre de comparaison, une étude du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche réalisée en 2009 sur les agents des bibliothèques de la fonction publique d'État indique une moyenne d'âge de 45, 8 ans³¹. Il faut néanmoins noter que, chez les agents des bibliothèques françaises, beaucoup de départs à la retraite ont eu lieu depuis cette date. Par conséquent, la moyenne d'âge a dû baisser depuis. Nous n'avons malheureusement pas pu trouver de telles statistiques pour la fonction publique territoriale.

Il faudra ainsi considérer que l'échantillon analysé est un peu plus jeune que la population des bibliothécaires français.

A l'échelle de la population des bibliothécaires en France, les catégories d'emploi se découpent quant à elles de la façon suivante : 34% en catégorie A, 27,5% en catégorie B et 38,5% en catégorie C³² pour la fonction publique d'État et 9% en catégorie A, 29% en catégorie B et 62% en catégorie C³³ pour la fonction publique territoriale.

Sans vouloir fournir d'explication trop simpliste, on peut penser que c'est le mode de diffusion du questionnaire (en ligne) qui a avantage les jeunes générations de bibliothécaires et les agents des catégories A et B, plus présents que leurs collègues C et leurs collègues plus âgés sur Internet, en particulier sur les réseaux sociaux³⁴.

1.1.3 Répartition des réponses de l'échantillon

Comme notre propos est d'analyser d'éventuels phénomènes générationnels, nous avons, à l'aide de tableaux dynamiques croisés, réalisé des statistiques par catégories d'âge. Nous avons déterminé trois groupes générationnels, dans lesquels l'écart d'âge entre le plus jeune et le plus âgé des répondants ne dépassait pas 15 ans: les 23-35 ans³⁵, les 36-50 ans et les plus de 50 ans.

Il faut noter que pour les questions 1, 2, 3, 4 et 7, les répondants devaient choisir deux items parmi ceux proposés. Les pourcentages de résultats pour ces questions représentent donc les pourcentages des réponses et non l'ensemble des répondants.

³¹ MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, « Les personnel de bibliothèques : quelques caractéristiques », 2009, p.2

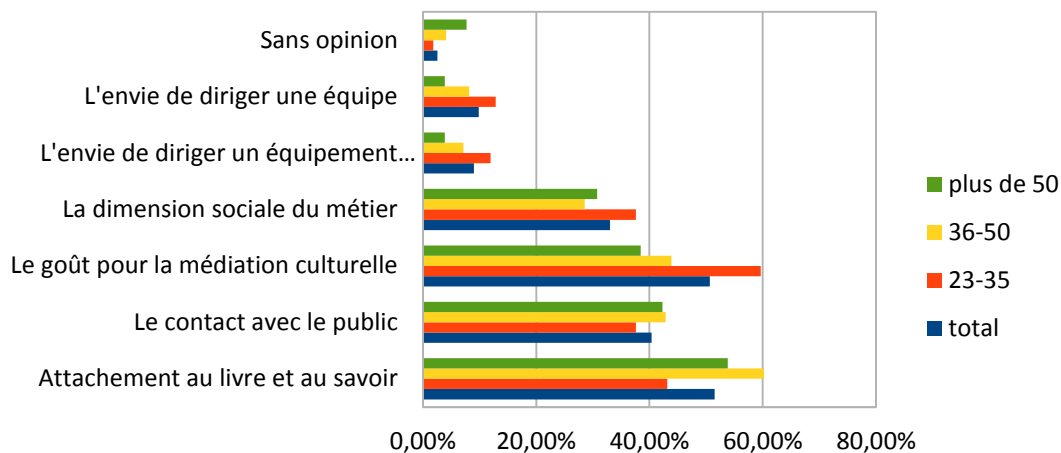
³² INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES, « Quels emplois dans les bibliothèques, état des lieux et perspectives », 2013, p.10

³³ Ibid., p.14

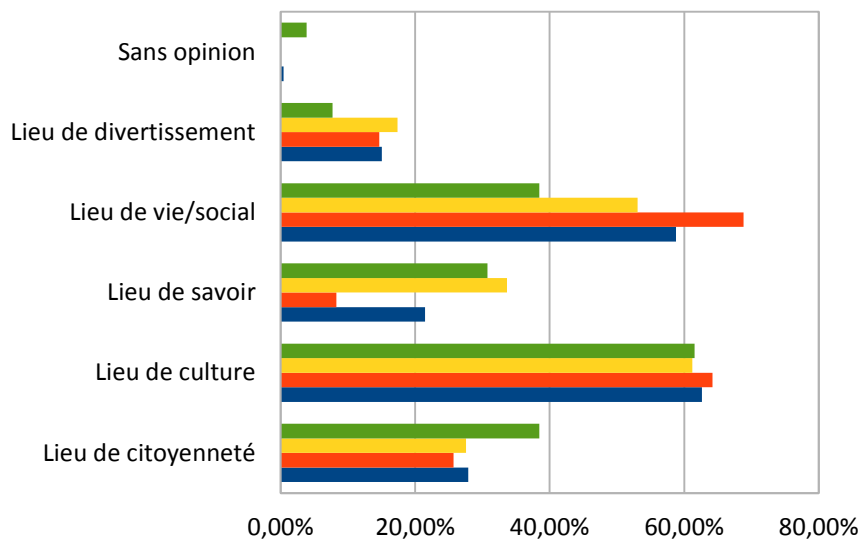
³⁴ A titre d'exemple, d'après nos recherches, il n'existait jusqu'à une date récente un seul blog de magasinier des bibliothèques (catégorie C) : Magbu. Son auteur est aujourd'hui Bibas (catégorie B).

³⁵ L'âge du plus jeune répondant au questionnaire est de 23 ans.

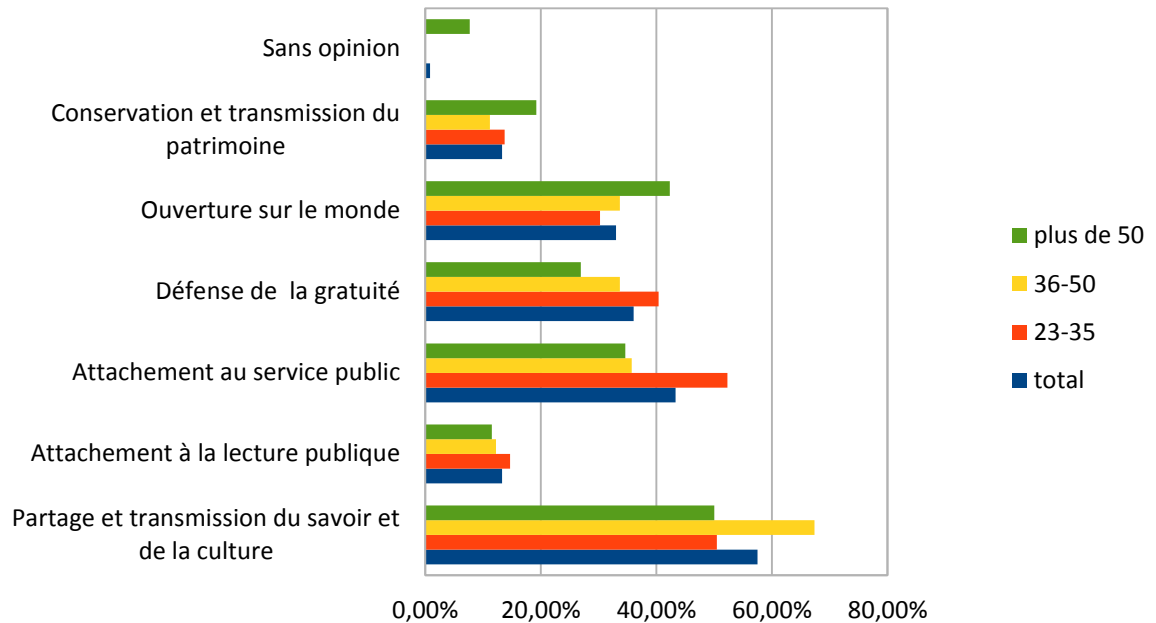
Q1) Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? (2 réponses maximum)



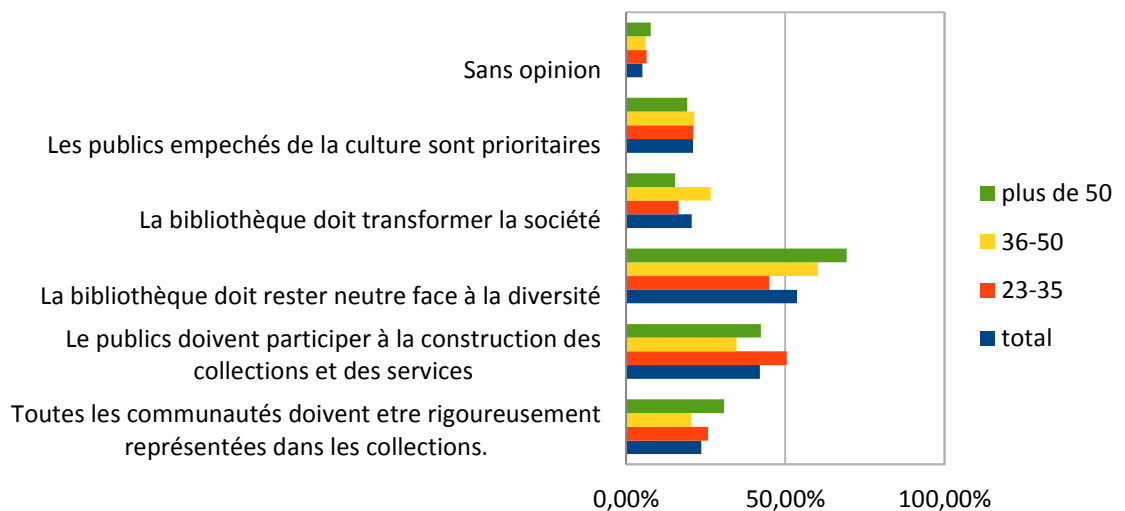
Q2) : Pour vous, la bibliothèque est : (2 réponses maximum)



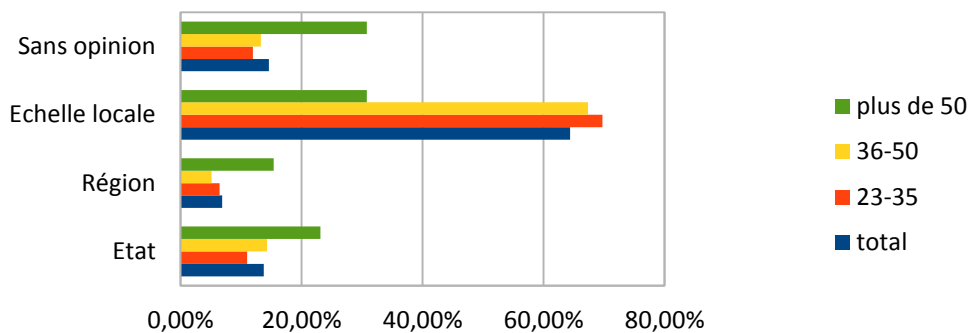
Q3) Qu'est-ce qui vous paraît le plus important dans la profession? (2 réponses maximum)



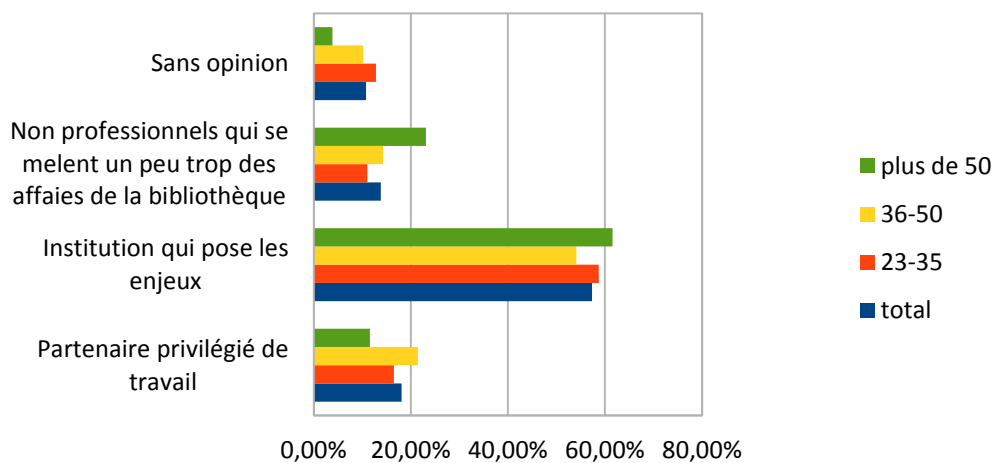
Q4) Selon vous quelle relation la bibliothèque doit-elle entretenir avec la société qu'elle dessert ? (2 réponses maximum)



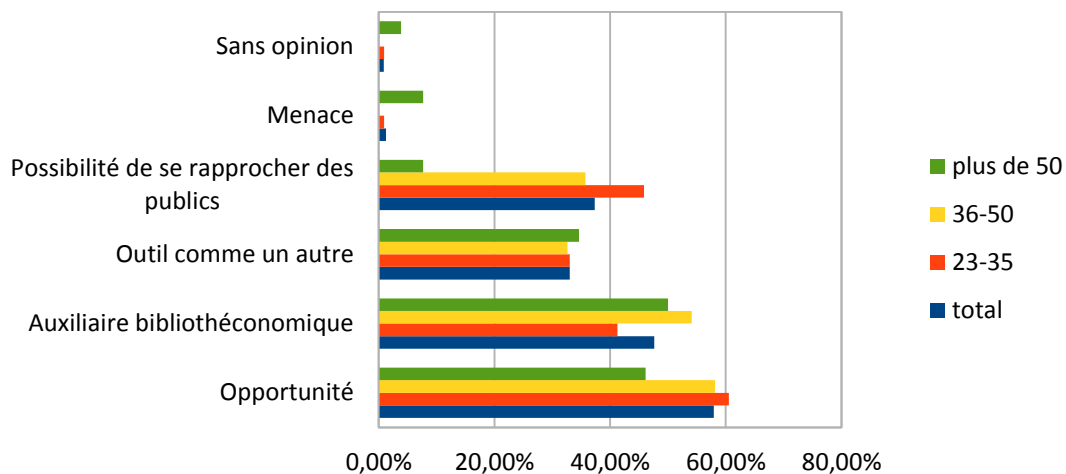
Q5) Selon vous, quel est le niveau le plus pertinent pour un dialogue efficace entre décideurs et professionnels ? (une seule réponse possible)



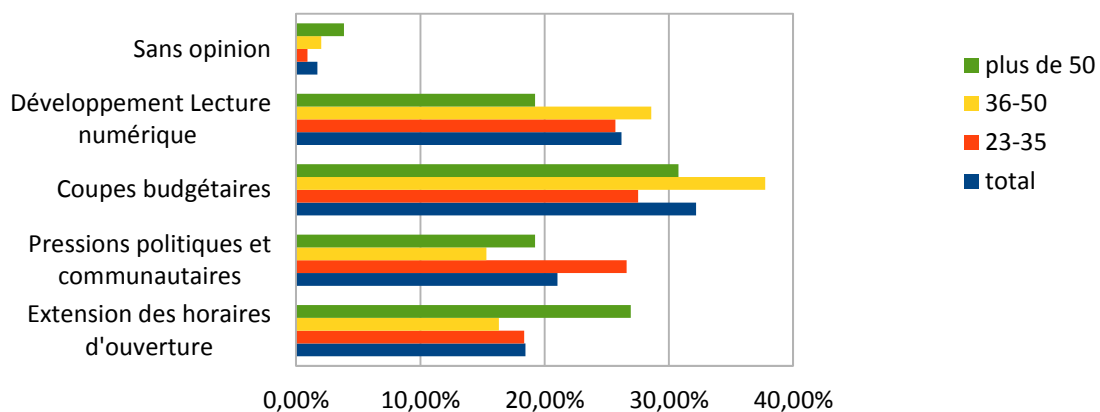
Q6) Pour vous, votre tutelle est : (une seule réponse possible)



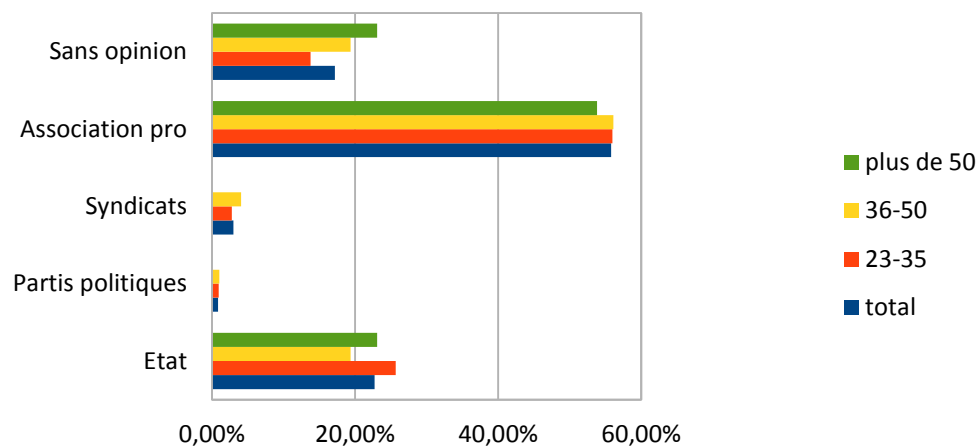
Q7) Pour vous, le numérique représente : (2 réponses maximum)



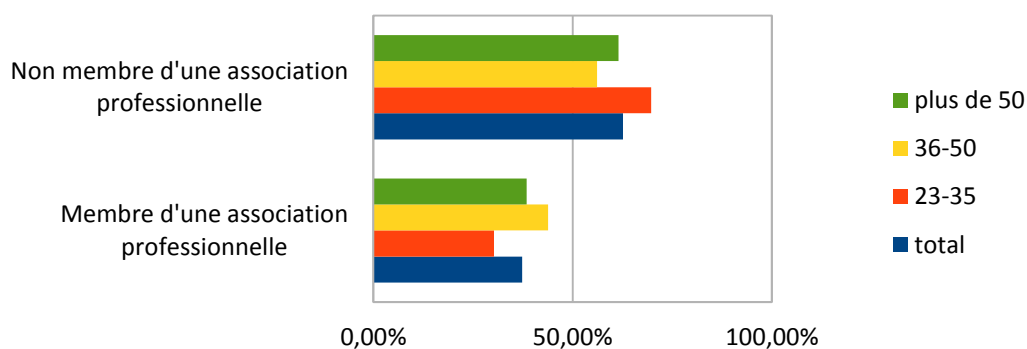
Q8) Parmi ces questions aujourd'hui débattues dans le monde des bibliothèques, quelle est celle qui vous tient le plus à cœur ? (une seule réponse possible)



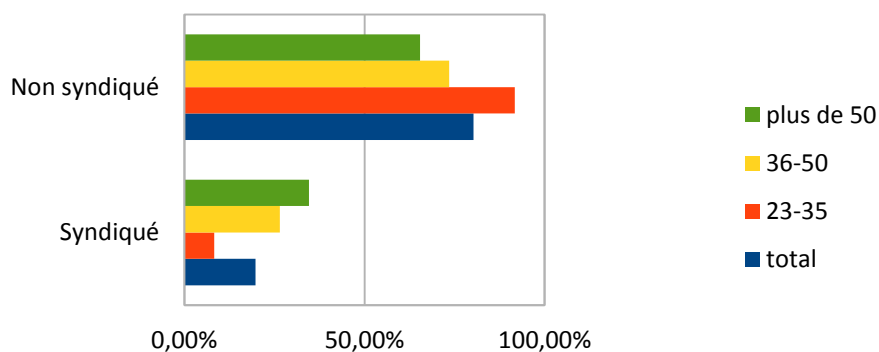
Q9) Selon vous, quelle est la meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires ? (une seule réponse possible)



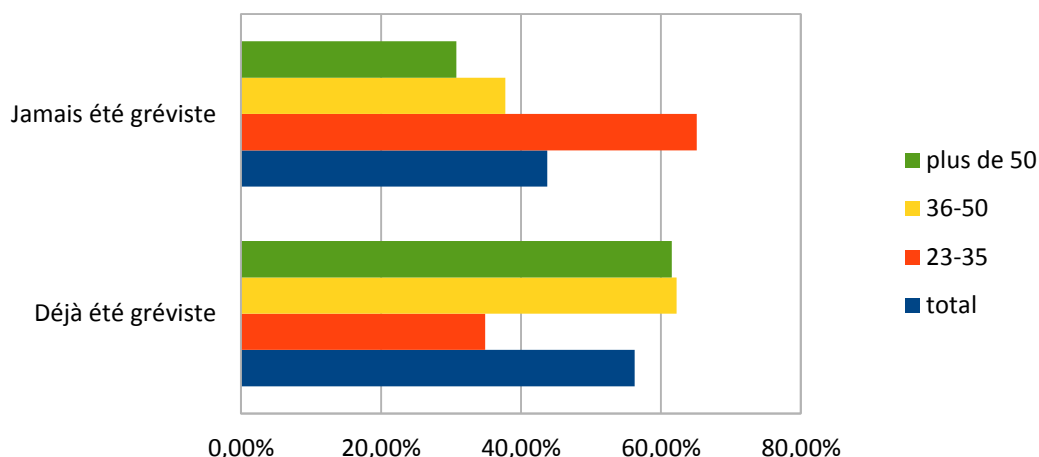
Q10) Êtes-vous membre d'une association professionnelle ?



Q11) Êtes-vous syndiqué(e) ?



Q12) Avez-vous déjà été gréviste ?



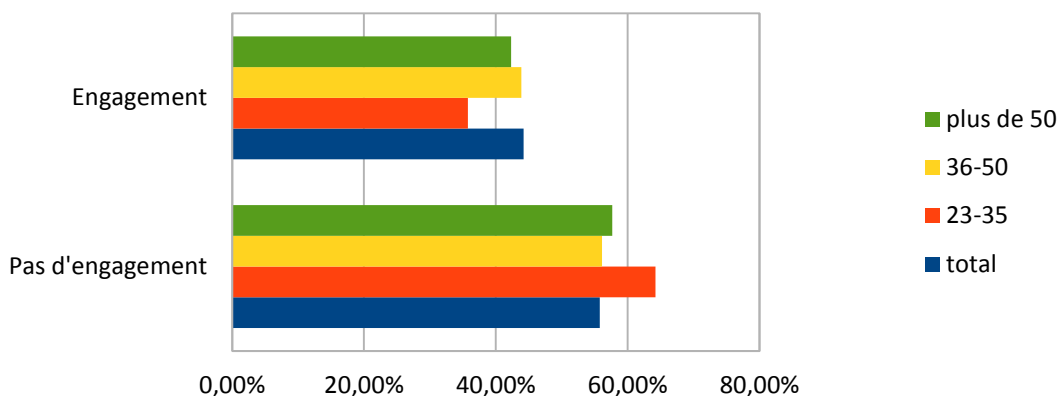
Pour quelle(s) raison(s)?

Ici, ainsi que pour la question suivante, les motifs de grève ou de non-grève, exprimés librement par les répondants, ont été codés par l'enquêtrice et répartis en grandes thématiques

Motifs de grève invoqués	Nombres d'occurrences sur l'ensemble des réponses
Défense des retraites	23 occurrences
Défenses du statut, des conditions de travail et des salaires des fonctionnaires	43 occurrences
Défenses du service public (dont lutte contre LRU)	20 occurrences
Enjeux locaux (postes, remplacements, conditions de travail locales, primes...)	18 occurrences

Motifs de non grève invoqués	Nombres d'occurrences sur l'ensemble des réponses
Grève jugée pénalisante pour les usagers et le maintien d'un service public de qualité	5 occurrences
Opposition entre missions et statuts du cadre et participation à la grève	4 occurrences
Grève jugée anachronique ou inutile comme moyen d'action	7 occurrences
Opposition au droit de grève des fonctionnaires	1 occurrence
Ne se reconnaît pas dans ce type de lutte	3 occurrences
Perte de salaire trop importance si grève	1 occurrence

Q13) Avez-vous des engagements politiques ou associatifs personnels en dehors des bibliothèques ?

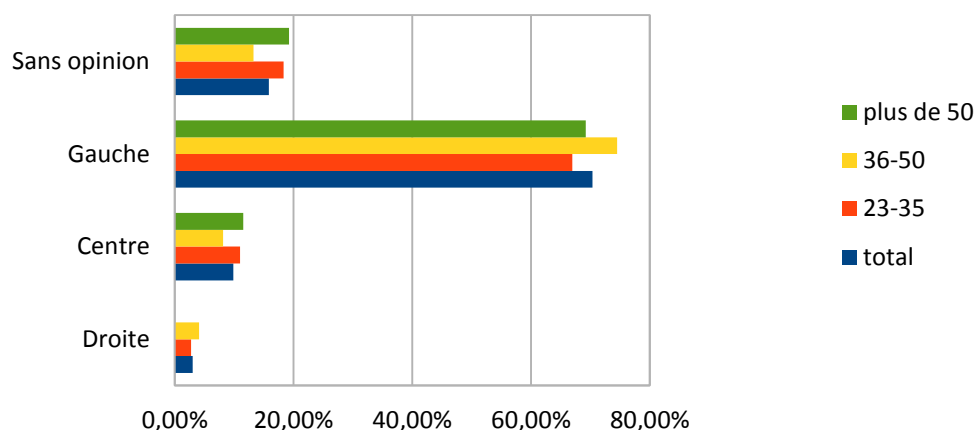


Type d'engagement ³⁶	Nombre d'occurrences dans les réponses
Politique/Société (syndicalisme ³⁷ , partis politiques ou assimilés, collectifs féministes, collectifs citoyens, défense de l'environnement....)	26 occurrences
Promotion de la connaissance, de l'information et du savoir (aide scolaire, alphabétisation...)	12 occurrences
Associations sportives	7 occurrences
Associations culturelles (patrimoine, musique, théâtre...)	22 occurrences
Engagement religieux (souvent couplé avec activités caritatives)	4 occurrences
Causes caritatives (hors engagement religieux)	9 occurrences

³⁶ Nous avons suivi ici la typologie de l'enquête BVA pour le DESSR sur l'engagement associatif des Français.

³⁷ Nous avons établi une différence entre la simple adhésion à un syndicat et le fait d'être militant actif d'un syndicat.

Q14) Comment définiriez-vous votre positionnement politique ?



1.1.4 Des réactions de rejet, en marge mais virulentes

Il est à noter que le questionnaire, auxquels de très nombreux collègues ont répondu de façon bienveillante (encouragements sur le forum ou les réseaux sociaux) a suscité quelques réactions hostiles, en marge mais assez virulentes pour être signalées ici. Ces réactions sont de trois ordres différents :

Le questionnaire a été jugé, via les zones de textes libres, trop intrusif, avec des remarques du type «ça ne vous regarde pas», « les questions sont stupéfiantes»...

Dans la même veine, le fait que le questionnaire soit diffusé sur Internet et via un formulaire Google a été perçu comme facilitant le «fichage» des collègues (notamment ceux syndiqués) et a engendré un débat entre contributeurs du forum de discussion de l'ABF, évoqué brièvement plus haut.

Enfin, les réponses proposées ont été jugées « inadaptées » aux pratiques professionnelles de quelques répondants et les insatisfaits l'ont fait savoir de manière assez hostile dans les espaces libres du questionnaire et via les réseaux sociaux.

Ces réactions révèlent en creux la dimension polémique du sujet de notre étude, ainsi que des schémas de pensée chez certains professionnels qui seront sans doute intéressants à évoquer dans notre travail.

1.2 L'ENQUETE QUALITATIVE

Pour compléter et approfondir les thématiques qui ont émergé des premiers résultats du questionnaire (fin juillet 2014), il a été décidé de procéder à une série d'entretiens qualitatifs auprès d'une petite dizaine de professionnels.

1.2.1 Choix méthodologiques

La forme de l'entretien semi-directif, avec une grille de questions larges, modulables à chaque discussion selon les personnes interrogées, leurs postes et leurs intérêts, a été choisie. Cette grille se trouve en annexe 2.

Huit bibliothécaires (pour privilégier une analyse approfondie de leurs discours plutôt qu'une masse d'informations traitées superficiellement), d'âges, de catégories et d'établissements variés ont été choisis pour leurs pratiques ou leurs prises de position (qu'ils soient militants avérés ou non) jugées intéressantes et en lien avec les thèmes déterminés.

Parmi les interviewés, les âges varient entre 25 et 64 ans.

Les personnes interrogées se répartissent comme suit :

Catégorie A	6 (dont un élève-conservateur d'État)
Catégorie B	2

Bibliothèques territoriales	4
Bibliothèques d'État	4

Age	23-35 ans	36-50 ans	Plus de 50 ans
Nombre de personnes interrogées	2	4	2

Ces entretiens ont été menés par téléphone ou en présentiel, leur durée a varié de 50 minutes à 1h10.

1.2.2 Analyse des entretiens

Les entretiens ont été retranscrits et anonymés (fausses initiales). Leur contenu a aidé à confirmer et préciser, mais aussi nuancer, voire contredire, certains éléments. Les propos tenus par les personnes interrogées figurent dans le corps de ce travail.

2. DES VALEURS TRADITIONNELLES TOUJOURS PRESENTES ?

2.1 AU COMMENCEMENT ETAIT LE LIVRE : UN ATTACHEMENT A DES VALEURS TRADITIONNELLES ?

Bien que l'on parle volontiers, dans la littérature professionnelle, d'un relatif déclin des valeurs anciennes constitutives du métier, notre enquête, à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif, laisse transparaître, du moins à première vue, la permanence d'une culture classique chez nombre de bibliothécaires.

2.1.1. Quelles motivations d'entrée dans la profession ?

2.1.1.1 *L'amour du livre, de la culture et le plaisir de sa transmission*

Pour Claude Poissenot, « l'identité des bibliothécaires est fortement marquée par la référence au monde de la « culture cultivée »³⁸ ».

Les résultats du questionnaire montrent la subsistance, chez les bibliothécaires, d'un assez fort attachement à des valeurs traditionnelles en ce qui concerne le choix de la profession.

Ainsi, 51% des réponses, toutes générations confondues, à la question « Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? » indiquent que c'est l'« attachement au livre et au savoir » qui a présidé à leur choix d'entrée dans le métier.

Les entretiens avec divers bibliothécaires, d'âges et de catégories variées, ont confirmé cette tendance. Pendant ces échanges, nombreuses ont été les personnes qui ont indiqué spontanément que c'était leur amour du livre, de la lecture, de la culture (au sens classique du terme) qui les avait conduites à devenir bibliothécaire.

« J'allais beaucoup dans les librairies, raconte S.R, conservateur de 38 ans en poste à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, il y avait tout un « truc » autour du livre qui était assez fort³⁹ ».

N.F, agent de catégorie B travaillant au service patrimoine d'une bibliothèque municipale classée, âgé de 42 ans, souligne son « goût de la lecture, même si [c'est] galvaudé⁴⁰ » et sa « formation littéraire ».

De même, D.B, 33 ans, bibliothécaire assistante spécialisée de classe supérieure en bibliothèque universitaire, avoue en riant : « Je ne cacherai pas qu'au début [j'ai choisi ce métier] parce que j'aimais bien lire⁴¹ ».

Comme moteur de sa « vocation », J.L, âgée d'une cinquantaine d'années, bibliothécaire, directrice de la bibliothèque de la Croix-Rousse (réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon) évoque ses études de lettres modernes, et ses

³⁸ POISSENOT, J.-Claude, « Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture », *Bibliothécaire, quel métier ?*, sous la direction de Bertrand CALENGE, Cercle de la Librairie, 2004

³⁹ Entretien du 22 septembre 2014

⁴⁰ Entretien du 17 septembre 2014

⁴¹ Entretien du 26 novembre 2014

hésitations entre les librairies et les bibliothèques : « Au départ, j'étais quand même très intéressée par la littérature⁴² », souligne-t-elle.

Ainsi, il s'avère que de nombreux bibliothécaires « demeurent dans les faits inconsciemment attachés à l'idée qu'il faut lire pour vivre car lire c'est vivre, leur rôle étant de défendre et de diffuser ce principe⁴³ ».

Cet attachement pour le livre est corollaire d'un goût affirmé pour la transmission de ce médium, et d'autres, auprès du public. Une proportion identique (51% des réponses) a opté pour « le goût pour la médiation culturelle » et 39 % des réponses pour « le contact avec le public ».

S.D., directrice d'une bibliothèque municipale de Seine-Saint-Denis, 36 ans, insiste sur cette dimension, en évoquant, comme prélude de son choix professionnel, son DESS de médiation culturelle et son bénévolat pour l'association « Lire à Paris »⁴⁴. D.B., 33 ans, rappelle également son intérêt pour la médiation -« le côté : être un passeur »-, et la transmission : « la transmission était là depuis le départ⁴⁵ », explique-t-elle.

Pour M.M, élève conservateur d'État de 25 ans, la bibliothèque constitue avant tout un « lieu de médiation⁴⁶ ».

« La seule valeur commune à tous – mais elle est d'importance – est celle du partage du savoir et de la culture », déclarait en 2003 Anne-Marie Bertrand⁴⁷.

On note cependant un certain clivage générationnel sur cette question.

En effet, les 23-35 ans semblent moins attachés que leur aînés au « livre et au savoir », au tout du moins, leur motivation professionnelle ne se fonde plus essentiellement sur cet attachement comme c'était globalement le cas pour les deux autres générations, puisque cet item ne représente plus que 43% de leurs réponses, contre respectivement 60% et 53% chez les générations précédentes.

En revanche, leur « goût pour la médiation culturelle » semble plus fort que celui de leurs aînés, puisque leurs réponses ont opté à près de 60% pour cet item, contre moins de 50% pour les 36-50 ans et les plus de 50 ans.

2.1.1.2 Un attachement ancien à la bibliothèque

Pour la plupart des professionnels interrogés en entretien, le fait d'avoir fréquenté les bibliothèques est également un des motifs qui président au choix de la profession.

« Pendant quelques mois, j'ai quasiment passé tout mon temps dans les bibliothèques, raconte S.R, je me suis dit que ça avait peut-être un sens ».

Comme élément de sa « vocation » N.F, évoqué plus haut, cite également son contact privilégié avec les bibliothèques : « classiquement, la bibliothèque, c'était un endroit où j'allais », explique-t-il.

⁴² Entretien du 23 octobre 2014

⁴³ TACHEAU, Olivier, cité dans MOURLAN MARZAGIL, Sonia, *Les bibliothécaires ennemis de la bibliothèque*, mémoire de DCB sous la direction de Dominique LAHARY, Villeurbanne, Enssib, 2012

⁴⁴ Entretien du 2 octobre 2014

⁴⁵ Entretien du 26 novembre 2014

⁴⁶ Entretien du 25 novembre 2014

⁴⁷ BERTRAND, Anne-Marie, « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2003

Ainsi, le fait d'être soi-même public de bibliothèques auparavant, conditionne, dans une certaine mesure, l'entrée dans le métier.

2.1.1.3 Deux contre-modèles : l'enseignement et le rapport marchand aux livres

Dans les entretiens, deux contre-modèles sont assez souvent évoqués : l'enseignement et le modèle marchand du livre (librairie, édition).

Le rejet de l'enseignement s'exprime en termes assez forts : « L'enseignement n'était pas une option⁴⁸ », affirme N.F pour justifier son choix de passer les concours des bibliothèques.

S.D plaisante : « J'ai décidé, comme beaucoup, je pense, de ne pas passer l'agreg' », ainsi que M.M qui nous a affirmé que, pour elle, « L'enseignement, c'était hors de question⁴⁹ ».

De la même manière, D.B évoque, à propos de l'enseignement, une relation au public basée sur des rapports de force, contrairement au milieu des bibliothèques⁵⁰.

Si le rejet du rapport marchand semble moins virulent dans la bouche des bibliothécaires interrogés, il n'en reste pas moins présent.

S.D, évoquant le poste de responsable des publics au Salon du livre et de la jeunesse de Montreuil qu'elle a occupé avant de passer les concours des bibliothèques, se rappelle que « ça [ne lui] plaisait pas, [elle] avai[t] l'impression d'être commerciale »

J.L évoque sa volonté de « travailler autour du livre avec du public sans contraintes financières et économiques » car « le côté commerce ne l'intéressait pas particulièrement⁵¹ ».

Ces affirmations, qui sembleraient banales et démodées à des jurys de concours de recrutement, peuvent sans doute être lues comme la permanence, dans les esprits, de la conception traditionnelle de la culture « à la française », dans laquelle le livre reste roi.

Sans doute témoignent-elles également d'un rejet de la dimension « utilitariste » du savoir, qui nous semble très important dans la culture française. Dans cette dernière, en effet, contrairement au modèle anglo-saxon, la *doxa* veut que les biens culturels ne soient pas considérés comme des marchandises. En témoignent les débats, anciens ou actuels, sur l'exception culturelle à la française.

Les clivages générationnels que nous avons soulignés plus haut montrent peut-être une certaine désacralisation du livre chez les jeunes professionnels, qui ne constituerait plus le support privilégié du savoir, mais un medium parmi d'autres.

Nous voyons bien que le processus de démonétisation de la culture légitime en général, et de sa composante livresque en particulier, atteint la profession au fur et à mesure que celle-ci se renouvelle⁵².

Ce positionnement s'accompagne d'un indéniable relativisme culturel : « La génération précédente conçoit avant tout la bibliothèque comme un lieu tourné vers les collections, le fonds ; on n'achète pas n'importe quoi, il y a les bons et les

⁴⁸ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

⁴⁹ Entretien du 25 novembre 2014

⁵⁰ Entretien du 26 novembre 2014

⁵¹ Entretien du 23 octobre 2014

⁵² LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

mauvais livres (les Benzoni et les Kundera), surtout en fiction ; la jeune génération est plus relativiste : il n'y a pas vraiment de bons/mauvais livres mais des livres susceptibles de trouver un public. » Elle est davantage « dans l'adaptation de l'offre de services et de collections au public que dans la prescription », [...] plus ouverte sur des genres non nobles, comme le manga, la littérature populaire.

2.1.2 Un modèle désormais moins « patrimonial » ?

De la même manière, l'attachement au « patrimoine » des bibliothèques ne semble pas (plus?) être une valeur essentielle pour les professionnels ayant répondu au questionnaire. En effet, sur la totalité de l'échantillon, seulement 13 % des réponses à la question « Qu'est-ce qui vous paraît important dans la profession ? » choisissent l'item « La conservation et la transmission du patrimoine ».

Si pour 62 % des réponses à la question « Pour vous, la bibliothèque est... ? », cette dernière représente un « lieu de culture », on peut penser qu'il s'agit désormais d'une culture moins tournée vers les collections et leurs aspects historiques.

Peut-on lire ici un clivage générationnel ? Sans en faire un contraste majeur, on peut tout de même souligner que chez les plus de 50 ans, 20% des réponses sont allées à l'item « lieu de culture », contre seulement 15 % pour les 23-36 ans.

M.M, 25 ans, nous explique que pour elle, malgré son très grand attachement aux collections patrimoniales et à la culture en général, le rôle des bibliothèques est davantage de donner « accès à l'information qu'à la culture ».

De façon plus nette, on remarque que pour les plus jeunes, la bibliothèque ne constitue que rarement un lieu de savoir : 10% de leurs réponses sont allées à cet item contre près de 30% pour les autres catégories.

La rupture générationnelle est encore plus marquée pour la question de la conservation et de la transmission du patrimoine puisque le choix de cette proposition ne concerne que 13% des réponses chez les 23-35 ans (et moins encore chez les 36-50 ans) contre quasiment 20% chez les plus de 50 ans.

Même si les exceptions sont nombreuses, ce « déclin » nous paraît important à analyser.

Le patrimoine, peut-être entendu par les répondants au sens restrictif qu'on lui applique parfois en bibliothèque (les fonds anciens de collections imprimées), est semble-t-il perçu comme élitiste, comme un héritage de la bibliothèque savante du XIXe siècle et refusé, ainsi que le suggérait Anne-Marie Bertrand. « La bibliothèque pour toute la population, écrit-elle [...] est construite sur une [...] critique [...], la critique de la bibliothèque savante, de sa fermeture sur elle-même⁵³ ».

Le clivage porte, nous semble-t-il, sur la définition de la notion de culture par les bibliothécaires.

Il est commun de dire que l'ensemble de la profession partage la conviction que la culture, au sens large, est nécessaire à l'émancipation de l'individu.

Néanmoins, il existe peut-être une dichotomie entre deux perceptions différentes de ce qu'est la culture. Pour l'une, la culture se veut tournée vers la création, pour

⁵³ BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2010, p.11

l'autre, plus traditionnelle, elle est essentiellement transmission des grandes œuvres des générations précédentes. Avec des nuances, nous pouvons peut-être lire dans ces deux visions - pas forcément antagonistes d'ailleurs - le poids d'une culture politique issue des mouvements de l'éducation populaire d'une part, et de la conception malrucienne de la démocratisation culturelle d'autre part.

2.2 LA DEMOCRATISATION CULTURELLE : VIEILLES ANTIENNES ET NOUVEAUX AVATARS?

2.2.1 Une valeur ancienne

En 1988, dans son étude sociologique sur le corps professionnel des bibliothécaires⁵⁴, Bernadette Seibel affirmait que «l'ensemble de la profession partage la croyance que la connaissance est bonne en soi et qu'il lui appartient de transmettre à tous les savoirs et biens culturels. Elle s'accorde sur les finalités dernières: réalisation des idéaux de l'encyclopédisme et de la démocratisation, satisfaction de tous les intérêts, absence de discrimination quelles qu'elles soient (sociales, politiques, économiques...)».

Plus récemment, en 2005, Anne-Marie Bertrand rappelait: « La valeur-souche serait « l'information comme bien public », ou pour reprendre la belle formule de Raymond Bérard, *la culture comme bien public*. Être bibliothécaire, c'est un métier de conviction (la démocratisation, l'égalité d'accès) au service d'un objectif honorable (le partage du savoir et de la culture) mis en œuvre dans un établissement public⁵⁵».

Les réponses au questionnaire témoignent toujours, en 2014, de la permanence de ces valeurs. Ainsi, à la question, « Qu'est-ce qui vous paraît important dans la profession? », 57% des réponses choisissent « Le partage et la transmission du savoir et de la culture ».

On retrouve ici le lien fort ancien (et complexe) des bibliothécaires à ce qui ressemble apparemment à la démocratisation culturelle.

Notre propos n'est pas de fournir ici une définition minutieuse de ce concept. Néanmoins, rappelons qu'il faut entendre par ce terme, comme l'indiquait dans l'introduction de son mémoire d'étude Gwenaëlle Cousin-Rossignol, « à la fois un projet politique, un processus historique et une procédure technique. C'est un projet politique, car elle a pour objectif de convertir des publics à des « formes symboliques valorisées», c'est-à-dire à la culture légitime. Mais c'est aussi un processus historique, qui tend vers l'égalisation progressive des conditions d'accès à la culture. C'est enfin une procédure technique, qui peut s'appliquer à des dispositifs d'action publique [...]»⁵⁶.

Les bibliothèques, lieux de diffusion du savoir et de la culture, semblent avoir un lien privilégié dans la mise en œuvre de cette démocratisation culturelle, comme le prouvent les textes normatifs qui définissent ses missions.

⁵⁴ SEIBEL, Bernadette, *Au nom du livre. Analyse sociologique d'une profession : les bibliothécaires*. Paris, La Documentation française, 1988

⁵⁵ BERTRAND, Anne-Marie, « *L'identité professionnelle des bibliothécaires* », Intervention à la journée d'étude de l'ADBBDP, 2003

⁵⁶ COUSIN-ROSSIGNOL, Gwenaëlle, *Les bibliothèques face à l'échec de la démocratisation culturelle*, mémoire de DCB sous la direction d'Anne-Marie BERTRAND, Villeurbanne, Essib, 2014

Ainsi, la charte du Conseil Supérieur des Bibliothèques (1991) rappelle, dans son article 3, que la bibliothèque doit « assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société » et, dans son article 4, que « Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. En conséquence, elles doivent rendre leurs collections accessibles par tous les moyens appropriés, notamment par des locaux d'accès facile, des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public, des équipements de desserte de proximité et le recours aux techniques de communication à distance⁵⁷».

Bien que les discours dominants dans la profession penchent plutôt du côté de l'échec relatif de cette démocratisation culturelle⁵⁸, il n'en demeure pas moins que c'est un idéal qui semble profondément ancré chez les bibliothécaires. Gwenaëlle Cousin-Rossignol parle d'« une figure tutélaire structurante, qui est revendiquée pour légitimer l'action des bibliothèques⁵⁹».

Ainsi, chez plusieurs personnes interrogées en entretien, la notion est spontanément évoquée.

N.F par exemple, bibliothécaire de catégorie B travaillant en BMC, évoque, en parlant de la politique de numérisation de son établissement, la volonté d'« ouvrir le patrimoine de façon la plus large possible⁶⁰, [...] de faire venir des gens qui n'ont pas vocation à y venir, qui n'ont pas l'idée d'y venir, de les amener au patrimoine».

G.V, conservateur et directrice des bibliothèques universitaires de Droit/Lettres et de Sciences à Paris XIII-Villetaneuse, parle, à propos des missions du métier, d'une « démarche liée à la diminution de l'inégalité d'accès à l'information pour tous les gens, quels qu'ils soient⁶¹».

Elle cite également le projet du Ministère de la Culture et de la Communication auquel elle a participé en 2010, qui s'intitulait « La culture pour chacun ». Pour elle, il s'agissait de la « reformulation, pour la première fois depuis longtemps, de l'idée de la démocratisation culturelle, [cela] reposait la question de l'accès à la culture pour tous, tous les gens étaient des militants de la démocratisation culturelle et, je crois [qu'ils ne] sont plus forcément majoritaires aujourd'hui».

De même, M.M se désole de l'« ascenseur social qui ne fonctionne plus » dans l'éducation et relie son choix professionnel au « constat que les bibliothèques ont encore un rôle à jouer dans l'accès à l'information, au savoir puisque l'école semble avoir échoué⁶²».

Cette culture semble relever, pour suivre l'expression de Jean-Pierre Durand, d'un « humanisme de gauche⁶³ ».

Les réponses au questionnaire nous indiquent cependant, dans une certaine mesure, le relatif déclin de cette valeur chez les jeunes générations, peut-être pas dans son essence mais dans ses modalités.

En effet, à la question « Qu'est-ce qui vous paraît important dans la profession ? », la génération des 23-35 ans est celle qui choisit le moins l'item « le partage et la

⁵⁷ CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *Charte des bibliothèques*, 1991

⁵⁸ COUSIN-ROSSIGNOL, Gwenaëlle, *Les bibliothèques face à l'échec de la démocratisation culturelle*, *op.cit*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

⁶¹ Entretien du 17 octobre 2013

⁶² Entretien du 26 novembre 2014

⁶³ DURAND, Jean-Pierre, « L'effet générationnel », *op.cit*

transmission du savoir et de la culture » : 50% des réponses contre 67% pour les 36-50 ans.

Sans revenir trop longuement sur les origines politiques du concept de « démocratisation culturelle », rappelons, que cette dernière, impulsée par la figure d'André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, à la fin des années 1950, est à la fois liée au Front populaire et au gaullisme⁶⁴.

La culture politique dans laquelle elle s'est bâtie est donc double. Surtout, construite en opposition au mouvement d'éducation populaire, le contexte politique dans lequel elle a été élaborée en fait une émanation de l'État jacobin et de l'universalisme républicain. Si ce dernier élément s'est peu à peu, au fil des inflexions des politiques culturelles, effacé, l'idée que leurs missions doivent être soutenues par la puissance publique reste globalement assez forte chez les bibliothécaires, puisque l'État constitue pour 23% des répondants au questionnaire la « meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires ». Cette proportion ne diminue pas chez les jeunes professionnels, au contraire, puisqu'ils choisissent à près de 26% cette option.

C'est peut-être dans son caractère surplombant qu'il faut alors chercher le relatif déclin de l'idéal de démocratisation culturelle chez les jeunes bibliothécaires, qui semblent moins attachés à une posture professionnelle « surplombante » envers leurs usagers. En effet -et nous reviendrons plus loin sur cette question-, c'est cette génération qui est la plus enthousiaste quant à la participation des usagers à la construction des collections et des services, puisque cette proposition remporte 50% de ses suffrages contre 34% pour celle des 36-50 ans.

2.2.2 Des formes remises au goût du jour ?

Quelles formes peut prendre dans la culture professionnelle des bibliothécaires en 2014, cette démocratisation culturelle ?

On examinera ici deux thématiques actuellement en débat dans le monde des bibliothèques, la question de la gratuité et celle de l'ouverture. Évoqués dans notre questionnaire, où ils constituaient des options possibles pour les répondants (questions 3 et 8), cités parfois spontanément dans les entretiens, ces deux thèmes nous semblent être des formes sous lesquelles se manifeste aujourd'hui ce concept.

2.2.2.1 La gratuité en questions

Dans la culture politique française, les liens entre démocratisation culturelle et gratuité économique ne sont plus à démontrer.

André Malraux le déclarait en 1968: « La culture doit tôt ou tard être gratuite⁶⁵ » et, dans son mémoire d'étude sur la question de la gratuité en bibliothèque, Olivier

⁶⁴ Comme le rappelle Philippe POIRIER dans « Démocratie et culture. L'évolution du référentiel des politiques culturelles en France, 1959-2004 », *La démocratie, patrimoine et projet*, Annie BLETON-RUGET et Jean-Pierre SYLVESTRE (dir), Éditions Universitaires de Dijon, 2006, p.105-129

⁶⁵ MALRAUX, André, *Discours de l'inauguration de la Maison de la culture de Grenoble*, 4 février 1968

Ploux affirme que « le vieux rêve de démocratisation de la culture semble entretenir le rêve d'une gratuité universelle⁶⁶ ».

Il s'agit pourtant d'une question controversée dans les bibliothèques françaises. Si la gratuité de consultation sur place des ressources de la bibliothèque semble une évidence, il n'en est pas de même pour la gratuité du prêt.

Si les textes normatifs la préconisent (la charte du Conseil supérieur des bibliothèques la recommande⁶⁷, et l'ABF rappelle depuis de nombreuses années son attachement à la gratuité⁶⁸), dans les faits, elle semble assez peu présente.

C'est ce que nous rappelle Daniel Le Goff : « En France, non seulement cette question [la gratuité de prêt] fait régulièrement débat, mais il faut qui plus est constater que, peu ou prou, 80 % des bibliothèques publiques ne permettent le prêt des documents qu'avec une carte payante⁶⁹ ».

Or, la gratuité, qui peut sembler un moyen de lutter contre les inégalités d'accès à la culture et à l'information, constitue un enjeu important, et affirmé, dans les missions de certains bibliothécaires, sans que ce ne soit cependant une tendance largement dominante dans les résultats de notre questionnaire.

Ainsi, à la question, « Qu'est-ce qui vous paraît le plus important dans la profession ? », 36% des réponses optent pour « la défense de la gratuité du savoir (gratuité d'accès, gratuité de prêt) », résultat que l'on peut considérer comme « en demi-teinte ».

Néanmoins, les entretiens que nous avons menés nous ont montré que c'est une pratique et une valeur qui semble notamment tenir très à cœur à ceux qui travaillent au contact de publics économiquement défavorisés.

Ainsi, en parlant du territoire où elle exerce, la Seine-Saint-Denis, S.D, directrice de bibliothèque municipale, déclare avoir « l'impression que ça a plus de sens qu'ailleurs d'être bibliothécaire ici, car il y a un enjeu de la gratuité⁷⁰ ».

La dimension militante et politique de la gratuité est indéniable, ce que confirme G.V en évoquant son établissement, situé également en Seine-Saint-Denis : « [il n'] y a pas de service payant, pour le coup, c'est vraiment un de mes combats, pour les étudiants et même pour les autres⁷¹ ».

Y-aurait-il un phénomène générationnel qui apparaîtrait ici ?

La question nous semble assez difficile à trancher. Olivier Ploux, dans son mémoire d'étude évoqué plus haut, émet l'hypothèse selon laquelle la plupart des établissements passés à la gratuité dans les années 2000 sont ceux dirigés par la génération des « militants de la première heure⁷² » - *id est* les sexagénaires d'aujourd'hui, entrés dans le métier au début des années 70-, dont parle Dominique Lahary dans « Le fossé des générations⁷³ ».

Néanmoins, les résultats du questionnaire nous montrent que c'est la génération des 23-35 ans qui arrive en tête sur cette question (41% de leurs réponses sont

⁶⁶ PLOUX, Olivier, *L'impact de la gratuité sur l'activité et la fréquentation des bibliothèques municipales*, mémoire de DCB sous la direction de Daniel LE GOFF, Villeurbanne, Enssib, 2009

⁶⁷ « Il est souhaitable que le prêt à domicile soit aussi gratuit », *Charte des bibliothèques*, *op.cit*

⁶⁸ « L'ABF réaffirme la nécessité [...] d'un texte de loi comprenant la gratuité de la consultation, du prêt et de la fréquentation », ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, « Réponses de l'ABF aux propositions du Ministère de la Culture en faveur de la rémunération des auteurs », 2001

⁶⁹ LE GOFF, Daniel, « La gratuité, ça paye », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n°3

⁷⁰ Entretien du 2 octobre 2014

⁷¹ Entretien du 17 octobre 2014

⁷² PLOUX, Olivier, *L'impact de la gratuité sur l'activité et la fréquentation des bibliothèques municipales*, *op.cit*

⁷³ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

allées à cet item), assez loin devant les autres catégories d'âge (respectivement 33% et 27% des réponses pour les 36-50 ans et les plus de 50 ans).

Nous proposons une hypothèse explicative pour ce phénomène. Selon nous, les jeunes bibliothécaires seraient peut-être davantage attachés à une gratuité d'accès, notamment d'accès virtuel et à distance, à l'information, phénomène que nous développerons dans la suite de cette étude.

On peut sans doute lire ces affirmations comme un refus du rapport marchand et utilitaire à l'usager d'un service culturel.

Daniel Le Goff explique que, selon lui, « le réflexe du type « j'ai payé, je dois avoir en retour un service immédiat » positionne la relation usager/service dans un rapport de consommation individuel à l'opposé de la recherche d'un « vivre ensemble » nécessaire⁷⁴».

Ces valeurs nous semblent relever moins d'un clivage entre gauche et droite (certaines bibliothèques récemment « passées » à la gratuité sont sous tutelle de municipalités de droite⁷⁵) que d'une culture forte du service public à la française, que l'on peut relier à une culture politique républicaine traditionnelle.

Cependant, on peut lire aussi dans cette politique de la gratuité l'influence d'Internet, où ce modèle domine, du moins en apparence.

2.2.2.2 L'ouverture: entre service public et marchandisation?

En 1627, Gabriel Naudé décrivait déjà sa bibliothèque idéale comme « ouverte à chacun et de facile entrée et fondée dans le but de n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui pourra en avoir besoin [...] Que chacun y puisse entrer à toute heure et y demeurer tant qu'il lui plaira⁷⁶».

La question de l'élargissement des horaires d'ouvertures constitue un sujet d'actualité dans l'univers des bibliothèques françaises, comme en témoigne la pétition de l'ONG « Bibliothèques sans frontières » au début de l'année 2014⁷⁷.

A la question « Quel sujet de débat dans la profession vous importe le plus : 19 % des répondants à notre questionnaire choisissent « L'extension des horaires d'ouverture et l'ouverture du dimanche » (après les « coupes budgétaires » (31%) et le « développement de la lecture numérique » (26%)).

Les entretiens confirment la relative importance de ce thème dans les valeurs professionnelles des bibliothécaires.

Ainsi, J.L. affirme : « Les heures d'ouverture : il y a quand même beaucoup de choses à faire⁷⁸ » et S.R. constate avec regret le « décalage entre constat et évolution des pratiques⁷⁹ » dans ce domaine.

Cependant, à l'échelle de la communauté professionnelle, cette question est controversée, comme en témoignent les débats animés qui suivirent la publication

⁷⁴ LE GOFF, Daniel, « La gratuité, ça paye », *op.cit.*

⁷⁵ Comme le montre Morgane DESSARD dans son mémoire (*Gratuité et bibliothèque, le projet politique face à l'émergence d'une culture de la gratuité*, mémoire de DCB sous la direction de Daniel LE GOFF, Villeurbanne, Esssib, janvier 2014, p.32.), où elle cite notamment l'exemple de Nice, dont la municipalité est de droite.

⁷⁶ NAUDE, Gabriel, *Advis pour dresser une bibliothèque*, cité dans AROT, Dominique, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°1

⁷⁷ BIBLIOTHEQUE SANS FRONTIERES, « Ouvrons plus les bibliothèques », 9 janvier 2014

⁷⁸ Entretien du 23 octobre 2013

⁷⁹ Entretien du 22 septembre 2014

de la pétition de BSF, évoquée plus haut. Une contre-pétition aux propositions de BSF a ainsi été lancée dans les jours suivant la publication de cette dernière⁸⁰.

Plusieurs cultures politiques, parfois contradictoires, nous semblent s'affronter entre les tenants et les détracteurs de cette plus grande ouverture des établissements, notamment sur la question de l'ouverture du dimanche.

Ainsi, cette volonté réelle d'ouverture au public relève dans les discours de certains professionnels d'une culture du service public à la française.

M.M cite spontanément ce thème lorsqu'on lui pose cette question et se déclare favorable à l'ouverture du dimanche car « sinon, c'est contraire aux missions de service public », précise-t-elle, « la bibliothèque doit ouvrir le dimanche car c'est un service public⁸¹ », rejointe en ce sens par T.H qui affirme que « l'argent public, c'est pour les besoins des gens tels qu'ils sont⁸² ».

N'est-il pas néanmoins possible d'y voir une sorte d'effet de mode influencée par les modèles étrangers ? T.H évoque le modèle des bibliothèques d'Europe du Nord, notoirement « en pointe » sur cette question : « Je suis d'accord avec les Scandinaves, qui ont des ouvertures sans personnel, parce que la société est comme ça ». C'est également au modèle scandinave que fait référence le texte de la pétition de BSF⁸³.

Cependant, la récente parodie, sur un réseau social, de la campagne de BSF pour l'ouverture du dimanche, assimilant cette dernière à l'ouverture dominicale des commerces⁸⁴, traduit, sous forme humoristique, pour le moins le malaise de certains professionnels face à la plus grande porosité entre la bibliothèque et la société.

Il semblerait que, chez certains bibliothécaires, la dimension de « sanctuaire » des établissements, souhaités hermétiques au monde qui les entoure, domine encore.

T.H a évoqué pour nous en entretien cette vision de la « bibliothèque conservatoire ».

Mais on peut peut-être expliquer cette hostilité par le refus d'assimiler la bibliothèque, lieu dont la dimension gratuite -qui l'exclut donc du monde économique- reste importante aux yeux de nombreux professionnels, à un commerce ou à une marchandise. Certains y voient une soumission de la bibliothèque à l'« ère de consommation de masse » et une perversion -idéologique- de ses missions. Ainsi, « être pour la « démocratisation de la culture » ne [serait] parfois qu'une autre manière de défendre la légitimité de l'ordre marchand⁸⁵ » et relèverait peut-être, bien cachée sous les atours de la modernité, une culture libérale.

⁸⁰ SOCIAL NEC MERGITUR, « Ouvrons mieux les bibliothèques », 13 janvier 2014

⁸¹ Entretien du 25 novembre 2014

⁸² Entretien du 22 septembre 2014

⁸³ BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES, « Ouvrons plus les bibliothèques », *op.cit*

⁸⁴ LA BIBLIOTHEQUE DU GOBELIN, « Solidaire avec Sephora, Castorama et Leroy Merlin, Bibliothèques Sans Frontières manifeste pour l'ouverture de ses magasins le dimanche », 6 novembre 2014

⁸⁵ DAVID, Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n°6

2.2.3 Démocratisation culturelle et accès à l'information: même combat ?

Depuis une quinzaine d'années, l'arrivée d'Internet et du numérique a bouleversé la culture professionnelle des bibliothécaires français.

2.2.3.1 Le numérique et les bibliothécaires: la « démocratie Internet : promesses et limites⁸⁶ »?

Dans les entretiens, plusieurs bibliothécaires notent la corrélation entre la construction de leur culture professionnelle et leur acculturation numérique : « Ce métier-là m'a beaucoup rapproché d'Internet, ce qui n'était pas le cas avant », note S. R⁸⁷.

Pour beaucoup, Internet, outre une aubaine bibliothéconomique (pour 47% des réponses à la question « Pour vous, le numérique représente...? »), constitue, puisqu'il permet, du moins théoriquement, l'accès de tous à un savoir libre et gratuit, un puissant vecteur de la transmission du savoir et donc un allié des missions des bibliothèques. Ainsi, 58 % des réponses à cette question affirment que le numérique représente une « opportunité pour les bibliothèques ». Le développement de l'accès à l'information en ligne, la lutte contre la fracture numérique sont des enjeux forts pour nombre de professionnels. Pour 26% des répondants au questionnaire, le « développement de la lecture numérique » est le sujet de débat actuel dans la profession qui leur importe le plus.

Plus prosaïquement, la réduction de la fracture numérique semble tenir à cœur à beaucoup de professionnels. J.L insiste notamment sur ce point : « Nous, on a encore des gens qui n'ont pas d'ordinateur, malgré les études du Credoc [qui montrent l'augmentation du taux d'équipement informatique des Français]. Où pourraient-ils aller pour en utiliser un, avec les cybers-cafés qui disparaissent? »

On a pu voir un moment dans le numérique, parce qu'il rendait techniquement possible cet accès de tous à l'information, un moyen d'atteindre cette démocratisation du savoir tant désirée pour les publics. Mieux, certains ont parlé de « démocratie Internet ».

Dominique Cardon souligne la filiation libertaire d'Internet⁸⁸, né-en partie- de la contre-culture américaine de la fin des années 1960.

Or, la culture libertaire, traditionnellement hostile à l'État, dialogue assez facilement avec la culture libérale et le marché. Les grands groupes qui dominent Internet s'étant progressivement regroupés en concentrations oligopolistiques qui s'approprient aisément les données personnelles à des fins marchandes, des problèmes de neutralités se posent, contre lesquels des collectifs comme « La quadrature du net » luttent.

L'illusion initiale de démocratie du net semble fort éloignée du paradigme actuel d'Internet, cyberutopisme qu'a dénoncé récemment Evgueny Morozov⁸⁹.

⁸⁶ L'expression est de Dominique CARDON, qui en a fait le titre d'un de ses ouvrages: *La démocratie Internet, promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010

⁸⁷ Entretien du 22 septembre 2014

⁸⁸ CARDON, Dominique, *op.cit.*, p. 31

Selon ce dernier, les nouvelles cultures politiques qui prennent Internet comme modèle de gouvernance se fourvoient car elles « n'ont pour l'instant produit aucune proposition significative sur un enjeu ne touchant pas directement au numérique. Lorsqu'ils ne veulent pas changer les manières de faire de la politique, les « *geeks* » la méprisent. D'après Morozov, nombre d'entre eux préfèrent les « solutions » technologiques ou technocratiques à l'activité politique⁹⁰».

D'autre part, l'instauration des *Digital Rights Management* (gestion des droits numériques) institués par les entreprises qui souhaitent contrôler et limiter la diffusion d'œuvres sous support numérique, en y apposant des verrous techniques qui empêchent leur diffusion et leur copie, est venue contrecarrer cette alliance supposée entre les missions des bibliothèques et les technologies numériques.

« De plus en plus, [avec les DRM] on a eu du mal à donner accès aux documents⁹¹», déplore D.B. qui travaille en bibliothèque universitaire.

C'est ce que rappelait dès 2004 Hervé Le Crosnier : « Le rôle même des bibliothèques dans le libre accès à la connaissance est remis en cause par les multiples règles juridiques (l'extension des « droits d'auteur » au-delà de leur sphère traditionnelle pour englober les usages des œuvres eux-mêmes) et techniques (les DRM ou *Digital Rights Management*) qui limitent la circulation des documents et la copie privée⁹²».

Ce dernier souligne également: « Il convient de mesurer combien l'existence même des bibliothèques et l'élargissement de leur mission forment un point de résistance à l'évolution du monde vers l'individualisation des accès à la connaissance et à la culture⁹³».

2.2.3.2 Bibliothécaires et communs de la connaissance⁹⁴: quelle culture politique?

Face à ces réductions de l'accès au savoir, à la culture et à l'information, des thèmes de mobilisation comme la défense des biens communs de la connaissance, l'ouverture des données, la défense du domaine public, la promotion d'un savoir libre, gratuit et partageable (via la lutte contre les *DRM* ou la publication d'articles dans des revues ou des archives ouvertes) sont au cœur des préoccupations de nombreux bibliothécaires français ces dernières années.

Par « Communs de la connaissance », il faut entendre, suivant en cela la définition qu'en donnent les membres du collectif Savoirs Com1 :

[d]es Biens [...] qui peuvent être créés, échangés et manipulés sous forme d'information, et dont les outils de création et le traitement sont souvent eux-mêmes de la connaissance (logiciels). Il peut s'agir de données, de connaissances,

⁸⁹ Voir à ce propos MOROZOV, Evgueny, *Pour tout résoudre cliquez ici ! L'aberration du solutionnisme technologique*, Limoges, Fyp Editions, 2014

⁹⁰ BROCA, Sébastien « Les chausse-trappes de la pensée Internet », *La Vie des idées*, 16 mai 2014.

⁹¹ Entretien du 26 novembre 2014

⁹² LE CROSNIER, Hervé, « L'engagement des bibliothécaires à l'heure de la société d'information », *Argus*, 2004, n°3, p.11-16

⁹³ *Ibid*

⁹⁴ Voir à ce propos *Bibliothèque(s)*, n° 76, octobre 2014

*de créations dans tous les médias, d'idées, de logiciels. Les biens communs de la connaissance sont des biens publics parfaits au sens économique, contrairement aux biens communs physiques, qui gardent toujours une part de rivalité ou d'excluabilité*⁹⁵.

Ces idées sont assez souvent évoquées dans les entretiens, lorsque nous avons demandé aux personnes interviewées quels étaient les débats actuels de la profession qui leur tenaient à cœur.

La lutte pour le développement et la promotion de l'Accès ouvert mobilisent actuellement nombre de bibliothécaires pour lesquels celui-ci constitue un enjeu primordial.

Ainsi, à propos de l'*Open Access*, G.V déclare : « [il n'] y a même pas de questions à se poser, on [ne] peut pas se dire qu'on va privatiser la connaissance, ce n'est pas normal que la recherche tout court, pas uniquement la recherche financée par les deniers publics, ne profite pas à tous⁹⁶ ».

D.B. évoque longuement le problème de l'accès à l'information limité par les verrous techniques et les contraintes d'identification qui nuisent à cet accès (notamment avec la récente instauration des lois antiterroristes) et parle littéralement de « combat de l'accès ». Pour elle, il s'agit d'une « bataille à mener avec les éditeurs qui verrouillent le savoir à des fins marchandes⁹⁷ ».

De la même manière, le projet « Prêt numérique en bibliothèque » (PNB) récemment expérimenté, est très controversé chez certains professionnels car il est perçu comme favorisant les DRM: « Avec PNB, les portes de la bibliothèque s'ouvrent aux DRM, ça pose un vrai problème » déplore N.F, qui travaille en bibliothèque municipale. Pour lui, PNB constitue une « régression dans beaucoup d'aspects⁹⁸ ».

Porté tout d'abord par des collectifs fondés récemment (en particulier SavoirsCom1, sur lequel nous reviendrons plus longuement), dans lesquels les bibliothécaires, bien que fort nombreux, ne sont pas seuls, ces thématiques ont été récemment reprises par les associations professionnelles traditionnelles. En témoignent deux projets de chartes, qui seront publiées prochainement : la « Charte de l'Open Science⁹⁹ » de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires et la « Charte des droits fondamentaux des citoyens à accéder et à partager l'information et les savoirs par les bibliothèques¹⁰⁰ » que dévoilera l'ABF lors de son prochain congrès, en juin 2015.

Cet ensemble de valeurs est assez complexe à analyser sous le prisme de la culture politique.

Faut-il lire en effet dans ces thématiques d'engagement la mise à jour du modèle traditionnel de la démocratisation culturelle, adapté à notre société

⁹⁵ SAVOIRS COM1, « Manifeste », 18 septembre 2012

⁹⁶ Entretien du 17 octobre 2014

⁹⁷ Entretien du 26 novembre 2014

⁹⁸ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

⁹⁹ ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, « Politiques de site IST et charte de l'Open Science : premiers retours sur le congrès 2014 »

¹⁰⁰ Évoquée par Lionel Dujol dans l'éditorial du numéro 76 de *Bibliothèque(s)*, octobre 2014

numérique, ou s'agit-il d'un paradigme complètement nouveau dans l'univers des bibliothèques françaises?

L' « extrême gauche plurielle¹⁰¹ »?

Bien que le collectif Savoirs Com1 n'ait pas officiellement de coloration politique, ses chevaux de bataille ont, d'après l'un de ses deux fondateurs « forcément une dimension politique¹⁰² ».

Si les thématiques qu'il défend semblent *a priori* relever de la gauche de l'échiquier politique français, une observation approfondie montre que la réalité est plus complexe.

« J'ai l'impression qu'on [le collectif Savoirs Com1] penche à gauche, c'est quand même assez net », confirme tout d'abord un des deux co-fondateurs en entretien mais [c'est une] question très compliquée¹⁰³ ».

Nous avons essayé ici d'analyser les différentes influences politiques qui nous semblent structurer l'idéologie du collectif.

Anticapitalisme et altermondialisme appliqués aux communs de la connaissance

Le mouvement des communs s'engage notoirement pour des alternatives, dans le domaine de la connaissance et de l'information, à l'économie libérale.

Ainsi, Hervé Le Crosnier, ancien conservateur des bibliothèques, aujourd'hui professeur de « culture numérique » à l'Université de Caen, dans son texte de soutien à Savoirs Com1, est éloquent¹⁰⁴ : il évoque le danger de l'« accaparement » du bien commun qu'est le savoir par des intérêts marchands (on pense notamment à la concentration des revues scientifiques aux mains d'un oligopole d'éditeurs) et la nécessaire « redistribution » des richesses. D'où le militantisme de ce groupe pour l'Open Access, dans lequel il voit un moyen de contrer la privatisation du savoir par les groupes d'édition scientifique, dont les tarifs en augmentation exponentielle font peser une menace sur les bibliothèques (en particulier universitaires) et leurs budgets d'acquisition.

Dans le « Manifeste de la guérilla pour le Libre Accès¹⁰⁵ », dont le titre révèle la coloration politique, Aaron Swartz¹⁰⁶, célèbre activiste et figure tutélaire des militants de l'accès, dénonce le fait de « fournir des articles scientifiques aux chercheurs des plus grandes universités des pays riches, mais pas aux enfants des pays du Sud », comme « scandaleux et inacceptable » : la rhétorique altermondialiste n'est pas loin.

Un des deux co-fondateurs, dans l'entretien qu'il nous a accordé, évoque, au sein de Savoirs Com1, « une vague sur l'économie sociale et solidaire qui rejoint

¹⁰¹ L'expression est tirée du titre de l'ouvrage de Philippe RAYNAUD, *L'extrême gauche plurielle*,

¹⁰² Entretien du 22 septembre 2014

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ SAVOIRS COM1, « Les membres du collectif »

¹⁰⁵ SWARTZ, Aaron, « Manifeste de la guérilla pour le libre accès », 2008

¹⁰⁶ Aaron Swartz (1986-2013), informaticien, militait, entre autres, pour l'Open Access. Inculpé pour une affaire de diffusion illégale d'articles scientifiques, il s'est suicidé avant son procès.

ATTAC, qui tient à le positionner à l'extrême gauche», ce que confirme Christophe Aguiton : « Dans les forums sociaux, le mouvement altermondialiste, les mobilisations environnementales, dans beaucoup de mouvements sociaux du sud, mais aussi dans les mobilisations contre les lois liberticides sur l'Internet, la défense et l'extension des biens communs est une priorité¹⁰⁷ ».

Le communisme contre les communs¹⁰⁸?

La pensée des communs est fortement attachée à l'idée de propriété et de gestion collective des biens par la communauté, telle qu'ont pu la théoriser les premiers penseurs socialistes du début du XIX^e siècle, comme Proudhon, avant que Karl Marx, et surtout la mise en place au cours du XX^e siècle des régimes communistes, n'introduisent dans ce courant une dimension étatique, et rejettent l'idée de propriété par la communauté.

« De façon presque contre intuitive, la pensée marxiste telle qu'elle a pu être implémentée dans les pays à économie administrée, n'a fait que renforcer la marginalisation, voire l'oubli total des communs dans les pays occidentaux. En effet, la collectivisation associée au terme « communiste » dont la racine étymologique est similaire à celle des Communs [Rey, 2011], a contribué à la confusion, alors que ces pays connaissaient en réalité un régime de propriété monopolistique d'État [Aguiton, 2012] », analyse Valérie Peugeot¹⁰⁹.

« Aussi, contrairement aux mouvements marxistes, [les communs] ne prônent pas un retour de la gestion à un État jugé souvent complice d'une forme extrême de capitalisme¹¹⁰ » poursuit-elle. Il est en effet important de souligner que, pour les tenants de cette pensée, les biens communs ne sont pas des biens publics.

La notion de « biens communs », si elle est très éloignée du collectivisme, peut en revanche se rapprocher de courants libertaires, « dans la mesure où elle propose une forme d'autogestion fondée sur une gouvernance horizontale¹¹¹ ».

L'encyclopédie collaborative Wikipedia est un symbole de la place essentielle de la notion de communauté qui régit l'idée de commun.

D'autre part, le lien entre le mouvement des communs de la connaissance, parce que ce sont souvent des communs numériques, et la culture du libre, qui est née dans le monde des informaticiens, est indéniable. Beaucoup de partisans des communs de la connaissance prônent ainsi l'utilisation du logiciel libre¹¹², dont un des fondements est l'existence d'une communauté qui fait vivre ces logiciels en les modifiant.

Cette philosophie du logiciel libre, que l'on retrouve dans des mouvements politiques comme le parti pirate et dans des postures volontairement provocatrices,

¹⁰⁷ AGUITON Christophe, « Biens communs, sphère publique et gauche de transformation sociale », Vecam, 2012

¹⁰⁸ Ce titre (et cette hypothèse) sont empruntées à DARDOT Christian et LAVAL Pierre, *Commun, essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014

¹⁰⁹ PEUGEOT, Valérie, « Les communs, une brèche politique à l'heure du numérique », CARMES, Maryse et NOYER Jean-Max, *Les débats du numérique*, Paris, Presses des Mines, 2013, p.77-98

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ TISSERANT, Clément, *Domaine public et biens communs de la connaissance*, mémoire de DCB sous la direction de Cristina ION, Villeurbanne, Enssib, 2014, p.37

¹¹² MERCIER, Silvère, « Logiciels libres et bibliothèques sous l'angle des communs de la connaissance », *Bibliobsession*, 28 novembre 2013

a elle aussi partie liée avec une certaine culture libertaro-anarchiste. La figure du « rebelle » hors des normes et du système y tient une place importante. Quand, dans son « Manifeste de la guérilla pour l'Open Access », Aaron Swartz évoque la « grande tradition de la désobéissance civile ¹¹³», la référence à Henry David Thoreau est incontestable.

Ainsi, l'imaginaire du « pirate » est fort chez les tenants de ce courant. Il y a quelques années, Joël Faucilhon a dressé un portrait du « pirate en conservateur de bibliothèque ¹¹⁴».

Des rapports complexes aux partis politiques français

S'il n'a officiellement pas de coloration politique, le mouvement des communs de la connaissance entretient tout de même des rapports avec certains partis politiques français.

Si un des deux –cofondateurs, affirme que le collectif est « complètement opposé à la politique du gouvernement », Savoirs Com1 ne cache pas ses affinités avec Europe Ecologie Les Verts ¹¹⁵- il évoque « beaucoup de convergences avec les écologistes, à cause des biens communs de la nature » - et sa proximité avec Nouvelle Donne (même s'ils ne soutiennent pas officiellement ce parti), partis qui se démarquent de la « gauche de gouvernement » française.

Silvère Mercier, co-fondateur du collectif s'est d'ailleurs présenté sous l'étiquette « Nouvelle Donne » aux dernières élections européennes ¹¹⁶. Même s'il ne faut pas toujours superposer schématiquement engagement politique personnel et pratiques professionnelles, cette démarche est révélatrice de valeurs communes.

En effet, à notre connaissance, Nouvelle Donne est la seule formation politique de gauche qui développe un discours et des actions précises et systématiques sur les thématiques des communs de la connaissance ¹¹⁷. Ainsi, ce parti a mis en place une commission « Biens communs ¹¹⁸ » et la députée Isabelle Attard a été initiatrice, en novembre 2013, d'une proposition de loi « visant à consacrer le domaine public, à élargir son périmètre et à garantir son intégrité », à l'Assemblée nationale ¹¹⁹.

Même si le « Front de gauche du numérique libre » a apporté son soutien au communiqué de SavoirsCom1 s'opposant à BnF-Partenariats ¹²⁰, d'après un des deux co-fondateurs, les rapports de Savoirs Com1 avec cette formation politique sont complexes et tendus car leurs visions respectives du travail, de l'emploi et du salariat (sur la question du revenu de base par exemple) semblent incompatibles.

¹¹³ SWARTZ, Aaron, *op.cit*

¹¹⁴ FAUCILHON, Joël, « Portrait du pirate en conservateur des bibliothèques », *Contre-feux, revue littéraire de Lektï*, 20 mars 2009

¹¹⁵ Entretien du 22 septembre 2014

¹¹⁶ NOUVELLE DONNE, « La liste Île-de-France »

¹¹⁷ Europe Ecologie Les Verts possède une commission intitulée « Liberté numérique partage2.0 » qui traite également de ces thématiques, mais sans que le concept de « Communs de la connaissance » ne soit nommément évoqué.

¹¹⁸ NOUVELLE DONNE, « Commission Biens communs/Connaissance ouverte »

¹¹⁹ ASSEMBLEE NATIONALE, « Proposition de loi visant à consacrer le domaine public, à élargir son périmètre et à garantir son intégrité », 21 novembre 2013.

Cette proposition de loi vient d'être rejetée, le 20 novembre 2014, par l'Assemblée nationale.

¹²⁰ SAVOIRS COM1, « Non à la privatisation du domaine public par la Bibliothèque nationale de France » *Savoirs Com1*, 18 janvier 2013

De façon générale, la vision de la société construite sur le travail que développe cette frange de l'extrême gauche entre en conflit avec les valeurs de Savoirs Com1. Cependant, certains membres du collectif déclarent se reconnaître dans certaines idées du Front de gauche, notamment sur la critique de la notion de propriété, sans que ces opinions ne fassent toutefois consensus parmi eux.

De manière parfois étonnante, les thématiques défendues par SavoirsCom1 transcendent les oppositions des familles politiques françaises. Ainsi, un des deux co-fondateurs indique qu'à propos de la neutralité du net, le collectif « se retrouve avec certains députés UMP¹²¹».

Il est donc assez difficile d'attribuer une unique coloration politique à ces valeurs.

Une culture politique contradictoire?

Nous avons vu plus haut le lien ténu entre les communs et la culture du libre. Or, la philosophie du libre rejette, sur le plan économique, la concentration oligopolistique ou l'exclusivité (au sens colbertiste du terme) mais accepte la marchandisation. Cette vision n'entre-t-elle pas en contradiction avec la négation du caractère marchand des bibliothèques et du savoir en général, qui semble chère à nombre des bibliothécaires français, et en premier lieu aux défenseurs de l'*Open Access* eux-mêmes?

Les débats internes sont vifs entre les membres de Savoirs Com1 :
Ainsi, selon un des membres du collectif :

Les communs devraient être inaliénables. Ma position là-dessus, elle est claire [...]. Il ne devrait pas pouvoir être possible de transformer une production scientifique en une source de revenus, alors même que les auteurs de cette production-là ont déjà été payés pour ce travail et, accessoirement, ont fait la démarche volontaire d'inscrire leur production dans un champ qui est celui de l'Open Access et qui lui aussi a partie commune avec les biens communs. Non seulement ces communs n'ont pas vocation à être réintégrés à des circuits marchands, mais ce serait même assez catastrophique qu'ils le soient¹²².

Mais d'autres sont plus mesurés, et n'excluent pas des usages marchands de biens immatériels gérés par des communautés :

Pour moi, les communs sont dans les espaces marchands et non-marchands. [...] Les communs sont-ils inaliénables ? On n'est pas tous d'accord là-dessus. C'est compliqué. En tout cas c'est difficile d'y répondre en prenant en bloc les communs. Les biens communs de la connaissance pourraient ainsi, tout comme le domaine public, faire l'objet d'une exploitation commerciale du moment que celle-ci ne pose pas d'exclusivité sur les contenus réutilisés¹²³.

¹²¹ Entretien du 22 septembre 2014

¹²² Un membre de Savoirs Com1 interrogé par Cément TISSERANT, cité dans *Domaine public et biens communs de la connaissance, op.cit*

¹²³ *Ibid.*

La composante libertaire de ce mouvement le rend ainsi très difficile à classer à gauche, du moins dans sa conception française.

Mais peut-être n'est-il tout simplement pas pertinent de lire cette culture au prisme de l'échiquier politique français ?

L'influence d'une culture anglo-saxonne, et plus particulièrement nord-américaine paraît assez forte dans ce mouvement: « Les valeurs traditionnelles du bibliothécaire en Amérique du Nord reposent essentiellement sur la défense du libre accès à l'information. [...], les bibliothécaires ont toujours considéré l'information comme un « bien public » [...] pour laquelle un accès gratuit ou du moins le plus ouvert possible est essentiel¹²⁴ » écrivait en 2000 Réjean Savard.

Les thématiques des communs de la connaissance, avant de connaître le succès en France, se sont d'abord développées aux États-Unis. La plupart des grands penseurs des communs, comme Elinor Ostrom¹²⁵ ou David Bollier, dont les écrits ont influencé les défenseurs de ces thématiques, sont d'ailleurs États-Uniens

Ainsi le berceau dans lequel sont nées ces idées ne les rend pas forcément assimilables aux valeurs de la gauche française traditionnelle (socialiste et communiste), globalement attachée à l'État et particulièrement à l'État-providence. Le caractère anti-gouvernemental des origines de ce mouvement entre même en contradiction avec l'attachement à l'État, tout au moins comme garant du statut, qui semble toujours animer une partie des bibliothécaires français: 23% des répondants trouvent que l'État est la meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires, après les associations professionnelles.

David Bollier, que l'on peut considérer comme un des principaux penseurs actuels des communs, ne cache pas sa méfiance à l'égard des institutions étatiques, qu'il place au même plan que le marché : « La tradition progressiste libérale, en revanche, suppose que l'État – pourvu qu'on lui donne assez de temps et qu'on exerce suffisamment de pression sur lui – peut et veut garantir tous les droits humains et civils des individus y compris l'égalité sociale et les opportunités, et que la « croissance » est le moteur indispensable de ces gains sociaux. Il me semble que les profondes limites, sinon les contradictions, de ces présupposés sont de plus en plus évidentes pour tout le monde, particulièrement depuis la crise financière de 2008¹²⁶ ».

Doit-on percevoir dans ces valeurs une rupture générationnelle ?

La question nous semble compliquée. Il est vrai que les thématiques des Communs de la connaissance paraissent mobiliser davantage les jeunes professionnels que les générations plus anciennes.

Cependant, si G.V par exemple déplore que certains de ses collègues n'ont « pas toujours conscience d'appartenir à une administration qui elle-même sert les valeurs de la République, les résultats du questionnaire prouvent le fort attachement, chez les jeunes, au service public et à l'État, davantage que pour les générations suivantes. 26% des répondants de cette classe d'âge jugent que l'État est « la meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires », contre seulement 19% pour les 36-50 ans. De même, à la question « Qu'est-ce qui

¹²⁴ SAVARD, Réjean, « La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2000

¹²⁵ Elinor Ostrom (1933-2012), prix « Nobel d'économie » en 2009, a théorisé les biens communs.

¹²⁶ BOLLIER, David, « Les communs nous aident à sortir du carcan de l'économie néolibérale, à travers des alternatives concrètes », *Observatoire des multi-nationales*, 10 avril 2014

vous paraît le plus important en bibliothèque ? », cette catégorie d'âge choisit davantage que ses aînés l'item « l'attachement au service public ».

M.M, 25 ans, nous a ainsi longuement rappelé que sa « vocation » de bibliothécaire relevait avant tout du choix de « servir la chose publique¹²⁷ ».

Davantage que d'un clivage droite/gauche, ces valeurs relèvent, selon nous, d'un attachement profond à un État fort, en contradiction avec l'identité première des communs, qui rejettent ce postulat.

Le changement dans la terminologie est peut-être révélateur d'un changement de paradigme : on parle aujourd'hui beaucoup plus d'accès que de partage : Bruno David évoquait déjà « le glissement sémantique de la notion de démocratisation, désormais exclusivement employée pour évaluer le développement de l'accès à l'information¹²⁸ ».

Ainsi, il nous semble peut-être que ce modèle et cette culture de l'accès ne sont pas une simple adaptation de la démocratisation culturelle, comme on pourrait à première vue le penser, mais une culture « nouvelle » dans les bibliothèques françaises.

Cependant, s'ils sont « nouveaux », ces militants de l'accès renouvellent certainement la dimension militante du métier, composante parfois mythifiée de l'identité professionnelle des bibliothécaires.

2.3 THEMES ET FORMES DE MOBILISATION: DES PRATIQUES TRADITIONNELLES ?

2.3.1 Des thèmes de mobilisation classiques dans la fonction publique

Exerçant un métier de conviction, les bibliothécaires s'engagent dans l'exercice de leurs fonctions. Dans son mémoire, Camille Hubert indique que « 63% des bibliothécaires interrogés dans le cadre de l'enquête estiment que l'engagement est une partie intrinsèque du métier¹²⁹ ».

Dans notre questionnaire, les thèmes de mobilisation professionnelle pour lesquels ils ont majoritairement opté peuvent être regroupés en deux grandes catégories : le développement de la lecture numérique (26% des réponses) et les coupes budgétaires (31%) qui touchent actuellement un certain nombre d'établissements. On peut y voir la permanence d'un attachement aux valeurs de démocratisation culturelle et à la défense d'un service public de qualité pour les usagers.

¹²⁷ Entretien du 26 novembre 2014

¹²⁸ DAVID, Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *op.cit*

¹²⁹ HUBERT, Camille, *Bibliothécaires et militantisme*, *op.cit.*, p.27

2.3.1.1 Les acquis de la fonction publique et la défense du statut.

Les motifs de grève ou de participation aux mouvements sociaux recourent en grande partie des tendances communes à l'ensemble de la fonction publique : ce sont la défense du « service public » (20 occurrences) d'une part, des retraites (23 occurrences), du statut et des acquis sociaux des fonctionnaires (43 occurrences) d'autre part qui sont invoqués.

En effet, on retrouve chez un certain nombre de bibliothécaires interrogés une fierté d'appartenir au « service public».

Il ressort ainsi du questionnaire que 43% des réponses à la question « Qu'est-ce qui vous paraît important dans la profession ? » ont opté pour « la défense du service public ». Les jeunes générations ne sont pas les moins porteuses de cette valeur, comme on pourrait le croire, puisque 52 % de leurs réponses sont allées à cet item, contre 36% environ pour les deux autres générations.

Parmi les motifs de grève invoqués, 20 répondants citent spontanément la « défense du service public».

Les entretiens confirment la permanence de cette valeur: « Le fait d'avoir des conservateurs fonctionnaires, ça garantit la défense de valeurs», déclare G.V, qui ajoute que ces dernières doivent être des « préalables » au recrutement : « Il y a des valeurs qu'il vaut mieux avoir avant¹³⁰».

On peut également analyser la très fréquente évocation des coupes budgétaires qui grèvent les budgets des établissements comme l'illustration de l'attachement des bibliothécaires à la défense d'un service public de qualité, qui offrirait collections et services attractifs aux usagers.

La défense du statut de fonctionnaire constitue également une thématique de mobilisation importante. Dans les motifs de grève les plus fréquemment évoqués, c'est ce thème qui, d'assez loin, domine dans les réponses (43 occurrences).

En évoquant les motifs de grève de certains de ses collègues, G.V parle d'un « souci de ne pas perdre ce qu'on a».

On peut lire dans ces pratiques les valeurs de ce que Christophe Aguiton appelle « la gauche de transformation sociale » : « A l'inverse, le discours militant des partis et courants politiques de la gauche de transformation sociale va se polariser sur la sphère publique (défense des services publics, nationalisation des banques, etc.)¹³¹», explique-t-il.

2.3.2 Des formes traditionnelles de mobilisation de gauche toujours présentes ?

2.3.2.1 La grève : combien de divisions ?

D'après nos observations, la grève demeure une composante assez forte de l'identité professionnelle des bibliothécaires.

¹³⁰ Entretien du 17 octobre 2014

¹³¹ AGUITON, Christopher, « Biens communs, sphère publique et gauche de transformation sociale », *op.cit*

Ainsi, 52% des répondants à notre questionnaire déclarent avoir déjà été grévistes dans l'exercice de leurs fonctions.

Idéologiquement, la grève semble importante et sa légitimité reste forte : « La grève pour moi, c'est imprescriptible », déclare G.V, qui ajoute : « Si ça dysfonctionne quand il y a une grève : tant mieux, ça permet de débloquer la situation plus vite, [...] on n'a pas à s'[en]excuser ». « Le conflit n'est pas forcément à proscrire », conclue-t-elle.

M.M nous indique que pour elle : « La grève, c'est très important ».

Cependant, c'est une pratique qui décroît sensiblement avec l'âge des répondants. Même s'il paraît évident que de jeunes professionnels, à la carrière mathématiquement moins longue que celle de leurs aînés, ont connu moins d'occasions de faire grève, il n'en reste pas moins que cette pratique semble décliner chez les 23-35 ans. « J'ai très rarement fait grève et ne suis globalement pas attiré par cette forme d'action », nous indique par exemple un jeune conservateur de 31 ans dans ses réponses au questionnaire en ligne.

Les entretiens nous ont toutefois permis de nuancer cette tendance car les deux plus jeunes bibliothécaires que nous avons interrogées avaient déjà été grévistes. « C'est une question d'engagement par rapport à la profession, ce n'est pas forcément incompatible avec les intérêts des usagers¹³² », explique D.B., 33 ans.

M.M, élève conservateur, 25 ans, nous indique : « J'aimerais pouvoir faire grève avec mes agents¹³³ ».

Ici, l'influence de la culture familiale semble forte, les deux collègues interrogées l'évoquent spontanément.

2.3.2.2 Le syndicalisme et les associations professionnelles : le choix de la représentativité ?

La population interrogée est plus syndiquée (19%) que la moyenne dans la fonction publique (aux alentours de 16%)¹³⁴ et sa participation aux associations professionnelles est assez forte (37%).

De même que pour la grève, le syndicalisme est, pour certains, connoté de façon très positive : « Je considère que le syndicalisme est la voie la plus saine d'expression », déclare ainsi G.V, qui voit dans la « nécessité d'un syndicat structuré la garantie d'un dialogue sain ».

« Le syndicalisme, c'est très important » affirme M.M. « Je me syndiquerai quand je pourrai, de la manière la meilleure possible » poursuit-elle, en vantant la « vertu d'éducation du syndicalisme au minimum en soi et en local » dans lequel elle voit un moyen de « donner de sa personne pour les autres¹³⁵ ».

¹³² Entretien du 26 novembre 2014

¹³³ Entretien du 25 novembre 2014

¹³⁴ MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, « La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives », *Trésor éco*, n°129, mai 2014

¹³⁵ Entretien du 25 novembre 2014

Jusqu'ici, on ne remarque rien de très original: on peut assez aisément lire dans ces discours la marque d'une culture influencée par les valeurs de la gauche traditionnelle française, ses formes et thématiques de mobilisation politique.

70 % des personnes interrogées se déclarent d'ailleurs de gauche. Dominique Lahary cite dans son « Fossé des générations¹³⁶ » un bibliothécaire qui affirme « Globalement, tout le monde est à gauche ».

« Je me positionne à gauche, voire très à gauche », nous a déclaré M.M.

De même, à la question des engagements personnels (notamment politiques), les partis les plus souvent cités par les répondants sont des partis que l'on classe à gauche, voire « à la gauche de la gauche ». Le Parti Socialiste, Europe Écologie les Verts (et notamment sa section jeunesse), le Nouveau Parti Anticapitaliste/Ligue communiste Révolutionnaire et le Front de Gauche (Parti communiste français et Parti de gauche) sont les partis politiques les plus souvent nommés.

Néanmoins, un clivage générationnel apparaît à la lecture des résultats des questionnaires.

Le syndicalisme décroît très fortement avec l'âge des répondants. De 35% chez les plus de 50 ans, il ne représente plus que 27% des 36-50 ans pour chuter brutalement à hauteur de 8% chez les 23-50 ans.

La participation à une association professionnelle semble quant à elle moins touchée par ce phénomène de déclin. Elle ne touche cependant plus « que » 30% de la jeune génération contre 44% des 36-50 ans.

Nous pensons qu'on peut lire dans ce constat un relatif rejet, chez les jeunes professionnels, rejet qui s'applique d'ailleurs à l'ensemble de la société, des institutions dans lesquelles hiérarchie et représentativité sont les modes traditionnels de gouvernance.

Si le mouvement des Communs rejette la représentativité¹³⁷, il entretient en revanche un lien avec le « participatif ». En cela, il est sans doute en osmose avec les nouvelles « tendances » qui ont cours dans la culture professionnelle de certains bibliothécaires.

¹³⁶ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit.*

¹³⁷ « Les Communs seraient ainsi le levier pour sortir le système démocratique représentatif de l'impuissance politique dans laquelle il s'est fourvoyé », PEUGEOT, Valérie, « Les Communs : une brèche politique à l'ère du numérique », *op.cit.*

3. VALEURS NOUVELLES : VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Quelques thématiques « secondaires » mais néanmoins fortes et relativement nouvelles dans la culture professionnelle des bibliothécaires français émergent du questionnaire et de l'observation d'expériences de terrain ces dernières années.

3.1 L'USAGER AU CENTRE?

Issues des Lumières et de l'universalisme révolutionnaire, les bibliothèques françaises ont été conçues comme des institutions où la diffusion du savoir s'effectue « par le haut», et pour lesquelles, par conséquent, « la distance avec l'utilisateur semble [...] constitutive¹³⁸».

Même si, depuis longtemps, une frange de plus en plus importante de bibliothécaires s'est attachée à se dégager de cette emprise élitiste, cet héritage a longtemps semblé difficile à renier. T.H, jeune retraité, note que la survalorisation de la prescription est une marque générationnelle : « A mon époque, [*id est* les années 70] affirme-t-il, c'était vraiment *top-down* ; avec les meilleures intentions du monde, les bibliothécaires voulaient inculquer [quelque chose] au public¹³⁹».

Si la prise en compte des besoins et des envies des publics (via des enquêtes, des statistiques, des cahiers de suggestions...) est évidemment complètement entrée dans la culture professionnelle - J.L indique la nécessité comme mission essentielle des bibliothécaires de « faire des choses pour tous les types de publics¹⁴⁰», il n'en demeure pas moins qu'il s'agit toujours d'une conception de la bibliothèque dans lequel l'utilisateur reste encore passif.

Or, ces dernières années, des expériences sont venues mettre à mal ce modèle et traduisent un profond changement dans la perception du public.

3.1.1 La bibliothèque: terrain d'expérience de la « démocratie participative »?

Depuis quelques années en effet, des expériences de « démocratie participative en bibliothèque » sont mises en place par des professionnels dans leurs établissements.

Par ce concept, nous entendons une démarche dans laquelle l'utilisateur, considéré avant tout comme un citoyen, est impliqué et considéré au même niveau que le bibliothécaire pour bâtir les services de l'établissement. On parle ainsi volontiers de co-construction, qui est, selon Elise Breton, la variante la plus aboutie de la participation.

¹³⁸ EVANS, Christophe, «La place des publics dans le modèle français: une approche sociologique», BERTRAND, Anne-Marie et al. (dir), *Quel modèle de bibliothèque?*, Villeurbanne, Enssib, 2008

¹³⁹ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁴⁰ Entretien du 23 octobre 2014

Citons pêle-mêle -et sans prétention à l'exhaustivité- l'exemple des « Biblioremix¹⁴¹ » à Rennes (qui viennent d'être mises en pratique à la fin du mois de septembre 2014), la co-construction de collections avec les usagers (« Montez le son¹⁴² » à la Bibliothèque municipale de Lyon (Croix-Rousse) depuis novembre 2013 ou « Lékri dézados¹⁴³ » à Montreuil) ou l'implication des habitants dans la construction de la future médiathèque, comme ce fut le cas à Lezoux¹⁴⁴, en Auvergne.

On note toutefois peu d'expériences en bibliothèque universitaire, ce que semble regretter G.V: « Il y a toute une partie du combat pour ce type d'appropriation de la bibliothèque par les usagers qui est plus importante en BU qu'en BM¹⁴⁵ », affirme-t-elle.

Nous pouvons néanmoins considérer que c'est une tendance désormais relativement présente dans les valeurs professionnelles des bibliothécaires interrogés. Ainsi, à la question « Selon vous quelle relation la bibliothèque doit-elle entretenir avec la société qu'elle dessert ? », 43% des réponses optent pour l'item « Les publics doivent participer à la construction des collections et des services ».

Si Silvère Mercier se désolait, en 2008, de ce que « la bibliothèque participative était encore à inventer¹⁴⁶ », en 2014, la tendance semble relativement bien présente aujourd'hui. Une journée d'étude sur ce thème a d'ailleurs été organisée en novembre 2013 par l'ABF¹⁴⁷.

3.1.1.1 Le participatif ou l'utilisateur citoyen

Si les collectifs d'usagers sont une chose ancienne en bibliothèque, les professionnels ont longtemps entretenu un rapport conflictuel avec ces dernières : « Dans ma jeunesse professionnelle [les années 70], c'était le diable, complètement le diable¹⁴⁸ » rappelle T.H.

Les racines de cette perception négative sont sans doute à trouver dans la culture politique française, traditionnellement hostile aux « corps intermédiaires », comme le montre Pierre Rosanvallon¹⁴⁹.

Où trouver alors les origines, visiblement peu françaises, de ce mouvement « participatif » ?

¹⁴¹ Il s'agit d'un « dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non des bibliothèques...), et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser. »

¹⁴² BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, « Montez le son », *Agenda*, février 2013

¹⁴³ BIBLIOTHEQUE DE MONTREUIL, « Lékri-dézados, club de lecture »

¹⁴⁴ GULLAUD, Hubert, « Construire la médiathèque... avec les habitants », *La feuille, l'édition à l'heure de l'innovation*, 20 février 2013

¹⁴⁵ Entretien du 17 octobre 2014

¹⁴⁶ MERCIER, Silvère, « Les bibliothèques participatives restent encore à inventer », *Bibliobsession*, 9 décembre 2008

¹⁴⁷ ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, « La participation en bibliothèque », *Compte rendu de la journée d'étude de l'ABF du 21 novembre 2013*, « La bibliothèque participative, quand le public s'en mêle »

¹⁴⁸ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁴⁹ ROSANVALLON, Pierre, *Le modèle politique français*, op.cit, p.14

Doit-on y voir l'influence des bibliothèques anglo-saxonnes et scandinaves, traditionnellement plus ouvertes au public ? « Dans les pays du Nord, ça se faisait », indique J.L, lorsqu'on l'interroge sur les influences qui ont pu sous-tendre sa décision de mettre en place « Montez le son ».

Elise Breton évoque dans son mémoire l'influence de la notion anglo-saxonne de *community*¹⁵⁰.

Ne peut-on pas y lire aussi une plus grande porosité de l'institution « bibliothèque » avec la société qu'elle dessert, dans laquelle les formes de démocratie « directe » (pensons notamment aux conseils de quartier) semblent connaître un certain succès ?

Deux répondants à notre questionnaire quantitatif nous ont fourni des pistes d'analyse intéressantes sur l'héritage politique qui sous-tend cette question de la démocratie participative.

A la question sur l'engagement personnel en dehors des bibliothèques, un adjoint du patrimoine (catégorie C) de trente ans a déclaré : « militer pour un retour à la démocratie athénienne, une assemblée tiré au sort, une réécriture d'une constitution par les citoyens via des ateliers d'écriture ».

Un autre bibliothécaire explique que selon lui : « Le système politique dans lequel nous vivons actuellement est une aristocratie... Nous ne sommes pas en démocratie puisque le système électoral amène forcément aux pouvoirs ceux qui s'estiment être les meilleurs (ce sont souvent les plus riches). Les pauvres n'ont aucun pouvoir. Nous étudions la démocratie athénienne et pourtant nous n'avons retenu aucune leçon du passé. À quand une véritable démocratie ? Il est temps pour le peuple de gouverner par lui-même et non plus d'être tributaire de décisions qui le dépassent... ».

Ainsi l'imaginaire des origines antiques de la démocratie directe semblent coexister dans certains esprits avec des modèles participatifs plus contemporains, tels ceux promus par les collectifs influencés par les mouvements « pirates », dans lesquels la culture d'une gouvernance horizontale est forte.

Le lien entre participatif et exercice de la citoyenneté est évident : « La participation nous permet de renouer avec un certain engagement politique. Ce n'est pas la démocratisation mais la co-construction. C'est aussi proposer au citoyen de se construire et de construire la société », explique Raphaëlle Bats¹⁵¹ lors de son intervention à la journée d'étude de l'ABF citée plus haut.

C'est ce que confirme J.L en rappelant que sa démarche a pour but de « faire rentrer le citoyen dans la bibliothèque » et en soulignant les résultats positifs, du point de vue de la construction citoyenne, de son entreprise. Pour elle, « c'est un vrai apport » car aujourd'hui « ces usagers se sentent concernés¹⁵² ».

« On est dans une période où il faut que les usagers se sentent partie prenante du fonctionnement [de la bibliothèque] et pas être là et regarder ce que les bibliothécaires choisissent¹⁵³ », déclare T.H.

¹⁵⁰ BRETON, Elise, *Co-construire les collections avec les usagers*, mémoire de DCB sous la direction de Bertrand CALENGE, Villeurbanne, Enssib, 2014

¹⁵¹ BATS, Raphaëlle, « La participation en bibliothèque » *op.cit.*, p. 7

¹⁵² Entretien du 23 octobre 2014

¹⁵³ Entretien du 22 septembre 2014

3.1.1.2 Un changement de paradigme dans la perception du public ?

Dans la conception traditionnelle de la bibliothèque française, la relation au public se fait distante.

Or, la dimension participative introduit une posture d'égalité avec ce public, ce qui semble assez éloigné de la culture traditionnelle des bibliothécaires français.

« La demande de mise en place d'organes de participation démocratique à la vie du service public de lecture publique ne correspond pas à notre culture professionnelle¹⁵⁴ », rappelle ainsi Véronique Parmentier, directrice de la bibliothèque municipale de Fontaine, lors de son intervention à la journée d'étude de l'ABF citée plus haut.

Si J.L affirme qu'elle « ne croi[t] pas à la supra-connaissance des bibliothécaires, aujourd'hui, c'est plus possible, peut-être il y a 20 ans », elle indique tout de même des réactions d'opposition à ce projet participatif de la part des professionnels en évoquant l'hostilité première des responsables des autres fonds musicaux du réseau de la Bibliothèque Municipale de Lyon¹⁵⁵.

Faut-il y voir, comme cette dernière semblait le penser, une simple défense du pré carré « professionnel » de bibliothécaires se sentant attaqués sur leurs compétences, quiproquo facilement levé, ou peut-on y lire la permanence, chez certains, d'une vision d'un public non savant, « à éduquer » ?

Peut-être, subsiste-t-il encore, comme l'écrivait Sonia Murlan-Marzaguil « dans la conception que les bibliothécaires se font du public, l'écho de la perfection qu'ils voudraient pour eux-mêmes et pour la bibliothèque. Et comme nous nourrissons le mythe de la bibliothèque idéale, nous voudrions un public parfait, idéal lui aussi¹⁵⁶ » ?

3.1.1.3 Les limites politiques du participatif

Le « participatif » en bibliothèque nous semble avoir ses limites.

On peut tout d'abord douter, dans les dispositifs participatifs évoqués plus haut, de la réelle représentativité, sur le plan quantitatif et qualitatif, de la population que la bibliothèque doit desservir.

Ainsi, à propos de « Montez le son », J.L mentionne un « noyau dur de 10 personnes » qui participent aux réunions d'acquisition, ce qui semble numériquement peu par rapport à la population du quartier de la Croix-Rousse, public « cible » de cette bibliothèque¹⁵⁷. N'y a-t-il pas un risque que les démarches participatives touchent le même public, c'est à dire des gens qui connaissent les usages de la bibliothèque ?

T.H confirme cette impasse. « Le problème c'est qu'on a des minorités agissantes, alors de qui sont-elles représentatives ? » regrette-t-il. On perçoit dans ce discours

¹⁵⁴ PARMENTIER, Véronique, « La participation en bibliothèque », *op.cit.*, p.1

¹⁵⁵ Entretien du 23 octobre 2014

¹⁵⁶ MOURLAN-MAZARGUIL, Sonia, *Les bibliothécaires ennemis de la bibliothèque*, *op.cit.*

¹⁵⁷ Face à ce constat, J.L nous a fait part de sa volonté d'ouvrir le comité d'usagers de « Montez le son » à un plus grand nombre de participants.

le poids symbolique d'une sorte d'obligation de la représentativité et une disqualification, même involontaire, de la participation dans la mesure où elle nuirait peut être à cette culture de la généralité évoquée plus haut.

D'autre part, ces expériences nous semblent toucher, à quelques exceptions près, principalement des publics issus de milieux culturellement favorisés.

Même si J.L nous a confié ne pas croire que les participants à « Montez le son » « soient des gens privilégiés culturellement [...], elle avoue qu' « on ne les interroge pas sur le reste [hors musique] de leurs pratiques culturelles ». Il nous semble que le fait que cette entreprise ait vu le jour sur le plateau de la Croix-Rousse, quartier « bourgeois bohème » de Lyon, est quelque peu significatif. « Peut-être qu'à la Duchère ou au Point du Jour, ça n'aurait pas pris¹⁵⁸ », concède J.L qui évoque un possible projet de co-construction des collections de BD qui pourrait prochainement être mis en place dans le 6e arrondissement, lui aussi quartier privilégié de Lyon¹⁵⁹.

Ainsi, on rencontre globalement peu d'expériences participatives dans les quartiers « difficiles » : est-ce révélateur ? Dans *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Denis Merklen évoque une anecdote personnelle significative. Invité, en tant que sociologue, à un colloque sur « la bibliothèque outil de lien social », organisé par le conseil général du Val d'Oise, une absence l'a « frappé : aucun habitant des quartiers concernés, aucune association d'habitants, aucun collectif, groupe politique, religieux ou groupe de musique n'avait été invité à participer aux débats¹⁶⁰ ».

Cependant, des expériences de participation dans des territoires ruraux, comme à Lezoux (Puy-de-Dôme) peuvent peut-être permettre de nuancer ce sentiment.

Enfin, les pratiques participatives sont-elles vraiment satisfaisantes et efficaces ? Certains professionnels, sans être hostiles à l'essence de cette démarche, restent dubitatifs : « Si on institutionnalise, on refait des rituels de représentation », constate T.H.

« Outre la résistance idéologique de notre métier, il faut tenir compte de l'efficacité des dispositifs de démocratie participative : les résultats sont-ils à la hauteur des attentes¹⁶¹ ? », s'interroge Véronique Parmentier.

La question des éventuelles pressions communautaires que pourrait susciter ce type de projet, notamment depuis les affaires dites du Salon beige, constitue une autre barrière intellectuelle chez certains bibliothécaires.

Pour une quantité non négligeable de professionnels (22%) ayant répondu au questionnaire, cette question est l'objet de débat actuel dans la profession qui les préoccupe le plus. Ce problème a d'ailleurs été évoqué par un membre du public, jeune conservateur, durant la table ronde organisée en mai 2014 à l'Enssib, qui traitait, entre autres, de la bibliothèque participative¹⁶².

¹⁵⁸ Entretien du 23 octobre 2014

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ MERKLEN, Denis, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 248

¹⁶¹ PARMENTIER, Véronique, « La participation en bibliothèque » *op.cit.*, p.1

¹⁶² Table ronde « Bibliothèque et politique », Enssib, 21 mai 2014

3.1.2 De la communauté aux communautés?

Outre les expériences participatives, la prise en compte, par les bibliothécaires, de l'usager en tant qu'individu, et non plus en tant que globalité, peut se faire en le reconnectant avec ses identités.

Ainsi, depuis plusieurs années, dans certaines bibliothèques, les « communautés », au sens anglo-saxon du terme (ethniques ou sexuelles notamment), sont « ciblées » via des collections dédiées : fonds pour communautés Lesbiennes, Gay, Bisexuels, Transsexuels au « Point G » à la Bibliothèque municipale de Lyon, fonds « Égalité de genres » à la Bibliothèque municipale de Strasbourg ou fonds en langues des communautés immigrées présentes sur le territoire dans certaines bibliothèques municipales, principalement à Paris et en Seine Saint-Denis (Bobigny, Montreuil, réseau de Plaine Commune...).

A la BDIC, S.R évoque l'objectif de l'établissement de se tourner de plus en plus vers les publics d'associations militantes (du type « Marche des Beurs » de 1983¹⁶³) pour lesquelles la bibliothèque possède des fonds intéressants. Dans le cadre du *Labex* auquel participe la BDIC (Les passés dans le présent), on s'interroge sur la manière de rendre visibles ces fonds aux communautés. Faut-il voir dans ces collections et services le désaveu par les bibliothécaires du modèle républicain universaliste français ? De la « culture politique de la généralité » évoquée plus haut ?

3.1.2.1 Des missions naturelles pour les bibliothèques?

Les professionnels défendant ces valeurs s'appuient, avec raison, sur les textes fondateurs des missions de la bibliothèque, comme la charte du Conseil Supérieur des Bibliothèques (1991) ou le Manifeste de l'Ifla pour la bibliothèque multiculturelle (2006), qui évoquent la construction de l'individu, pour argumenter leurs choix.

Ainsi, le texte qui sert de « manifeste » à la Légothèque, commission de l'ABF créée en 2012 et qui vise à « réfléchir sur des problématiques autour de la construction de soi et de la lutte contre les stéréotypes » affirme qu'

Au droit à l'éducation, au droit à l'information et au savoir, il convient dès lors d'ajouter un droit d'accès à son histoire et sa culture d'origine comme un droit « de se découvrir et de se construire à partir d'un espace à soi, en y étant aidé par des mots qui parfois ont été écrits à l'autre bout de la Terre et qui en apprennent long sur [soi]-même, sur des régions de [soi que l'on n'avait] pas explorées ou pas su dire».

La bibliothèque en tant qu'institution culturelle et plus encore, les bibliothécaires en tant que médiateurs du livre et de l'information, en tant que passeurs de culture, ont réellement un rôle à jouer dans la construction de l'individu en lui donnant accès à des collections et des espaces en lesquels il peut

¹⁶³ Entretien du 22 septembre 2014

*interroger, construire et affirmer ce qu'il est, ce qu'il souhaite être, ce qu'il se pense être*¹⁶⁴.

Cependant, de nombreux professionnels s'interrogent sur l'opportunité de ces pratiques. Ainsi, comme le rapporte Renan Benyamina, la création de la Légothèque « a suscité plusieurs réactions, notamment concernant les risques de «communautarisme» qu'une telle entreprise comportait¹⁶⁵».

3.1.2.2 Un modèle controversé ?

Il s'agit en effet, selon nos observations, d'un modèle quelque peu controversé chez les bibliothécaires français, et ce à plusieurs titres.

En effet, la prise en compte de cette thématique des « communautés » dans la littérature professionnelle n'est pas si récente que cela.

En 2003, Hélène Bourquin-Keller évoquait déjà ces problématiques dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France*, où elle constatait : « Aujourd'hui, dans la plupart des bibliothèques municipales françaises, les langues d'immigration, à l'exception des langues d'immigration européennes (italien, espagnol, portugais, polonais, etc.), sont donc absentes, ou présentes uniquement sous forme d'échantillons, même dans les grands établissements¹⁶⁶».

A l'exception des quelques établissements évoqués plus haut, la situation ne semble pas avoir beaucoup changé en 2014.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, T.H nous confirmait qu'« on [les bibliothèques françaises] n'est pas vraiment avancés là-dedans».

Il semblerait en effet la prise en compte des communautés ne soit pas une valeur dominante chez les bibliothécaires interrogés.

Ainsi, l'item « Toutes les communautés doivent être représentées dans les collections » n'est choisi « que » par 23% des réponses.

La direction de la bibliothèque municipale de Noisy le Sec (Seine-Saint-Denis) se montre par exemple assez sceptique sur les fonds en langues étrangères des établissements voisins, préférant orienter ses publics issus de communautés immigrées vers des collections et des services en Français Langue Étrangère. Elle évoque « une matinée par semaine en salle multimédia pour le FLE via des ateliers » et la mise en place d'un fonds « français facile » : avec « de vrais bons livres de littérature, mais accessibles¹⁶⁷ ».

Ici, l'influence du modèle universaliste de la République française, une et indivisible, basé sur l'assimilation et l'intégration des populations immigrées, se traduit en termes bibliothéconomiques, dans les collections et les services, par une offre destinée à un « usager abstrait », selon la belle formule de Dominique

¹⁶⁴ LEGOTHEQUE, « A propos », février 2012

¹⁶⁵ BENYAMINA, Renan, *Du placard au rayon, visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, mémoire de DCB sous la direction de Christophe CATANESE, Villeurbanne, Enssib, janvier 2013

¹⁶⁶ BOURQUIN-KELLER, Hélène, « Les langues d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, n°5

¹⁶⁷ Entretien du 2 octobre 2014

Lahary¹⁶⁸. La seule communauté reconnue dans la République est celle des citoyens.

Or, ce modèle semble manifestement d'origine étrangère.

Renan Benyamina, dans son mémoire sur les fonds sur le genre en bibliothèque¹⁶⁹, évoque l'influence du paradigme anglo-saxon. De même, il rapporte que Raphaëlle Bats déclare avoir fondé la Légothèque après avoir entendu une conférence d'un bibliothécaire états-unien et souligne les difficultés d'adaptation de ce modèle à la culture politique française.

Comme le rappelait David-George Picard, « Certaines particularités historiques des bibliothèques françaises induisent une forme d'obstruction à l'importation totale des modèles revendiqués et, en priorité, du modèle anglo-saxon¹⁷⁰ » qui poursuit plus loin : « L'essence républicaine des bibliothèques française, ayant vocation à desservir tous les citoyens de la même manière[...] est évidemment contraire à l'approche anglo-américaine prenant davantage en compte la diversité culturelle, fruit de la juxtaposition de communautés¹⁷¹ ».

D'autre part, les craintes du communautarisme sont fortes dans la profession : dans son mémoire d'étude, Lucie Leprévost-Granger évoque un « tabou ». « Rares ont les bibliothèques, écrit-elle, qui [...] déclarent travailler spécifiquement en direction des communautés. Le terme est d'ailleurs très peu employé¹⁷² ».

A propos de Plaine Commune, elle explique que « l'idée d'égalité, d'équité reste très ancrée chez les équipes et une gêne relative a parfois été perçue quant au fait de travailler en direction d'un public en particulier, plutôt que de développer les actions au service de tous¹⁷³ ».

Ces craintes révèlent sans doute, en creux, la permanence chez certains bibliothécaires d'un fort attachement à l'universalisme du modèle politique français.

53 % des réponses à la question « Selon vous, quelle relation doit entretenir la bibliothèque avec la société qu'elle dessert ? » vont à l'item qui propose la « neutralité du service public face aux « communautés », ce que nous confirme en entretien G.V : « La bibliothèque, c'est plus un lieu à préserver des revendications communautaristes ». Cette dernière affirme son attachement à la neutralité : « Il faut rester vigilant et y veiller », déclare-t-elle à ce sujet.

Le clivage générationnel semble assez fort sur cette question, avec un effet de miroir, assez étonnant d'ailleurs, entre les 23-35 et les plus de 50 ans, davantage

¹⁶⁸ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

¹⁶⁹ BEYAMINA, Renan, *Du placard au rayon, visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*, *op.cit*

¹⁷⁰ PICARD, David-Georges Picard, « Un modèle anglo-saxon? », *Quel modèle de bibliothèque?*, *op.cit*, p.27

¹⁷¹ *Ibid.* p. 38

¹⁷² LEPREVOST-GRANGER, Lucie, *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises : pratiques, tabous, évolutions*, mémoire de DCB sous la direction de Christophe CATANESE, Villeurbanne, Enssib, janvier 2013

¹⁷³ *Ibid.*

favorables (respectivement 26 et 31% des réponses) à la « représentation de toutes les communautés dans les collections » que la génération intermédiaire (20%).

Ainsi, D.B., 33 ans, nous indique que pour sa part, elle perçoit très positivement ces fonds et ne voit pas en eux un frein à l'intégration des populations d'origine immigrée: « J[*e n'*] ai pas l'impression que ce soit incompatible » déclare-t-elle. Mais elle souligne qu'elle a bien conscience qu'en France « on n'est pas du tout dans ce modèle-là » et qu'il lui semble difficile de représenter toutes les communautés, en citant l'exemple de la bibliothèque Melville (Ville de Paris) où il existe une grande offre de documents en langue chinoise, mais quasiment rien à destination des personnes émigrées venues d'Afrique de l'Ouest, alors qu'une telle communauté est présente dans le quartier.

M.M, 25 ans, juge également ces fonds de manière positive et y voit une immense possibilité d'ouverture culturelle.

De même, ces deux jeunes bibliothécaires ne pensent pas du tout que ces fonds « encouragent le communautarisme ». Pour elles, le phénomène est même inversé : « Plus on s'éduque, plus on s'éloigne du communautarisme¹⁷⁴ » déclare M.M.

3.1.3 Entre publics et neutralité: un paradoxe?

Ainsi, il existe, chez les bibliothécaires, une véritable tension entre la volonté d'intégrer les usagers à la construction des services, pour une culture de la participation, entre la prise en compte des « communautés » et l'attachement à la neutralité du service public.

Si, comme on l'a vu plus haut, sur la totalité de la population interrogée, 53 % des réponses sont favorables à la « neutralité du service public face aux « communautés », une certaine rupture générationnelle se fait sentir. Ainsi, l'idéal d'une neutralité de la bibliothèque par rapport à la diversité décline avec l'âge des répondants. De 69% des réponses chez les plus de 50 ans, on chute à 45% chez les 23-35 ans : les valeurs et la culture politique qui les sous-tend se semblent plus du tout être les mêmes d'une génération à une autre ». La République s'efface devant les usagers¹⁷⁵ », constate Dominique Lahary.

Nous interprétons ce clivage générationnel non comme un réel déclin de l'attachement à la neutralité chez les plus jeunes des bibliothécaires mais comme une évolution dans la perception de ce que doit être cette neutralité.

Ainsi, D.B., 33 ans, rappelle l'importance de la neutralité du service public, mais, selon elle, cette neutralité doit surtout être mise en pratique par une attitude de non-discrimination des bibliothécaires face aux usagers issus notamment des communautés immigrées¹⁷⁶.

Il nous semble ainsi que les jeunes générations ne ressentent pas de paradoxe entre cette exigence de neutralité et la prise en compte des communautés. Pour M.M, 25 ans, par exemple, ce n'est « pas contradictoire ». A la question « Selon

¹⁷⁴ Entretien du 25 novembre 2014

¹⁷⁵ LAHARY Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

¹⁷⁶ Rappelons que cette collègue travaille dans une bibliothèque universitaire située dans un quartier populaire de

vous, quelle relation la bibliothèque doit-elle entretenir avec la société qu'elle dessert ?», nombre de répondants au questionnaire ont choisi simultanément les items « neutralité du service public » et « prise en compte de toutes les communautés dans les collections et services », ce qui peut sembler très paradoxal à première vue. Nous interprétons ce paradoxe non comme un déclin mais comme une évolution de cette valeur, désormais souhaitée incluante et non excluante.

3.1.3.1 Plus de porosité ?

Retrouve-t-on dans les discours des professionnels cette perception d'une plus grande porosité de la bibliothèque à la société qui l'entoure, porosité que les expériences participatives ou communautaires laissent supposer ?

Cette plus grande porosité est souhaitée par beaucoup, qui décrivent leur modèle de bibliothèque idéale comme un lieu plus ouvert et qui se félicitent du développement de ce modèle : « ça existe de plus en plus ».

Cependant, le discours sur la porosité reste ambivalent.

S'il s'agit, pour J.L - qui voit dans la bibliothèque d'aujourd'hui le « lieu de toutes les transformations¹⁷⁷ », d'un constat « certain » et d'un « objectif », d'autres, comme G.V et S.R, se montrent plus circonspects. Ce dernier trouve qu'il y a davantage de « porosité chez les bibliothécaires, mais pas dans le fonctionnement de l'institution¹⁷⁸ ». Quant à G.V, s'il lui semble que la « bibliothèque s'ouvre un peu aux questions qui traversent la société¹⁷⁹ », cela ne constitue pas pour elle une tendance majeure.

3.2 LA PREEMINENCE DE L'ECHELON LOCAL ?

3.2.1 Le local tous azimuts

Le questionnaire et les entretiens mettent à jour le fait que, pour une majorité des bibliothécaires, leurs établissements respectifs sont des institutions non seulement ancrées dans le territoire local, mais qui doivent être administrées à l'échelle locale.

Ainsi, pour 52 % des répondants, l'échelle locale est « le niveau le plus pertinent pour un dialogue efficace entre décideurs et professionnels ».

Si ce constat semble extrêmement banal pour les agents des bibliothèques territoriales, passées depuis longtemps de la tutelle de l'État à celles des collectivités territoriales, il peut interroger pour les bibliothécaires travaillant dans des institutions relevant de l'État. Même si la Loi de Responsabilité des Universités (2007) et la Responsabilité et Compétences Élargies (2009) ont placé les bibliothèques universitaires (et leurs agents) sous la tutelle des présidents

¹⁷⁷ Entretien du 23 octobre 2014

¹⁷⁸ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁷⁹ Entretien du 17 octobre 2014

d'université, la question se pose toujours pour les établissements relevant directement de l'État, tels que la BnF, la Bpi, les grands établissements...

Faut-il y voir la fin du modèle jacobin et d'un État fort, inhérents à la culture politique française ? La victoire définitive de la décentralisation dans les esprits ? T.H confirme que le « rôle de l'État s'est réduit à peau de chagrin¹⁸⁰ ».

En réalité, la situation est plus complexe.

3.2.1.1 En bibliothèques territoriales : un ancrage naturel de plus en plus marqué

Un ancrage territorial très fort semble aller de soi pour les professionnels travaillant en bibliothèques territoriales, notamment celles situées dans des zones économiquement défavorisées.

S.D. nous indique que les associations professionnelles à l'échelle départementale (elle évoque l'Association des bibliothèques de Seine-Saint-Denis qui fait office de BDP dans ce département) qui permet de mieux « connaître le territoire ».

Le développement fort des partenariats constitue également un axe majeur dans la politique territoriale des bibliothèques. « Les partenariats, c'est 95% du travail » nous a-t-elle confié. « Ce que j'ai le plus apprécié, c'est la dimension de service au public à l'échelle de la municipalité¹⁸¹ ».

De même, N.B, qui travaille également en bibliothèque municipale évoque un « travail systématique avec les autres institutions locales, territoriales et même les bibliothèques universitaires¹⁸² » qui est fait dans son établissement.

T.H abonde lui aussi dans ce sens : « Quand j'étais en poste, j'attachais beaucoup d'importance à avoir des relations avec les collègues des autres services [...] c'est de la transversalité au sein de la collectivité, pas des partenariats¹⁸³ », déclare t-t-il. Il insiste fortement sur le fait que la bibliothèque est un « simple service d'une collectivité », sur le même plan que le service des sports ou des écoles par exemple.

La plupart de ces bibliothécaires notent que, si cette politique d'ancrage fort dans le territoire est relativement ancienne, elle s'est accentuée fortement ces dernières années. « On travaille de plus en plus avec les partenaires locaux et je trouve ça plutôt positif¹⁸⁴ », indique N.F

¹⁸⁰ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁸¹ Entretien du 2 octobre 2014

¹⁸² Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

¹⁸³ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁸⁴ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

3.2.1.2 En bibliothèques d'État : work in progress ?

Les problématiques territoriales des bibliothécaires relevant de l'État (agents des bibliothèques universitaires, des grands établissements) semblent assez proches de celles de leurs collègues territoriaux.

Ainsi, G.V, qui dirige les bibliothèques universitaires de Droit/Lettres et de Sciences à Paris XIII-Villetaneuse, nous a déclaré à propos de son choix d'établissement : « Moi, ce qui m'intéressait, c'était une BU dans un territoire et pas une BU au centre de Paris, car [je ne souhaite pas travailler pour un] territoire dématérialisé¹⁸⁵».

Les interactions avec le territoire local, qu'il soit municipal ou départemental (et non pas à la simple échelle de la communauté universitaire), sont souvent très fortes dans ces bibliothèques.

Dans l'exercice de ses fonctions, G.V s'attache à développer les liens entre Paris XIII et le territoire de Seine-Saint Denis, notamment via une large « ouverture sur tous les publics locaux » (accueil des lycéens sans justification, prêt gratuit aux lecteurs extérieurs) et la création de passerelles avec les établissements voisins (renvoi vers les bibliothèques territoriales pour les étudiants qui vont quitter l'université, partenariats avec des lycées de Seine-Saint-Denis), dans une ville qu'elle décrit comme une « poche de pauvreté dans un département globalement assez peu favorisé ». Elle insiste sur la participation systématique de son établissement à tous les événements de vulgarisation scientifique « où l'on indique aux gens que n'importe qui peut fréquenter une bibliothèque universitaire et y emprunter des documents ». Elle indique également « travaille[r] avec la direction de l'enseignement supérieur de Plaine Commune » et évoque le projet « Livres au trésor » (un prestigieux fonds de livres jeunesse laissé en dépôt depuis 2013 par la Ville de Bobigny) pour lequel son établissement va travailler en partenariat avec les bibliothèques territoriales et pour qui il existe des financements du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Il en va de même à la BDIC, où S.R évoque le projet de « Cartable numérique » (ressources électroniques pour les collégiens du département) initié par le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui le finance. C'est un projet qu'il qualifie de « nouveau à l'échelle de la BDIC¹⁸⁶ ».

Mais les relations entre bibliothèques d'État et bibliothèques territoriales ne semblent pas toujours idylliques.

Pour Villetaneuse, G.V évoque une forme de concurrence non dite avec la bibliothèque municipale : « on a invité la directrice plusieurs fois [à diverses manifestations] et elle n'a pas répondu ».

De même, elle déplore que, dans ses équipes, « certains agents ont l'impression que la bibliothèque [n'] est pas territorialisée » en évoquant le scepticisme de plusieurs de ses collègues quant à la participation de leur établissement à des manifestations culturelles locales. Pour eux, l'établissement est « la bibliothèque de l'Université, pas une bibliothèque de Seine Saint Denis, même pour les agents nés et vivant en Seine-Saint-Denis¹⁸⁷ ».

D'autres regrettent que les proclamations officielles d'ouverture sur le territoire local ne soient pas suivies d'effet. Ainsi D.B évoque le projet de Paris IV-

¹⁸⁵ Entretien du 17 octobre 2014

¹⁸⁶ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁸⁷ Entretien du 17 octobre 201

Clignancourt d'une bibliothèque ouverte sur le quartier mais regrette que les discours ne soient pas suivis dans les faits car il n'y a que très peu de partenariats avec les institutions locales. Alors que, lorsqu'elle travaillait dans une annexe avant la construction du nouveau bâtiment, elle se « sentai[t] vraiment bibliothèque de quartier » et côtoyait un public (hors étudiants et chercheurs) qui lui paraissait assez proche de celui d'une bibliothèque municipale (lecteurs de presse, chômeurs venus consulter Internet), elle a vu la situation changer avec l'inauguration des nouveaux locaux, beaucoup plus fermés. « Pour le coup, on ne remplissait pas notre mission, dans la mesure où les BU sont censées être accessibles [aux lecteurs extérieurs]¹⁸⁸», regrette-t-elle.

Ces affirmations tenues par des bibliothécaires d'État semblent montrer que la dimension territoriale du métier est ancrée dans les esprits.

Le discours sur le local que tiennent les bibliothécaires est révélateur de ces mentalités.

3.2.1.3 Le local : des lendemains qui chantent ?

Dans les discours, la thématique du local revient très fréquemment, notamment dans un contexte de « big-bang » territorial.

« C'est à la mode [le local] typiquement, c'est une des questions que l'on doit vraiment se poser, il faut trouver de vrais axes directeurs car c'est notre mission principale¹⁸⁹», souligne N.F., qui travaille en bibliothèque municipale.

Pour S.R., le local représente l'avenir des bibliothèques d'État :

« Ça va être forcément un axe, avec la L.R.U., c'est inévitable, avec toute la réforme territoriale en cours qui va créer d'autres pôles de financement¹⁹⁰».

D.B indique que « pour [elle], [il] y a des choses à faire et dans le 18^e arrondissement [où elle travaille] encore plus » et évoque des enjeux sociaux pour le territoire dans lequel s'inscrit la BU.

Le phénomène générationnel joue beaucoup ici: le plus jeunes prônent massivement, encore plus que leurs aînés, l'échelon local pour une gouvernance pertinente des établissements, sans clivage significatif entre bibliothécaires territoriaux et bibliothécaires d'État. Respectivement 70% et 67% des 23-35 et des 36-50 ans contre 30% des plus de 50 ans, choisissent l'item « l'échelle locale » comme réponse à la question « Selon vous, quelle est le niveau le plus pertinent pour un dialogue efficace entre décideurs et professionnels ? ».

Cependant, pour de nombreux bibliothécaires, il est nécessaire de dépasser les enjeux locaux pour s'inscrire dans le global (national, voire européen). On parle volontiers d' « ancrage local et enjeux nationaux », comme ce répondant au questionnaire qui nous indique que « le niveau le plus pertinent pour élaborer une politique de lecture publique est pour [lui] local, mais celui qui est le plus pertinent pour fixer les grands enjeux est national »

Ainsi, l'attachement à l'échelon local se double, dans les esprits de certains professionnels, d'une prise en compte de l'importance de l'État.

Faut-il y voir une contradiction ?

¹⁸⁸ Entretien du 26 novembre 2014

¹⁸⁹ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

¹⁹⁰ Entretien du 22 septembre 2014

3.2.2 La fin réelle du modèle jacobin?

L'analyse des résultats de notre questionnaire quantitatif peut en effet mettre à jour une sorte de paradoxe chez les bibliothécaires français.

Alors que le local semble primer dans leurs discours, l'État central ne disparaît pas de leur culture politique. Ainsi, 23% des répondants au questionnaire jugent qu'il constitue la « meilleure institution de défense des bibliothèques et des bibliothécaires ».

Si l'échelon local semble plébiscité comme niveau de gouvernance, existerait-il toujours une permanence de l'État dans les esprits ?

Traditionnellement, la culture jacobine est forte en France, où l'intérêt général s'incarne dans l'État. L'imaginaire de l'État-providence subsiste dans les esprits et les bibliothécaires n'y font pas exception. « En France, on a l'impression que l'État est une sorte de garant de l'égalité¹⁹¹ », déclare T.H. Dans le monde des bibliothèques, cette culture politique se manifeste entre autres par le débat, ancien, mais réactualisé, de la nécessité d'une loi.

Portée par l'ABF depuis sa création¹⁹², réactivée en 1995 quand le Front national arriva à la tête de municipalités du Sud de la France, cette demande a été réitérée il y a peu, lors des récentes Assises des bibliothèques, qui se sont tenues le 8 décembre 2014¹⁹³.

Cet attachement à l'État semble être moins présent chez les représentants de la génération des 36-50 ans que chez leurs aînés, les plus de 50 ans, phénomène que constatait déjà Dominique Lahary dans « Le fossé des générations ». Il décrit ainsi la génération des quinquas, nés entre 1945 et 1955 :

Après avoir cru que l'État avait un rôle structurant à jouer, [ils] continuent d'attendre de l'avènement d'une loi sur les bibliothèques la confirmation et la protection de leurs missions. Deux pistes peuvent être explorées pour éclaircir ce mystère. La première est celle de l'ambivalence de mai 1968, « Janus idéologique, tout à la fois libertaire et marxiste-léniniste ». Les baby-boomers bibliothécaires apparaissent comme fort peu libertaires et, sinon marxistes-léninistes, au moins républicains attachés à une idée de la culture et à sa transmission, colbertistes s'appuyant sur la norme étatique, ou plus exactement la norme professionnelle, pour construire une politique sectorielle¹⁹⁴, poursuit-il alors que les « trentenaires » [donc les quarantenaires d'aujourd'hui], semblent davantage détachés de l'État.

Comme nous l'avons indiqué, une génération se définit par l'influence qu'a eue sur elle le contexte politique, économique et social dans lequel elle a grandi. Ainsi, les 36-50 ans ayant grandi dans les années 80, sont-ils sans doute assez profondément marqués par la décentralisation, le désengagement de l'État la culture de l'entreprise ?

¹⁹¹ Entretien du 22 septembre 2014

¹⁹² « LOI SUR LES BIBLIOTHEQUES », article du *Dictionnaire de l'Essib*

¹⁹³ MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, « Assises des bibliothèques, 8 décembre 2014 »

¹⁹⁴ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit.*

3.2.2.1 *Le service de l'État: une vocation ?*

Pour certains bibliothécaires, l'attachement à l'État se concrétise par une « vocation » -c'est d'ailleurs à ce seul sujet que le terme est utilisé dans les entretiens- pour la fonction publique.

M.M, 25 ans, conservateur stagiaire à l'Enssib nous a longuement expliqué sa position sur ce point : « J'avais envie de travailler pour la fonction publique d'État, explique-t-elle, parce que j'avais déjà [en classe préparatoire] une conscience politique». « J'avais une vocation pour rentrer au service de l'État », ajoute-t-elle, culture politique qu'elle estime très fortement liée à sa formation initiale à l'École nationale des chartes, où, selon elle, l'attachement à la « chose publique » est inculqué aux élèves. Elle évoque également le « prestige de la fonction publique d'État¹⁹⁵».

Pour G.V, le service de l'État est « l'aboutissement d'une vie ». Elle précise être issue d' « une famille très attachée aux valeurs républicaines, où de tout temps, on [lui] disait : « si tu travailles bien, tu pourras devenir fonctionnaire¹⁹⁶».

3.2.2.2 *L'État : si lointain, si proche ?*

A travers les discours de bibliothécaires, la perception de l'État et de son rôle paraît ambiguë.

S'ils le souhaitent parfois lointain, comme l'écrivaient Thierry Ermakoff et François Rouger-Gayette, - « Ils/elles comptent sur la main puissante et l'œil bienveillant, parce que lointain, de l'État pour leur transmettre quelques indications¹⁹⁷»-, dans leurs discours, l'entité étatique est loin d'être absente.

G.V, qui nous a rappelé son attachement fort au territoire local, souligne qu'elle accorde à l'État un « rôle essentiel comme acteur de la politique publique¹⁹⁸».

D'autre part, nombreuses sont les tensions avec l'échelon local, notamment depuis la L.R.U. et la R.C.E, accusées de grever les budgets des S.C.D. et qui ont suscité de nombreuses remises en cause, sur le thème de l'« État abandonne ses fonctionnaires».

Dans les motifs de grève invoqués par les répondants au questionnaire, la L.R.U est fréquemment citée.

Paradoxalement, dans les discours des bibliothécaires territoriaux, l'État n'est pas toujours aussi lointain qu'on pourrait le penser.

N.D, qui travaille en bibliothèque municipale classée, trouve bénéfique la présence de conservateurs d'État mis à disposition dans ces établissements car ils sont « plus indépendants vis à vis de la tutelle locale, dans un entre deux qui paraît intéressant, parce qu'il évite les dérives et permet de garder le contact avec le Ministère¹⁹⁹».

¹⁹⁵ Entretien du 25 novembre 2014

¹⁹⁶ Entretien du 17 octobre 2014

¹⁹⁷ ERMAKOFF, Thierry, ROUGER-GAYETTE, François, « L'arbre, la décentralisation des bibliothèques et le concours particulier », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n°2

¹⁹⁸ Entretien du 17 octobre 2014

¹⁹⁹ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

Cela rejoint ce qu'écrivaient Thierry Ermakoff et François Rouger-Gayette: « Ils [les bibliothécaires] veulent que les conservateurs d'État dirigent les bibliothèques municipales classées, et même d'autres²⁰⁰ ».

Pour T.H, l'État représente la « figure du technocrate pour les bibliothécaires donc ils pensent que c'est celui-ci qui devrait gouverner²⁰¹ ».

En 2014, la relation entre l'État et les bibliothèques est-elle complètement terminée? Ce dernier a-t-il réellement cessé d'intervenir sur ces dernières ?

Il semblerait au contraire qu'il essaie à nouveau d'intervenir, mais de manière différente, en reformulant une doctrine et un discours sur les bibliothèques et en tentant de remobiliser les élus, comme en témoigne la récente tenue, le 8 décembre 2014, des Assises des bibliothèques (les premières depuis le congrès d'Hénin-Beaumont en 1981), à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

3.3 SORTIR DES PRATIQUES TRADITIONNELLES DE MOBILISATION?

3.3.1 Un renouveau du militantisme des bibliothécaires?

L'engagement des bibliothécaires a été souvent décrit comme fini après l'âge d'or des années 1960/1970, où agissaient les grands militants de la lecture publique.

« J'ai énormément de collègues qui n'ont pas de rapport militant à leur métier » déplore ainsi G.V, 49 ans, qui ajoute qu'il s'agit pour elle d'une « question d'époque », qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui « le même niveau d'engagement²⁰² ».

Le phénomène générationnel semble jouer ici car elle précise qu'il n'est « pas sûr que [s]es modèles soient les mêmes que ceux des jeunes bibliothécaires²⁰³ ». De même, dans son mémoire, Camille Hubert indique que 62% des bibliothécaires qu'elle a interrogés considèrent que les jeunes générations « ne sont ni plus ni moins militantes, mais que leur engagement se manifeste de manière différente, car il est ancré dans des contextes historiques, sociaux et économiques différents²⁰⁴ ».

Or, le renouveau du militantisme professionnel à la fin des années 2000 est bien réel, notamment à travers les thématiques des biens communs de la connaissance, évoqués plus haut. N.F, assistant principal de conservation travaillant en bibliothèque municipale, souligne que la question des DRM par exemple « nécessite des prises de position peut-être un peu fermes²⁰⁵ »

Il ne prend simplement pas les mêmes formes, ce qu'admet G.V : « Je ne suis pas sûr que les termes du militantisme soient les mêmes »

²⁰⁰ ERMAKOFF, Thierry, ROUGER-GAYETTE, François, « L'arbre, la décentralisation des bibliothèques et le concours particulier », *op.cit*

²⁰¹ Entretien du 22 septembre 2014.

²⁰² Entretien du 17 octobre 2014

²⁰³ Entretien du 17 octobre 2014

²⁰⁴ HUBERT, Camille, *Bibliothécaires et militantisme*, *op.cit*, p. 40

²⁰⁵ Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

« Il va falloir remettre un peu, non pas de syndicalisme, mais d'activisme, dans le métier », déclare N.F qui précise en outre que, selon lui, « la forme de l'action militante doit évoluer, il n'y a pas les mêmes enjeux ».

Il existe un relatif désaveu du militantisme traditionnel et de la terminologie qui lui est liée : « On est pro-actifs, on n'est pas des militants », indique N.F. Les nouvelles formes de mobilisations, notamment à travers des collectifs (Savoirs Com1...), plus informels, peuvent se lire comme la traduction du passage, dans la société occidentale, d'un militantisme institutionnel (à travers les partis politiques, les syndicats) à un militantisme « souple » et au choix d'institutions transversales, ouvertes aux autres professions.

Ainsi, le collectif SavoirsCom1 est né en 2012 d'un désaccord de ses membres fondateurs avec l'Inter association des bibliothécaires et documentalistes (l'IABD, née au moment de la loi DAVDSI) sur l'aspect corporatiste de ce combat²⁰⁶, qui ne concevait les problèmes qu'au prisme du métier de bibliothécaire, sans voir leur impact global sur la société.

A l'inverse, Savoirs Com1 se propose de défendre des principes généraux, et des problématiques plus larges, à une échelle supérieure. « Moi, je ne me mobilise pas dans l'exercice de ma profession », nous a indiqué un des deux co-fondateurs, en nous précisant que son engagement actuel dépassait largement le cadre de son métier de bibliothécaire.

3.3.2 Un désaveu de la grève et des syndicats ?

3.3.2.1 La grève: entre anachronisme et inefficacité ?

Si nous avons affirmé que la culture de la grève restait relativement forte chez les bibliothécaires, il n'en reste pas moins que, sur les 233 répondants au questionnaire, plus d'une vingtaine indiquent dans l'espace de commentaires libres qu'ils jugent la grève de façon très négative.

Cette forme de mobilisation est décriée par de nombreux bibliothécaires pour diverses raisons.

Elle est tout d'abord jugée « anachronique » comme moyen d'action et donc inefficace à notre époque. Un répondant au questionnaire la rejette car elle « ne sert à rien, on n'est plus au XXe siècle », un autre explique qu'il n'a « jamais fait grève car [il] ne croi[t] pas dans cette action (même si pour l'instant, c'est la seule qui existe) », un troisième déclare : « ce n'est pas comme ça qu'on fait changer les choses ».

D.B, qui nous a cependant déclaré avoir plusieurs fois été gréviste, se demande si « la grève est toujours d'actualité en 2014 » en évoquant ce qui est pour elle l'âge d'or de cette forme de mobilisation : les années soixante-dix.

La grève est ensuite perçue comme pénalisante pour les usagers.

Un répondant estime « qu'il y a d'autres moyens de faire entendre son mécontentement sans priver les usagers du plaisir de venir à la bibliothèque ». Un autre déclare que l'on peut « être en désaccord avec l'institution de tutelle, sans pour autant gêner l'accueil aux usagers. [Il] travaille dans un quartier "politique de

la ville". C'est souvent le seul lieu ouvert à tous et gratuit qui se trouve proche des habitants ».

Enfin, faire grève est jugé « non compatible avec des fonctions de cadre ». Un répondant la déclare « difficilement compatible avec des fonctions d'encadrement/direction », un conservateur estime que le « statut de cadre « oblige » à organiser le maintien (ou pas) du service public dans cette situation ». Sur ce point, les entretiens individuels nous obligent à nuancer : S.D., directrice de bibliothèque municipale, juge que le syndicalisme des cadres est nécessaire et utile. « Je me suis syndiquée quand je suis devenue directrice », nous a-t-elle indiqué, en précisant toutefois que cela la mettait parfois dans des « situations un peu bizarres²⁰⁷ ».

C'est ce que souhaiterait M.M lorsqu'elle prendra ses fonctions, mais insiste sur les aspects symboliques de la grève, en évoquant le fait « en tant que cadre, [de faire] faire grève tout en étant présente dans son établissement²⁰⁸ ».

Un conservateur de 31 ans déclare même être opposé au droit de grève des fonctionnaires, position originale dans la fonction publique française (hormis dans l'armée et la police), où ce droit central du statut général des fonctionnaires, acquis relativement tardivement²⁰⁹, est symboliquement considéré comme inaliénable. Il semblerait qu'il existe une sorte de mythologie de la grève chez certains bibliothécaires, ce que leur reproche un répondant : « les bibliothécaires se mettent facilement en grève sans réel fondement ! »

Doit-on voir dans ce phénomène une vraie rupture générationnelle ?

Les résultats de questionnaire semblent le prouver, comme on l'a montré plus haut. La grève est un pilier d'une culture politique de la gauche traditionnelle. Sans forcément voir dans son rejet la marque d'une culture politique penchant à droite, on pourrait aisément y lire l'empreinte d'une culture gestionnaire, plus pragmatique, ou tout au moins d'une culture de la négociation. Ainsi, un répondant au questionnaire affirme que « la grève est un moyen d'action de dernier recours, qui ne doit être utilisé que lorsque tous les autres se sont avérés inefficaces ». Même une bibliothécaire dont la perception positive de la grève a été évoquée plus haut déclare que « ça doit être la dernière des solutions ».

Néanmoins, il nous semble que ce facteur explicatif ne s'applique qu'à une partie de la population interrogée. En effet, les entretiens nous ont permis de constater que, si la grève était désavouée chez une partie des bibliothécaires, notamment les plus jeunes, c'est que d'autres formes d'actions militantes sont privilégiées.

S.R par exemple nous a déclaré n'être « pas du tout attiré par cette forme d'action-là²¹⁰ », ce qui signifie en creux qu'il se sent davantage d'affinités avec d'autres formes de militantisme.

²⁰⁷ Entretien du 2 octobre 2014

²⁰⁸ Entretien du 25 novembre 2014

²⁰⁹ Loi de 1946 relative au statut général des fonctionnaires

²¹⁰ Entretien du 22 septembre 2014

3.3.2.2 *Le syndicalisme rejeté ou la recherche de l'horizontalité*

Si la proportion de bibliothécaires syndiqués est assez forte dans notre questionnaire, comme on l'a vu plus haut, seulement 3% des personnes interrogées jugent qu'ils sont la meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires, ce qui témoigne peut-être d'une perception plus idéologique que pragmatique des syndicats.

Nous avons évoqué plus haut les clivages générationnels que cette forme de militantisme mettait à jour.

Le syndicat est perçu comme archaïque chez ceux qui le décrient, ce que nous a confirmé en entretien T.H, lui-même syndicaliste depuis son plus jeune âge : « Aujourd'hui, les syndicats apparaissent comme une des formes de résistance au changement, aux réponses des besoins du public, nous a-t-il expliqué, ça n'existait pas quand j'étais syndiqué²¹¹ ».

D'autre part, il reconnaît lui-même que le syndicat « ne défend pas toujours les intérêts du public », perception qui nous est confirmée par N.F, agent de catégorie B de 42 ans : « Le syndicat est resté au niveau très terre à terre de la défense des droits, [...] il manque un relais²¹² », déplore-t-il.

On peut voir dans ce déclin la confirmation, qui existe à l'échelle de la société française, de la perte de confiance de la population dans les syndicats²¹³ et plus globalement d'une forme de rejet de la représentativité chez un certain nombre de professionnels.

Un répondant au questionnaire, après avoir souligné un fort engagement politique et syndical à gauche durant ses études, déclare : « En particulier, je n'accorde plus aucune confiance aux syndicats et à toutes les institutions qui se veulent représentatives ».

Un autre motive sa non-participation aux mouvements de grève par « l'impossibilité d'adhérer à la rhétorique et à la méthode proposées par les initiateurs du mouvement ».

Un troisième évoque son militantisme pour l'« horizontalité », un dernier enfin déclare « militer pour une politique plus locale et amateur ».

Cependant, la perception du syndicat est parfois plus nuancée, même chez ceux qui le décrient.

Ainsi, si un des deux co-fondateurs du collectif SavoirsCom1 déclare que le syndicalisme ne l'a personnellement « jamais attiré », il tient toutefois à nous souligner pendant notre entretien que le mouvement des communs entretient des liens forts, d'un point de vue historique, avec cette forme de militantisme.

Le clivage générationnel, globalement fort, est cependant à nuancer : les deux plus jeunes bibliothécaires que nous avons interrogées étaient syndiquées ou envisageaient de le faire très prochainement.

²¹¹ Entretien du 22 septembre 2014

²¹² Entretien téléphonique du 17 septembre 2014

²¹³ CSA (pour *l'Humanité*), « Les Français et l'image des syndicats », avril 2013

3.3.3 Les associations professionnelles: je t'aime moi non plus?

Si les associations professionnelles se sont pas forcément en perte de vitesse²¹⁴ (« Il y a un tassement mais y a pas d'effondrement », note T.H²¹⁵), leur perception par les bibliothécaires peut paraître ambiguë.

Ainsi, si 56% des répondants au questionnaire jugent qu'elles constituent « la meilleure institution pour défendre les bibliothèques et les bibliothécaires », les mêmes ne sont « que » 37% à en être membres.

De nombreux professionnels se plaisent à la décrier : un répondant au questionnaire juge pour sa part les associations professionnelles « très mauvaises ». D'autres ne sont pas tendres avec l'ABF, qualifiée de « pitoyable » à plusieurs reprises.

Le succès de l'engagement au sein de collectifs (Savoirs Com1 compte plus d'une centaine de membres, dont beaucoup de bibliothécaires de métier), plus informels, traduit le passage d'un militantisme institutionnel (partis politiques, syndicats...), avec une gouvernance pyramidale, à un militantisme au sein d'organisations plus transversales, moins hiérarchisées et moins « corporatistes » car largement ouvertes à d'autres professions.

Un des deux co-fondateurs évoque son départ de l'IABD en expliquant que cette structure ne défendait que des exceptions du point de vue des bibliothèques, et qu'il souhaitait aller au-delà, en s'engageant pour des problématiques plus larges. De même, le militantisme au sein de « Savoirs Com1 » est indiqué par plusieurs répondants au questionnaire dans la partie « libre » réservée aux engagements personnels en dehors des bibliothèques, preuve s'il en est que ce mouvement est perçu par ses membres comme dépassant largement les cadres strictement corporatistes.

M.M évoque sa perception du « monde un peu fermé des bibliothécaires, ne pensant qu'aux bibliothèques²¹⁶ ». Selon elle, il faut avoir une vision plus large, réfléchir sur la société.

L'engagement dans Savoirs Com1 est pour beaucoup un moyen de sortir d'un cadre jugé trop hiérarchique, traditionnel et autocentré. Cependant, d'après nos recherches et notre entretien avec un membre de SavoirsCom1, nous pensons que ce collectif est composé d'au moins 50% de bibliothécaires de métier (qu'ils soient fonctionnaires ou employés de bibliothèques privées²¹⁷).

« Dans Savoirs Com1, il y a beaucoup de bibliothécaires, mais des bibliothécaires qui cherchent autre chose que ce qu'il y a à l'ABF²¹⁸ », indique un des deux co-fondateurs.

²¹⁴ Notamment grâce à la participation à l'ABF de jeunes bibliothécaires et la récente création de commissions comme la Légothèque (entretien du 22 septembre 2014)

²¹⁵ Entretien du 22 septembre 2014

²¹⁶ Entretien du 25 novembre 2014

²¹⁷ Ce que confirme Clément Tisserant : « Il est cependant intéressant de relever que parmi les 29 membres délivrant des informations sur leur activité professionnelle, 14, soit près de la moitié, déclarent travailler en bibliothèque », *Domaine public et biens communs de la connaissance, op.cit.*, p.35

²¹⁸ Entretien du 22 septembre 2014

Ce collectif insiste largement sur l'absence de « gouvernance pyramidale²¹⁹» constitutive de son mode de fonctionnement, dans lequel « transversalité est le maître mot».

On peut voir dans l'organisation de ces structures non hiérarchiques l'écho de formes de militantisme « alternatif» qui connaissent un succès parmi les jeunes générations, sur le modèle du mouvement des Indignés. L'influence d'Internet complète ce nouveau modèle, puisque ces mouvements horizontaux sont très imprégnés de culture web. « La gestion des grands communs issus de l'Internet, l'Internet lui-même ou Wikipedia, sont intéressants car ils ont des traits similaires aux modes de fonctionnement des mouvements militants les plus récents, les « Indignés» ou « Occupy» et qui sont basés sur trois principes : y participe qui veut, les décisions sont basées sur le consensus et elles sont renvoyées à la périphérie, au plus local possible²²⁰», note Christopher Aguiton.

De la même manière, sur la question générationnelle, Clément Tisserant note :

Si on s'appuie sur le découpage générationnel effectué en 2005 par Dominique Lahary dans son article consacré au « fossé des générations » chez les bibliothécaires, presque tous les membres de SavoirsCom1 professionnels des bibliothèques que nous avons interrogés appartiennent aux groupes des « trentenaires » (nés entre 1966 et 1975) ou des « benjamins » (nés après 1976). Il s'agit donc de personnes qui, si elles ne sont pas toutes arrivées récemment dans la profession (certaines ont déjà occupé plusieurs postes), ont un regard encore assez neuf sur les bibliothèques. Or, il est important de noter que les bibliothécaires membres de SavoirsCom1 possèdent de nombreuses caractéristiques qui semblent propres à leur génération [...] un refus du corporatisme (le collectif n'est pas réservé aux bibliothécaires), un éloignement des associations professionnelles (ce phénomène est d'ailleurs à l'origine de la création du collectif)²²¹.

On peut y lire également l'influence du Parti pirate et de son concept de « démocratie liquide», mélange de démocratie participative et de démocratie représentative également cher aux *hackers* et autres « pirates», tenants de la culture du libre²²²...

Mais faut-il schématiquement opposer les collectifs transversaux de type Savoirs Com1 et les associations professionnelles? Parle-t-on réellement de la même chose ? Nous pensons que non.

²¹⁹ SAVOIRS COM1, « Les règles et le fonctionnement du collectif »

²²⁰ AGUITON Christopher, « Biens communs, sphère publique et gauche de transformation sociale », *op.cit*

²²¹ TISSERANT, Clément, *Domaine public et biens communs de la connaissance*, *op.cit.*, p.38

²²² PARTI PIRATE, « *Liquick feedback : introduction* »

En effet, les enjeux sont différents : « Ils [[Savoirs Com1] n'ont pas le même boulot que les associations professionnelles », affirme T.H, qui parle de « complémentarité²²³» entre les deux types d'organisations.

Ainsi, on note parfois une double appartenance à Savoirs Com1 et aux associations professionnelles, considérée comme « très utile», car elle permet d'avoir des « relais et des soutiens à l'intérieur des deux structures». D'après nos recherches, au moins trois bibliothécaires sont à la fois membres de Savoirs Com1 et de l'ABF. Ce dernier observe un changement de position notable à l'ABF, désormais un peu plus en accord avec Savoirs Com1²²⁴.

D'autre part, on peut constater un certain renouveau des associations professionnelles, via un renouvellement générationnel (« il y a même un renouvellement générationnel, c'est très net²²⁵», note T.H à propos de l'ABF).

D'après un des deux co-fondateurs de Savoirs Com1, « le paysage se reconfigure de manière très intéressante» et des « changements de position très notables» se mettent en place. C'est ce que nous confirment les résultats de notre questionnaire : les associations professionnelles sont la meilleure institution de défense des bibliothèques et des bibliothécaires pour 55% des répondants, valeurs à peu près similaires pour toutes les générations.

D.B évoque également cette évolution qu'elle ressent depuis quelques années et qu'elle relie à un regain de dynamisme de la plus ancienne association professionnelle de bibliothécaires. « L'ABF renoue un peu avec démarche militante, qui était celle de ses origines²²⁶», indique-t-elle, notamment à propos de la charte évoquée plus haut.

3.3.4 Des formes nouvelles d'activisme ?

Malgré ces récentes convergences, les nouveaux collectifs de type Savoirs Com1 ont des formes d'actions bien différentes de celles des associations traditionnelles.

3.3.4.1 *Le lobbying*

Dans ces collectifs, les moyens d'action sont davantage le lobbying et la recherche de relais dans les institutions de l'État (notamment au Parlement) que les manifestations²²⁷, même si ces dernières peuvent être pratiquées à la marge.

Un des co-fondateurs, pour qualifier les formes d'action de « Savoirs Com1 » parle de « lobbying institutionnel» comme « moyen d'influence sur les centres de décision²²⁸».

²²³ Entretien du 22 septembre 2014

²²⁴ *Bibliothèque(s)*, « Biens Communs de la connaissance », n°76, octobre 2014

²²⁵ Entretien du 22 septembre 2014

²²⁶ Entretien du 26 novembre 2014

²²⁷ Entretien du 22 septembre 2014

²²⁸ *Ibid.*

Le collectif insiste sur le fait que ses membres doivent pratiquer le lobbying, « en publiant et en disséminant l'information aux bonnes personnes²²⁹ ». En novembre 2014 par exemple, un billet sur le blog de « Savoirs Com1 » appelle à « Ecri[re] ou téléphone[r] aux membres de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale en vue de l'examen du texte [la proposition de loi visant à transposer, entre autres, la directive de l'Union européenne sur l'allongement de la durée des droits voisins] le mercredi 12 novembre²³⁰! ».

Ses deux membres fondateurs ont participé, le 31 octobre 2013, à une journée d'étude à l'Assemblée nationale sur le domaine public.

Ils ont d'autre part été auditionnés par la mission Lescure²³¹ et par l'Assemblée nationale sur la question de la numérisation, en avril 2013²³².

Cependant le relais physique n'est pas toujours rejeté. On peut par exemple évoquer un *sit-in* devant le Palais Bourbon la veille du vote de la loi Hadopi en mai 2009.

Récemment, sur la question du *Transatlantic Free Trade Area* (ou TAFTA), les deux formes d'activisme (lobbying et manifestations physiques) se sont rejointes, preuve qu'elles ne sont pas contradictoires. L'un des co-fondateurs nous a indiqué que le relais physique était nécessaire s'il l'on souhaite une coalition avec les forces traditionnelles, de type partis politiques ou syndicats.

3.3.4.2 L'activisme médiatique

L'«activisme médiatique²³³» est une autre manière pour Savoirs Com1 de diffuser ses idées.

Par activisme médiatique, nous entendons ici une mobilisation accrue des médias, qu'ils soient traditionnels (presse écrite, radio) ou numériques.

Par ce biais, Savoirs Com1 « a réussi plusieurs fois à faire monter les sujets qui [n'] étaient pas du tout sur l'agenda » nous a précisé un des co-fondateurs. En effet, les membres du collectif interviennent aussi bien sur France Culture (dans des émissions comme « Place de la toile²³⁴ » ou « Pixel ») ou dans le quotidien *Libération*²³⁵ que sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter où ils sont extrêmement actifs, avec plusieurs tweets quotidiens. Des chroniques hebdomadaires dans un magazine en ligne²³⁶ succèdent à des interventions dans des journées d'études, des forums ou des tables rondes²³⁷.

On pourrait parler à ce sujet de « bouillonnement informationnel permanent », l'objectif avéré, étant, d'après nous, de faire le « buzz », selon l'expression consacrée, avec des titres incisifs et des formulations marquant les esprits, propres à être facilement relayés sur la toile.

On parle parfois d'« hacktivisme » pour désigner de type de militantisme sur Internet, ce qui le relie très fortement à la culture du web et à des mouvements comme les *Anonymous* qui ont une connotation libertaire.

²²⁹ SAVOIRS COM1, « Les règles et le fonctionnement du collectif »

²³⁰ SAVOIRSCOM1, « Rendons le Petit Prince et le boléro de Ravel au domaine public », 10 novembre 2014

²³¹ SAVOIRS COM1, « Savoirs Com1 auditionné par la mission Lescure », 26 septembre 2012

²³² ASSEMBLEE NATIONALE, « Compte rendu de la séance du 10 avril 2013 de la Commission des Affaires culturelles »

²³³ L'expression a été employée durant l'entretien qu'il nous a accordé le 22 septembre 2014.

²³⁴ France CULTURE, « Quand la propriété intellectuelle devient folle », *Place de la toile*, 9 mars 2013

²³⁵ MAUREL, Lionel, « Guillaume Apollinaire enfin dans le domaine public », *Libération*, 29 septembre 2013

²³⁶ « Copyright Madness, dans *Numerama*

²³⁷ ENSSIB, Journée « Open Data et bibliothèques », 11 juin 2014

3.3.4.3 Le happening

La culture du happening nous semble également constitutive des modes d'activisme des partisans des communs de la connaissance, avec la mise en place d'actions « coup d'éclat », à coloration provocatrice, qui sont destinées à relayer leurs idées sous une vitrine attractive.

Les *copy parties* en sont une des formes les plus représentatives. Mises en pratique récemment dans quelques bibliothèques françaises, ces dernières consistent, en utilisant la loi qui autorise la copie à usage privé, à mettre à disposition des participants les ressources de la bibliothèque (même celles sous droits d'auteurs) et à les inciter à les reproduire sous forme numérique, avec leurs propres appareils (appareils photos, smartphones, ordinateurs portables...).

La première *copy party* française a ainsi vu le jour à la BU de la Roche-sur-Yon, en mars 2012²³⁸, une seconde a suivi à la bibliothèque Couronnes (Ville de Paris) en octobre 2013²³⁹.

L'objectif est de dénoncer l'opinion commune selon laquelle « copier c'est voler » pour montrer au contraire que la copie est un moyen de partage et de libre diffusion du savoir, de la culture, de l'information, valeurs au cœur du métier de bibliothécaire.

La dimension ludique (le mot de *party* est ici très important) et la connotation « provocatrice » de ces manifestations sont sans doute à mettre en lien avec des formes contemporaines d'activisme du type occupations d'appartements vides par le collectif « Jeudi noir », qui investissait de manière festive des habitations pour dénoncer leur location à des prix prohibitifs.

Dans une veine proche, les *pirate box*, qui servent à partager les fichiers copiés sont un bon exemple de cette culture du libre et de la piraterie qui marque, de façon plus ou moins lointaine l'imaginaire de certains jeunes bibliothécaires, comme nous l'avons montré plus haut. « Il s'agissait de maintenir le côté subversif pour interpeller²⁴⁰ », précise un des organisateurs de ces manifestations.

On ne peut manquer de voir un « effet générationnel » dans ces pratiques. Comme nous l'avons dit plus haut, à quelques exceptions, les membres de Savoirs Com1 se caractérisent par leur relative jeunesse. Leurs pratiques militantes diffèrent profondément de celles de leurs aînés.

En effet, les modalités d'action des bibliothécaires militants des générations précédentes passaient par les instances représentatives traditionnelles de la profession et par un dialogue avec les administrations centrales pour obtenir une sorte de co-participation entre État et professionnels.

Or, Savoirs Com1 ne nous semble pas relever de ces modèles-là. Ses membres tentent d'agir davantage sur la représentation nationale (notamment au Parlement, comme nous l'avons évoqué plus haut) et sur la société civile que sur les institutions administratives.

²³⁸ GEVAUDAN, Camille, « Copy party : c'est la fête à la bibliothèque ! », *Libération*, 7 mars 2012

²³⁹ Voir à ce propos l'article de DUBOIS, Solène, « Une copy party, c'est quoi ? », *Bibliothèque(s)*, n°76, octobre 2014, p.31

²⁴⁰ Un bibliothécaire interrogé par Clément TISSERANT, cité dans *Domaine public et biens communs de la connaissance*, *op.cit.*, p.52

Faut-il voir dans ces formes de lobbying un rejet de l'interventionnisme d'État, constitutif, du moins en partie, de la culture politique dont ce mouvement est issu ?

Il y aurait ainsi un total renversement de paradigme dans les modalités d'action politique de cette frange des « militants de l'accès », preuve sans doute qu'ils constituent un modèle nouveau de bibliothécaire.

4. PORTRAITS DE BIBLIOTHECAIRES EN 2014

Nous présentons ici, pour terminer notre étude, une « galerie de portraits des bibliothécaires en 2014 », centrée sur trois grands archétypes, plus ou moins nouveaux, qui nous ont semblé intéressants à analyser.

Bien qu'ils soient basés sur nos analyses et recourent souvent des caractéristiques de divers professionnels que nous avons rencontrés en entretien, ces portraits n'ont évidemment ni la prétention d'être exhaustifs ni celle d'être parfaitement exacts.

4.1 2014: LE MANAGER DE L'ANNEE SERA LOCAL ?

Dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* paru en 2005, Jean-Pierre Durand évoquait les différents paradigmes de managers des bibliothèques²⁴¹. Au « manager-militant de la lecture publique », entré dans le métier dans les années 1970, qui associait engagement politique et syndical (acquis dans leur jeunesse) et culture gestionnaire, a succédé, dans les années 1990 et 2000, le « manager technicien », davantage formé aux techniques de communication, mais ne possédant pas cette culture politique et qui récuse parfois la dimension militante du métier.

Quel est le paradigme managérial pour des directeurs de bibliothèques aujourd'hui ? A quoi ressemble ce bibliothécaire manager en 2014 ?

Il nous semble que ce modèle est toujours marqué par une très forte culture gestionnaire et administrative et qu'il est de plus en plus présent chez les jeunes générations, comme l'indiquait Dominique Lahary, à propos de ceux qu'il appelle les « benjamins » (nés après 1976) : « Les générations plus récentes sont élevées dans la culture du management et de l'évaluation façon « modernisation de l'administration » comme dans l'entreprise²⁴² ».

Ainsi, à la première question de notre enquête quantitative (« Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? »), les items « l'envie de diriger un établissement culturel » et « l'envie de diriger une équipe » ont obtenu respectivement 12% et 11% des suffrages de la génération des 23-35 ans et 8 % et 7 % chez les 36-50 ans. Plusieurs d'entre eux choisissent exclusivement ces deux items, sans « panacher » avec des motifs de vocation plus traditionnels, comme le « contact avec le public » ou l'« attachement au livre ».

Surtout, ce professionnel se veut d'abord acteur de la politique publique autant que bibliothécaire (il ne rechignerait sans doute pas à devenir un jour Directeur des Affaires culturelles) et, par-dessus tout, acteur de la politique culturelle locale. Car le local est son Graal, son horizon, même s'il reste conscient des enjeux globaux et nationaux d'une politique de lecture publique. Il a un profond attachement au territoire dans lequel s'inscrit sa bibliothèque, dont il est un véritable expert. Son credo est le partenariat tous azimuts avec les autres institutions locales, qu'elles soient culturelles, sociales, scolaires. Il travaille main dans la main avec sa tutelle, sur laquelle il espère avoir assez de poids pour influencer positivement sur sa politique d'établissement. Il est très attaché aux particularités de ses publics.

²⁴¹ DURAND, Jean-Pierre, « L'effet générationnel », *op.cit*

²⁴² LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

Issu souvent de la grande famille des « managers territoriaux », il a été formé, à l'INET et au CNFTP, aux techniques de management et de gestion²⁴³, on le retrouve cependant de plus en plus souvent en bibliothèque universitaire, où il a parfaitement compris ce qu'il avait à gagner, pour son établissement parfois malmené par les coupes budgétaires, à un partenariat accru avec les collectivités territoriales, notamment avec leurs bibliothèques.

C'est un enfant de la décentralisation.

4.2 VERS UN *COMMUNITY LIBRARIAN* A LA FRANÇAISE ?

Les entretiens que nous avons menés nous ont montré le déclin, voire la totale disparition, chez les jeunes générations comme chez les plus anciennes, de la posture surplombante du professionnel, du moins en apparence.

Certains vont plus loin dans cette posture et s'attachent à être ce que nous pourrions appeler, de manière un peu provocatrice, à la manière anglo-saxonne, des « *community librarians*²⁴⁴ ».

A quoi peut bien ressembler ce type de bibliothécaire ?

Le *community librarian* n'appartient pas forcément à la jeune génération de professionnels, mais il s'éloigne assez fortement, du moins en apparence, du modèle traditionnel de la bibliothèque française, basé sur la neutralité et la distance avec le public.

A contrario, il va à la rencontre de ses usagers, qu'il appelle parfois ses « amis » ou ses « voisins²⁴⁵ », et même de son non-public. Ainsi, il promeut dans son établissement, souvent une bibliothèque municipale, la participation des usagers (sur le mode de la co-construction ou du *crowdsourcing*) ou veille à prendre en compte dans ses pratiques la diversité culturelle présente sur le territoire, sous forme de services ou de collections ciblant les diverses communautés, notamment ethniques ou sexuelles.

Créer ou faire vivre une véritable communauté d'usagers de la bibliothèque, qu'elle soit virtuelle ou réelle, qui donnerait une forte identité à son établissement, paraît être son but.

Il se veut parfois militant mais, à la création de structures complètement nouvelles, comme le ferait son confrère « Open Access », il préfère diffuser ses innovations à travers des structures traditionnelles dans lesquelles il insuffle ses idées nouvelles.

Les modèles qui l'influencent viennent plus ou moins ouvertement de l'étranger, entre *fabs labs* américains, *ideas stores* anglais ou projets canadiens de type *Working Together*²⁴⁶.

Cependant, il ne perçoit pas les collections et services qu'il met en place comme une contradiction avec les missions de la bibliothèque publique en particulier et de la République française en général.

Pour lui, l'ouverture aux communautés, la participation des usagers, même s'il les sait controversées par certains de ses collègues, loin de favoriser des dérives communautaristes ou une fausse représentativité citoyenne, relèvent de l'ouverture

²⁴³ « Aujourd'hui, on nous apprend, dans nos formations de responsables de bibliothèques territoriales, à être de véritables gestionnaires », cité dans LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

²⁴⁴ On peut traduire cette expression par « bibliothécaire de la communauté ».

²⁴⁵ Comme c'est le cas par exemple à la bibliothèque Louise Michel (Ville de Paris)

²⁴⁶ Cette expérience, rapportée par Elise Breton dans *Co-construire les collections avec les usagers, op.cit.* visait à ce que des « bibliothécaires, nommés «spécialistes du développement communautaire», aillent à la rencontre de la population du territoire et construisent avec elle, dans une démarche participative, la bibliothèque qu'elles souhaitent ».

culturelle et de la formation des citoyens à la démocratie. En cela il rejoint des valeurs finalement assez traditionnelles chez les bibliothécaires.

4.3 LE MILITANT DE L'ACCES

Le militant de l'accès constitue la dernière grande catégorie de bibliothécaire que nous présentons.

Il est, sauf exceptions, plutôt jeune (moins de quarante ans).

Enfant des nouvelles technologies, c'est un *digital native* (ou presque). Il a connu les évolutions successives d'Internet et est entré avec enthousiasme dans la culture du web 2.0, participative, où il s'est inséré dans les communautés virtuelles, en particulier sur Twitter, où il est très actif.

S'il est né dans une société individualiste et qu'il en porte parfois la marque, il est cependant très attaché à la notion de collectif et se veut ouvert sur le monde. Ainsi, il se perçoit davantage comme « professionnel de l'information » que comme bibliothécaire au sens classique du terme, n'hésite d'ailleurs pas à fustiger une certaine forme de corporatisme chez ses collègues et milite pour un élargissement de l'angle de vue bibliothéconomie à l'ensemble des problèmes de la société de l'information.

Depuis longtemps, pour lui, ni le livre, ni même la culture, ne constituent plus uniquement le cœur de métier.

Chez lui, la défense du libre accès au savoir et à l'information, la défense du domaine public sont fondamentalement au cœur non seulement du métier mais aussi de son engagement citoyen.

Il travaille souvent en bibliothèque universitaire, où la question du libre accès à l'information scientifique est au cœur des enjeux actuels du métier, mais on le retrouve aussi en bibliothèque territoriale, où il s'efforce de proposer à ses usagers une offre des livres numériques sans DRM ou des œuvres du domaine public sous licence ouverte.

S'il paraît à première vue attaché à des valeurs anciennes du métier, sous une forme actualisée, la fonction publique et l'État semblent peut-être lui tenir un peu moins à cœur qu'à ses congénères.

Il verrait sans doute avec moins de chagrin que ses collègues l'institution « bibliothèque » disparaître, du moins si ses missions fondamentales étaient assurées par d'autres structures. S'il est très souvent de culture politique marquée à gauche, il n'a généralement que peu d'affinités avec la gauche traditionnelle française, lui préférant parfois des modèles venus de l'étranger : l'altermondialisme, la culture libertaire...

Si on peut être tenté de voir en lui une résurrection de la figure du bibliothécaire militant, ses modèles sont, bien davantage que ses prédécesseurs engagés pour la lecture publique, des exemples venus de l'étranger qui ne sont pas (ou alors à la marge) bibliothécaires. Ainsi, il paraît plus attaché à Aaron Swartz ou à Edward Snowden²⁴⁷, ses contemporains, qu'à Cécil Guitart.

S'il est profondément engagé, il rejette assez souvent (il y a des exceptions notables) les pratiques de militantisme professionnel institutionnelles (syndicats, associations professionnelles), qu'il juge trop hiérarchiques, et, parce qu'elle

²⁴⁷ Ainsi, lors du choix du nom de la promotion d'élèves-conservateurs dont fait partie l'auteur, celui d'Aaron Swartz a été proposé et a suscité l'enthousiasme de nombreux jeunes professionnels, même s'il n'a finalement pas été choisi.

correspond davantage à sa culture, prône l'horizontalité comme mode de gouvernance.

Il est souvent assez visible médiatiquement, et fréquemment hors des cercles professionnels traditionnels, ce qui agace parfois certains de ses pairs.

En cela, il est un enfant de son époque et constitue véritablement un nouveau modèle de bibliothécaire.

4.4 LE BIBLIOTHECAIRE DANS LA SOCIETE: UN CITOYEN ENGAGE?

A la lecture des résultats de notre questionnaire quantitatif, il apparaît que les bibliothécaires français constituent une population relativement engagée à titre personnel dans la société et il nous a semblé intéressant de tenter d'analyser ce constat. Par «engagement personnel», nous entendons ici participation bénévole à des associations de toute nature (culturelle, sportive, caritative, religieuse...) en dehors des associations professionnelles, à des partis politiques (ou structures assimilées) ou au militantisme syndical, que nous distinguons ici du simple fait d'être syndiqué.

La comparaison entre l'échantillon de bibliothécaires interrogés dans notre questionnaire et les statistiques nationales (enquête BVA de 2010 pour le compte de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques²⁴⁸) nous indique une exacte symétrie quant à la proportion de la population adhérant à une association: 45%.

Mais le rapport de cette enquête montre que « la propension à être membre d'une association croît très sensiblement avec l'âge [...]. Ainsi, calculée à la moyenne des variables considérées, la probabilité qu'a une personne de plus de 65 ans d'être membre d'une association est supérieure de 25 points de pourcentage à celle d'un jeune de moins de 25 ans²⁴⁹».

Or, comme nous l'avons précisé dans notre préambule méthodologique, la moyenne d'âge de l'échantillon interrogé s'élève à 37,5 ans. On pourrait en déduire que, globalement, les bibliothécaires sont plus engagés dans la société que la moyenne des Français. Ils déclarent d'ailleurs volontiers avoir un « un rôle à jouer dans la société²⁵⁰».

Les thématiques qui dominent dans les réponses au questionnaire peuvent être regroupées en deux grandes catégories : d'une part des engagements politiques et sociétaux (syndicalisme, partis politiques ou assimilés, collectifs féministes, collectifs citoyens, défense de l'environnement...), pour lesquels on relève 26 occurrences, d'autre part des engagements pour des associations culturelles (musique, patrimoine...) qui concernent 22 occurrences.

Ainsi, même si cet engagement est de nature plus personnelle que professionnelle, le lien avec le métier, notamment dans sa dimension sociale et culturelle semble très fort, comme si les deux dimensions étaient indissociables. « Ça se rejoint toujours » nous a déclaré N.F. à ce propos. Dans son mémoire, Camille Hubert

²⁴⁸ PROUTEAU Lionel, WOLFF, François-Charles, « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Economie et statistique*, n°249, 2013, p.4

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 6

²⁵⁰ N.F, entretien téléphonique du 17 septembre 2014

parle d'« engagement intrinsèque au métier de bibliothécaire ²⁵¹ », comme s'il s'agissait d'une sorte d'obligation morale.

Ainsi, plusieurs répondants au questionnaire déclarant ne pas avoir d'engagement personnel en dehors des bibliothèques semblent le regretter.

Mais, à nouveau, un clivage générationnel apparaît ici. En effet, chez les 23-35 ans, le pourcentage de bibliothécaires ayant un engagement personnel associatif est inférieur à 10 points à celui des 36-50 ans.

Si nous avons montré plus haut que les militants de l'accès relevaient globalement de la jeune génération de professionnels (moins de quarante ans), il faut sans doute en conclure que ce modèle de bibliothécaire engagé n'est peut-être pas (encore), loin s'en faut, celui qui domine, même dans cette catégorie d'âge.

²⁵¹ HUBERT, Camille, *Bibliothécaires et militantisme*, *op.cit.*, p. 27

CONCLUSION

L'enquête que nous avons menée a permis de mettre au jour, sur la question des valeurs et des cultures politiques, des clivages générationnels, plus ou moins forts selon les thématiques, même s'il faut ajouter-ce que nous avons tenté de faire-des nuances à ces statistiques générales.

Si les discours des bibliothécaires sur les valeurs et pratiques professionnelles -et donc les cultures politiques qui les structurent- sont loin d'être univoques à l'échelle globale, -Pascale Issartel parlait du passage d'un « discours dominant à des discours éclatés²⁵²»- ils le sont encore moins à l'échelle générationnelle.

Il nous semble même que des dissensions existent à l'intérieur d'une génération, en témoigne l'absence de consensus autour des modalités d'action ou des grandes « figures » emblématiques de bibliothécaires d'aujourd'hui, voire à l'échelle d'un individu, car des cultures politiques contradictoires coexistent chez une même personne.

Christophe Evans parlait de « malaise²⁵³ » pour qualifier cette hétérogénéité de points de vue dans la population des bibliothécaires et les inévitables tensions générationnelles qui en découlaient. Le terme est fort.

Si nous avons parfois ressenti aussi cette impression, nous pensons toutefois que des formes de « passerelles intergénérationnelles » existent. Ainsi, les clivages générationnels se retrouvent parfois là où on ne les attendrait pas et surgissent, entre la « jeune garde » et les « vétérans », des sortes d'« effets-miroirs ». Il semble qu'on assiste ainsi au « retour de l'État », du moins dans les esprits des jeunes bibliothécaires.

Il ne faut néanmoins pas se leurrer : les clivages sont forts. Plusieurs conceptions de la bibliothèque coexistent, peut-être entrent-elles même en concurrence.

« Dans ces conditions, est-il encore possible de parler de valeurs communes aux bibliothécaires, transcendant les générations²⁵⁴ ? », se demandait Dominique Lahary.

Sans doute pas. Les clivages s'accroîtront peut-être au fil du temps.

A première vue, il peut sembler qu'ils portent essentiellement sur les représentations du lieu bibliothèque -la rupture est assez flagrante entre le « lieu de vie/lieu social », des jeunes bibliothécaires et le « lieu de savoir » des plus anciens- les relations avec la société -avec un plus fort attachement à la participation des usagers et à la prise en compte de la communauté chez la jeune génération- et les modes d'engagement, avec un rejet assez global des pratiques traditionnelles de militantisme.

Peut-être moins sur l'essence des missions au cœur du métier, même si on perçoit dans les discours une volonté d'élargissement, que sur la manière d'incarner, dans les collections, dans les services, dans la relation aux usagers, ces missions.

²⁵² ISSARTEL, Pascale, *Du discours dominant aux discours éclatés. Évolution des discours professionnels des bibliothécaires des années 70 aux années 80*, Mémoire de DESS « Direction de projets culturels » sous la direction de Guy SAEZ, ENSB/IEP de Grenoble, 1989

²⁵³ EVANS, Christophe, « Le malaise générationnel », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°3

²⁵⁴ LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations », *op.cit*

Mais, en observant de plus près, on s'apercevrait que les lignes ont très probablement bougé.

Les bibliothécaires, par leurs valeurs et leurs pratiques professionnelles, loin d'être un groupe professionnel figé autour des mêmes valeurs atemporelles, d'un même idéal, comme on le leur reproche parfois, sont au contraire en complète interaction avec les cultures politiques et les formes de militantisme, qu'elles soient affirmées ou intériorisées, qui caractérisent leur époque.

Bibliographie

PUBLICATIONS OFFICIELLES SUR LE CORPS DES BIBLIOTHECAIRES

INSPECTION GENERALE DES BIBLIOTHEQUES, *Quels emplois dans les bibliothèques, état des lieux et perspectives*, 2013, disponible sur <http://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2013/20/3/Quels_emplois_dans_les_bibliotheques_Etat_des_lieux_et_perspectives_247203.pdf> (consulté le 25 octobre 2014)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Les personnels de bibliothèques : quelques caractéristiques*, 2009, disponible sur <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid73290/statistiques-bilans-et-etudes-relatifs-aux-personnels-b.i.a.t.s.s.html>> (consulté le 3 novembre 2014)

TEXTES NORMATIFS, MANIFESTES ET PETITIONS

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, *La bibliothèque, une affaire publique, manifeste du 2 mars 2012*, disponible sur <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/manifeste_ABF_2012.pdf> (consulté le 2 juin 2014)

BIBLIOTHEQUE SANS FRONTIERES, « Ouvrons plus les bibliothèques », 9 janvier 2014, disponible sur <http://www.bibliosansfrontieres.org/index.php?option=com_k2&view=item&id=354:ouvrons-les-biblio&Itemid=355> (consulté le 26 septembre 2014)

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES, *Charte des bibliothèques*, Paris, CSB, 1991, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>> (consulté le 26 juin 2014)

SOCIAL NEC MERGITUR, « Ouvrons mieux les bibliothèques », 13 janvier 2014, disponible sur <<http://parisculturesociale.over-blog.com/article-bibliotheques-plutot-que-d-ouvrir-plus-ouvrir-mieux-121996223.html>> (consulté le 1er octobre 2014)

CULTURE POLITIQUE/MODELE POLITIQUE

BERSTEIN, Serge, (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999

BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothèque publique et Public Library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'Esssib, 2010

BERTRAND, Anne-Marie, « Bibliothèque, politique et recherche », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°2, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0035-006>> (consulté le 3 juin 2014)

ION, Cristina, « Les bibliothèques publiques et le modèle politique français », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011, n°2, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0018-003>< (consulté le 25 mai 2014)

ION, Cristina, « Le retour du politique », *Bibliothèque(s)*, n°77, décembre 2014

PICARD, David-Georges, « Un modèle « anglo-saxon » ? », *Quel modèle de bibliothèque ?*, BERTRAND, Anne-Marie et al. (dir), Villeurbanne, Esssib, 2008

POULAIN, Martine, « Retourner à Tocqueville pour comprendre l'histoire comparée des bibliothèques américaines et françaises au XIX^e siècle », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 5, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0066-001/2002/5/fam-apropos/varia>< (consulté le 25 mai 2014)

RAYNAUD, Philippe, *L'extrême gauche plurielle, entre démocratie radicale et révolution*, Paris, Autrement, 2006

ROSANVALLON, Pierre, *Le modèle politique français*, Paris, Seuil, 2004

VALEURS ET IDENTITES PROFESSIONNELLES DES BIBLIOTHECAIRES

AROT, Dominique, « Les valeurs professionnelles du bibliothécaire », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0033-001>< (consulté le 20 juin 2014)

AUDOIN Agnès, KOTALSKA, Barbara, LOUVEAU, Marie-Amélie, *Construction d'identité professionnelle des bibliothécaires, première étape*, mémoire de DCB sous la direction d'Anne-Marie BERTRAND, 2005, <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/M-2005-RECH-18.pdf>< (consulté le 20 juin 2014)

BERTRAND, Anne-Marie. « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n° 1, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0010-002> < (consulté le 1er juin 2014)

BERTRAND, Anne-Marie, « L'identité professionnelle des bibliothécaires », Intervention à la journée d'étude de l'ADBDP, 2003, disponible sur <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article458>< (consulté le 1er juin 2014)

CHARTIER, Anne-Marie, «Discours de bibliothécaires et représentations de la profession (1906-2006)», *Bibliothèque(s)*, Numéro spécial « L'ABF a 100 ans », 2006, n°28, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59091-28-special-l-abf-a-100-ans.pdf#page=7>> (consulté le 1er juin 2014)

DAVID, Bruno, « Le manège enchanté des bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n°6, disponible sur <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001> (consulté le 30 octobre 2014)

ISSARTEL, Pascale, *Du discours dominant aux discours éclatés. Évolution des discours professionnels des bibliothécaires des années 70 aux années 80*, Mémoire de DESS « Direction de projets culturels » sous la direction de Guy SAEZ, ENSB/IEP de Grenoble, 1989, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62212-discours-dominant-aux-discours-eclates-evolution-des-discours-professionnels-des-bibliothecaires-des-annees-70-aux-annees-80-du.pdf>> (consulté le 25 juin 2014)

MOURLAN-MARZAGUIL, Sonia, *Les bibliothécaires ennemis de la bibliothèque ?*, mémoire de DCB sous la direction de Dominique LAHARY, Villeurbanne, Enssib, 2012, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56768-les-bibliothecaires-ennemis-de-la-bibliotheque.pdf>> (consulté le 4 novembre 2014)

POISSENOT, Jean-Claude, « Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture », *Bibliothécaire, quel métier ?*, CALENGE, Bertrand (dir), Cercle de la Librairie, 2004

SAVARD, Réjean, « La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°1, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-01-0042-002>> (consulté le 10 octobre 2014)

SEIBEL, Bernadette, *Au nom du livre, Analyse sociologique d'une profession*. Paris, La Documentation française, 1988

TARIN, Laurence, « L'évolution du métier de bibliothécaire. Une identité professionnelle à multiples facettes », *Regards sur un demi-siècle. Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de France*, numéro hors-série, 2006, p. 135-155, disponible sur <http://www.enssib.fr/sites/www/files/documents/presses-enssib/ebooks/regards-demi-siecle-bbf_ebook.pdf> (consulté le 6 juin 2014)

LES GENERATIONS

DURAND, Jean-Pierre, « L'effet générationnel », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°3, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0022-004>> (consulté le 28 mai 2014)

EVANS, Christophe, « Vieillesse professionnelle et malentendus intergénérationnels en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005,

n°3, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0046-006.pdf>> (consulté le 28 mai 2014)

LAHARY, Dominique, « Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n°3, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0030-005>> (consulté le 28 mai 2014)

LA DEMOCRATISATION CULTURELLE

COUSIN-ROSSIGNOL, Gwenaëlle, *Les bibliothèques face à l'échec de la démocratisation culturelle*, mémoire de DCB sous la direction d'Anne-Marie BERTRAND, Villeurbanne, Enssib, 2014, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64158-les-bibliotheques-face-a-l-echec-de-la-democratisation-culturelle.pdf>> (consulté le 10 septembre 2014)

DESARD, Morgane, *Gratuité et bibliothèque, le projet politique face à l'émergence d'une culture de la gratuité*, mémoire de DCB sous la direction de Daniel LE GOFF, Villeurbanne, Enssib, 2014

LE GOFF, Daniel, « La gratuité, ça paye », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2012, n° 3, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-03-0047-007>> (consulté le 15 octobre 2014)

MALRAUX, André, *Discours de l'inauguration de la Maison de la culture de Grenoble*, 4 février 1968, disponible sur <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/dossiers/malraux2006/discours/a.m-grenoble.htm>> (consulté le 15 octobre 2014)

PLOUX, Olivier, *L'impact de la gratuité sur l'activité et la fréquentation des bibliothèques municipales*, mémoire de DCB sous la direction de Daniel LE GOFF, Villeurbanne, Enssib, 2010, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48205-l-impact-de-la-gratuite-sur-l-activite-et-la-frequentation-des-bibliotheques-municipales.pdf>> (consulté le 8 octobre 2014)

POIRIER, Philippe, « Démocratie et culture. L'évolution du référentiel des politiques culturelles en France, 1959-2004 », *La démocratie, patrimoine et projet*, BLETON-RUGET, Annie et SYLVESTRE, Jean-Pierre, (dir), Éditions Universitaires de Dijon, p.105-129, 2006, disponible sur <halshs-00583232> (consulté le 20 octobre 2014)

INTERNET ET DEMOCRATIE

CARDON, Dominique, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, Seuil, 2011

BROCA, Sébastien, « Les chasse-trappes de la pensée Internet », *La Vie des idées*, 16 mai 2014, disponible sur <<http://www.laviedesidees.fr/Les-chasse-trappes-de-la-pensee-2665.html>> (consulté le 15 novembre 2014)

MOROZOV, Evgueny, *Pour tout résoudre, cliquez ici, l'aberration du solutionnisme technologique*, Limoges, Fyp Editions, 2014

LES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE

AGUITON, Christophe, « Biens communs, sphère publique et gauche de transformation sociale », Vecam, 2012, disponible sur <<http://vecam.org/article1259.html>>, (consulté le 6 septembre 2014)

BOLLIER, David, « Les communs nous aident à sortir du carcan de l'économie néolibérale, à travers des alternatives concrètes », *Observatoire des multi-nationales*, 10 avril 2014, disponible sur <<http://multinationales.org/David-Bollier-Les-communs-nous>> (consulté le 6 septembre 2014)

DARDOT, Pierre, LAVAL, Christian, *Communs, Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014

DUBOIS, Solène, « Une copy party, c'est quoi ? », *Bibliothèque(s)*, n°76, octobre 2014, p.31

GEVAUDAN, Camille, « Copy party : c'est la fête à la bibliothèque ! », *Libération*, 7 mars 2012, disponible sur <http://ecrans.liberation.fr/ecrans/2012/03/07/copy-party-c-est-la-fete-a-la-bibliotheque_952075> (consulté le 27 octobre 2014)

MERCIER, Silvère, « Logiciels libres et bibliothèques sous l'angle des Biens communs de la connaissance », *Bibliobsession*, 28 novembre 2013, disponible sur <<http://www.bibliobsession.net/2013/11/28/logiciels-libres-et-bibliotheques-sous-l-angle-des-biens-communs-de-la-connaissance/>> (consulté le 18 novembre 2014)

PEUGEOT, Valérie, « Les Communs, une brèche politique à l'heure du numérique », Marise CARMES et Jean-Marc NOYER (dir) *Les débats du numérique*, Paris, Presses des mines, 2013, disponible sur <<http://books.openedition.org/pressesmines/1663#tex>> (consulté le 6 septembre 2014)

SWARTZ, Aaron, *Manifeste de la Guérilla pour le Libre Accès*, 2008, disponible sur <<http://openaccessmanifesto.org/manifeste-de-la-guerilla-pour-le-libre-acces>> (consulté le 3 juillet 2014)

TISSERANT, Clément, *Domaine public et bien communs de la connaissance*, Mémoire DCB sous la direction de Cristina ION, Villeurbanne, Enssib, 2014, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64245->

domaine-public-et-biens-communs-de-la-connaissance.pdf< (consulté le 5 juin 2014)

LES PUBLICS ET LEUR PERCEPTION

BERTRAND, Anne-Marie, « Le peuple, le bon public et le non-public: les publics des bibliothèques et leur représentation chez les bibliothécaires », *Les publics de la culture*, DONNAT, Olivier et TOLILA Pierre (dir), Paris, Presses de Sciences-Po, 2003

EVANS, Christophe, « La place des publics dans le modèle français: une approche sociologique », *Quel modèle de bibliothèque ?*, Anne-Marie BERTRAND et al. (dir), Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2008

MERKLEN, Denis, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013

LA BIBLIOTHEQUE PARTICIPATIVE

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE, « La bibliothèque participative, quand le public s'en mêle », Compte rendu de la journée d'étude de l'ABF, 21 novembre 2013, disponible sur : <<http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Rhone-Alpes/compte-rendu%20journ%C3%A9e%20pro%2021%20nov%202013.pdf>> (consulté le 17 septembre 2014)

BRETON, Elise, *Co-construire les collections avec les usagers*, mémoire de DCB sous la direction de Bertrand CALENGE, Villeurbanne, Enssib, 2014, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf>> (consulté le 17 septembre 2014)

GULLLAUD, Hubert, « Construire la médiathèque... avec les habitants », *La feuille, l'édition à l'heure de l'innovation*, 20 février 2013, disponible sur <<http://lafeuille.blog.lemonde.fr/2013/02/20/construire-la-mediathèque-avec-les-habitants/>> (consulté le 3 octobre 2014)

MERCIER Silvère, « Les bibliothèques participatives restent à inventer », *Bibliobsession*, 9 décembre 2008, disponible sur <<http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/les-bibliothèques-participatives-restent-a-inventer>> (consulté le 3 octobre 2014)

LES COMMUNAUTES

BENYAMINA, Renan, *Du placard au grenier, Visibilité des questions de genre en bibliothèque*, mémoire de DCB sous la direction de Christophe CATANESE, Villeurbanne, Enssib, 2013, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60383-du-placard-aux-rayons-visibilite-des-questions-de-genre-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf>> (consulté le 14 septembre 2014)

BOURQUIN-KELLER Hélène, « Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, n° 5, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0034-004>> (consulté le 25 octobre 2014)

LEPREVOST-GRANCHER, Lucie, *Travailler avec les communautés dans les bibliothèques françaises: pratiques, tabous, évolutions*, mémoire de DCB sous la direction de Christophe CATANESE, Enssib, Villeurbanne, 2013, disponible sur <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60370-travailler-avec-les-communautés-dans-les-bibliothèques-françaises-pratiques-tabous-evolutions.pdf>> (consulté le 25 octobre 2014)

LE LOCAL ET LE NATIONAL

ERMAKOFF, Thierry, ROUYER-GAYETTE, François, « L'arbre, la décentralisation des bibliothèques et le concours particulier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2011, disponible sur <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-02-0027-005>> (consulté le 9 novembre 2014)

ENGAGEMENT ET MILITANTISME

CSA (pour *l'Humanité*), « Les Français et l'image des syndicats », avril 2013, disponible sur <<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2013/opi20130430-les-français-et-l-image-des-syndicats-25-avril-2013.pdf>> (consulté le 12 novembre 2014)

HUBERT, Camille, *Bibliothécaires et militantisme, neutralité et pratiques professionnelles*, Mémoire de DCB sous la direction de Raphaëlle Bats, Villeurbanne, Enssib, 2014

LE CROSNIER, Hervé, « L'engagement des bibliothécaires à l'heure de la société de l'information », *Argus*, 2004, n°3, p.11-16, disponible sur

<<http://web.b.ebscohost.com/ehost/detail/detail?sid=5f1a564b-9385-4dbd-a335-3d9be03db6c9%40sessionmgr111&vid=4&hid=110&bdata=Jmxhbmc9ZnImc210ZT11aG9zdC1saXZl#db=llf&AN=502940331>> (consulté le 28 juin 2014)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, « La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives », *Trésor éco*, n°129, mai 2014, disponible sur <<http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/400998>>

PROUTEAU Lionel, WOLFF, François-Charles, « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Économie et statistique*, n°249, 2013, disponible sur <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2013_num_459_1_10009> (consulté le 22 novembre 2014)

WEBOGRAPHIE

BIBLIOGOBELIN : <<http://bibliogobelin.tumblr.com/>> (consulté le 16 novembre 2014)

BIBLIOREMIX : <<https://biblioremix.wordpress.com/>> (consulté le 25 juin 2014)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, « MONTEZ LE SON » : <<http://php.bm-lyon.fr/phpmyagenda/infoevent3.php3?id=8881&placesel>> (consulté le 3 septembre 2014)

BIBLIOTHEQUE DE MONTREUIL, « LEKRI DE ZADOS » : <<http://www.bibliotheque-montreuil.fr/services/adolescents/>> (consulté le 3 septembre 2014)

LEGOTHEQUE: <<http://legothequeabf.wordpress.com/>> (consulté le 17 septembre 2014)

NOUVELLE DONNE : <<http://www.nouvelledonne.fr/>> (consulté le 18 octobre 2014)

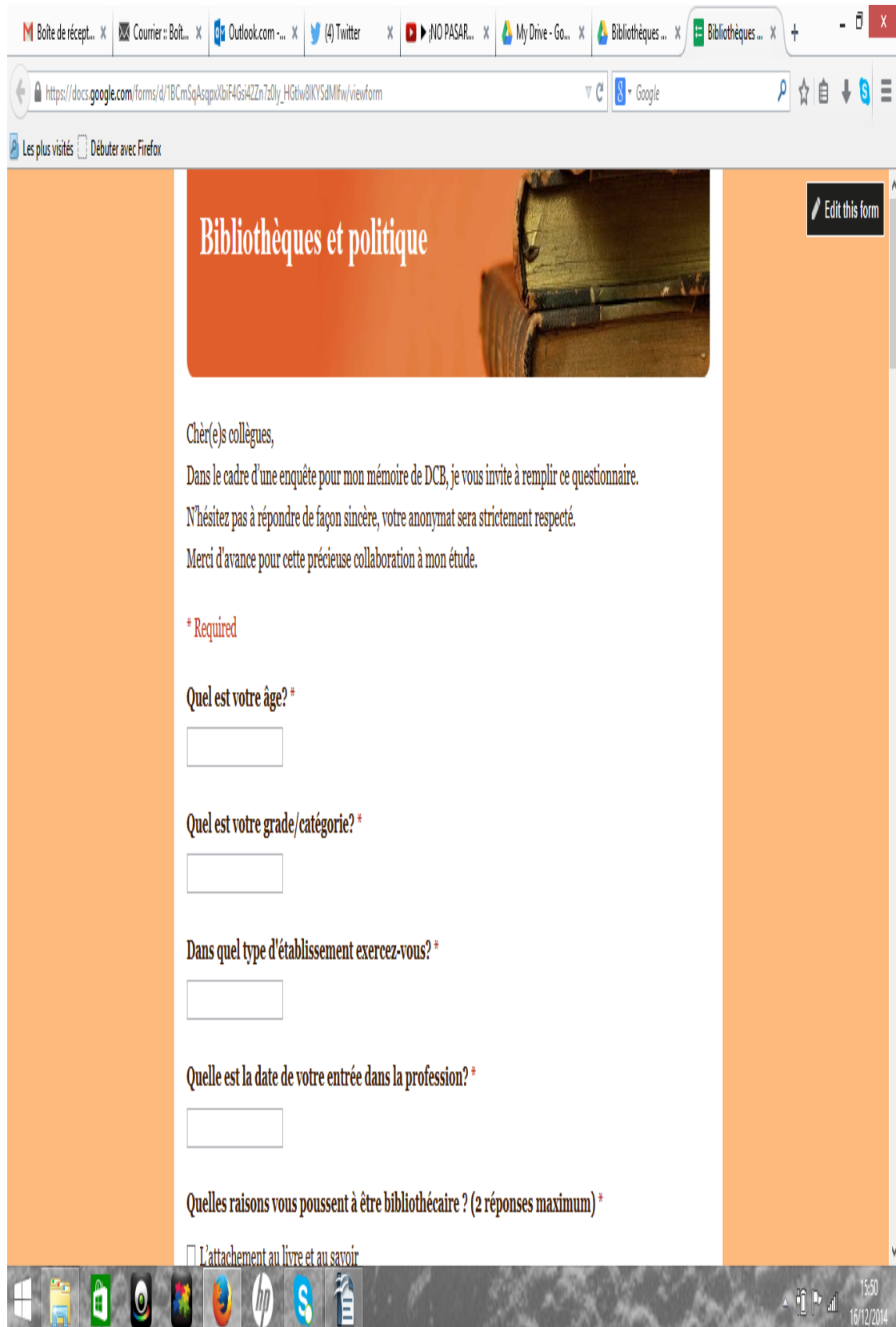
PARTI PIRATE : <<https://www.partipirate.org/>> (consulté le 10 novembre 2014)

SAVOIRS COM1 : <<http://www.savoirscom1.info/>> (consulté le 30 juin 2014)

Table des annexes

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE EN LIGNE	92
ANNEXE 2: GRILLE POUR ENTRETIENS INDIVIDUELS	97

QUESTIONNAIRE EN LIGNE



The image shows a screenshot of a web browser displaying a Google Forms questionnaire. The browser's address bar shows the URL: https://docs.google.com/forms/d/18CmSqAsqpxXbiF4Gi4Zn7z0ly_HGtlw8IKYsdlMfw/viewform. The browser tabs include 'Boîte de récept...', 'Courrier: Boit...', 'Outlook.com - ...', '(4) Twitter', 'NO PASAR...', 'My Drive - Go...', 'Bibliothèques ...', and 'Bibliothèques ...'. The questionnaire title is 'Bibliothèques et politique', accompanied by an image of an open book. The text of the questionnaire reads: 'Chère(s) collègues, Dans le cadre d'une enquête pour mon mémoire de DCB, je vous invite à remplir ce questionnaire. N'hésitez pas à répondre de façon sincère, votre anonymat sera strictement respecté. Merci d'avance pour cette précieuse collaboration à mon étude.' Below the text, there are five required questions, each with a text input field: 'Quel est votre âge? *', 'Quel est votre grade/catégorie? *', 'Dans quel type d'établissement exercez-vous? *', 'Quelle est la date de votre entrée dans la profession? *', and 'Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? (2 réponses maximum) *'. The last question has a checkbox option labeled 'L'attachement au livre et au savoir'. The browser's taskbar at the bottom shows various application icons and the system clock indicating 15:50 on 16/12/2014.

Bibliothèques et politique

Chère(s) collègues,
Dans le cadre d'une enquête pour mon mémoire de DCB, je vous invite à remplir ce questionnaire.
N'hésitez pas à répondre de façon sincère, votre anonymat sera strictement respecté.
Merci d'avance pour cette précieuse collaboration à mon étude.

* Required

Quel est votre âge? *

Quel est votre grade/catégorie? *

Dans quel type d'établissement exercez-vous? *

Quelle est la date de votre entrée dans la profession? *

Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? (2 réponses maximum) *

L'attachement au livre et au savoir

Boîte de récept... x Courrier : Boit... x Outlook.com -... x (7) Twitter x iNO PASAR... x My Drive - Go... x Bibliothèques ... x Bibliothèques ... x

https://docs.google.com/forms/d/1BCmSqAsqpxXbif4Gsi4Zzn7z0lly_HGtlw8lKYSdMlfw/viewform

Les plus visités Débuter avec Firefox

Quelles raisons vous poussent à être bibliothécaire ? (2 réponses maximum) *

- L'attachement au livre et au savoir
- Le contact avec le public
- Le goût pour la médiation culturelle
- La dimension sociale du métier (réduire les inégalités...)
- L'envie de diriger un équipement culturel
- L'envie de diriger une équipe
- Sans opinion

Pour vous, la bibliothèque est : (2 réponses maximum) *

- Un lieu de la citoyenneté
- Un lieu de savoir
- Un lieu de culture
- Un lieu de vie/ lieu social
- Un lieu de divertissement
- Sans opinion

Qu'est-ce qui vous paraît le plus important dans la profession? (2 réponses maximum) *

- Le partage et la transmission du savoir et de la culture
- L'attachement à la lecture publique
- L'attachement au service public
- La défense de la gratuité du savoir (gratuité d'accès, gratuité de prêt)

15:54
16/12/2014

Boîte de récept... x Courrier : Boit... x Outlook.com ... x (7) Twitter x NO PASAR... x My Drive - Go... x Bibliothèques ... x Bibliothèques ... x

https://docs.google.com/forms/d/1BCmSqAsqpx/bif4Gsi4Zz7n7d0y_HGtlw8IKYSdMifw/viewform

Les plus visités Débuter avec Firefox

Selon vous quelle relation la bibliothèque doit-elle entretenir avec la société qu'elle dessert ? (2 réponses maximum) *

- Toutes les communautés doivent être rigoureusement représentées dans les collections
- Les publics doivent participer à la construction des collections et services
- La bibliothèque en tant que service public doit rester neutre face à la diversité
- La bibliothèque doit transformer la société
- Les publics empêchés et éloignés de la culture sont prioritaires
- Sans opinion

Selon vous, quel est le niveau le plus pertinent pour un dialogue efficace entre décideurs et professionnels ? (une seule réponse possible) *

- L'État
- La région / le département
- L'échelle locale (municipalité, intercommunalité, université)
- Sans opinion

Pour vous, votre tutelle est : (une seule réponse possible) *

- Un partenaire privilégié de travail
- L'institution qui pose les enjeux et les objectifs pour l'établissement
- Des non-professionnels qui s'impliquent un peu trop dans les affaires de la bibliothèque
- Sans opinion

15:55 16/12/2014

Boîte de récept... x Courrier:: Boît... x Outlook.com -... x (10) Twitter x NO PASAR... x My Drive - Go... x Bibliothèques... x Bibliothèques... x

https://docs.google.com/forms/d/1BCmSqAsqpxbIF4Gsi4Zzn7z0ly_HGtW0IKV5dMfW/viewform

Les plus visités Debuter avec Firefox

Pour vous, le numérique représente : (2 réponses maximum) *

- Une opportunité pour les bibliothèques
- Un auxiliaire indispensable des activités bibliothéconomiques au cœur du métier
- Un outil comme un autre
- Une possibilité de se rapprocher des publics
- Une menace pour les bibliothèques
- Sans opinion

Parmi ces questions aujourd'hui débattues dans le monde des bibliothèques, quelle est celle qui vous tient le plus à cœur ? (une seule réponse possible) *

- L'extension des horaires d'ouverture et la question de l'ouverture du dimanche
- Les pressions politiques et communautaristes sur les bibliothèques (affaire du Salon beige, municipalités FN récemment élues)
- Les coupes budgétaires
- Le développement de la lecture numérique
- Sans opinion

Selon vous, quelle est la meilleure institution pour défendre la bibliothèque et les bibliothécaires ? (une seule réponse possible) *

- L'Etat
- Les partis politiques
- Les syndicats
- Les associations professionnelles

15:56
16/12/2014

Boîte de récept... x Courrier:: Boit... x Outlook.com ... x (10) Twitter x NO PASAR... x My Drive - Go... x Bibliothèques ... x Bibliothèques ... x

https://docs.google.com/forms/d/18CmSqAsqpxbiF4Gsi4Zz7zDly_HGtW8IKYSdMfW/viewform

Les plus visités Débuter avec Firefox

Êtes-vous membre d'une association professionnelle ? *

Oui

Non

Êtes-vous syndiqué(e) ? *

Oui

Non

Avez-vous déjà été en grève ? Pour quelle(s) raison(s) ? *

This is a required question

Avez-vous des engagements politiques ou associatifs personnels en dehors des bibliothèques ? *

Si oui, précisez lesquels.

15:57 16/12/2014

GRILLE POUR ENTRETIENS INDIVIDUELS

- Personne interviewée : Nom, âge, catégorie, type d'établissement, date d'entrée dans le métier
- Quelles raisons vous ont poussé à choisir cette profession ?
- Présentez votre établissement actuel
 - Quels services jugez-vous les plus représentatifs de votre établissement?
 - Selon vous, quelle perception des publics reflètent-ils?
- Place accordée au choix documentaire? Éventuelles pressions (tutelles, usagers...) Choix assumé?
- Travail avec la tutelle et les autres institutions culturelles? Comment percevez-vous la tutelle? Est-ce une question d'âge, de génération? Exemple d'activités en commun avec autres institutions culturelles
- Constatez-vous une émergence de l'idée de territoire dans la politique d'établissement? Idée de «local» plus marquée ces dernières années?
 - Travail avec les associations locales?
- Idée de «communauté» (en matière de public, concept anglo-saxon) est-elle présente dans votre établissement? Comment?
- Thèmes actuels de mobilisation dans l'exercice de vos fonctions? Et de manière plus personnelle?
- Rapport personnel à la grève, au syndicalisme?
- Y a-t-il selon vous aujourd'hui une plus forte porosité entre la bibliothèque et la société? Comment se manifeste-t-elle?
- Quel serait pour vous le modèle de bibliothèque idéale?

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
Valeurs et représentations professionnelles des bibliothécaires: quelle place pour la culture politique ?	9
La culture politique : une notion vaste et complexe	10
Culture politique et univers bibliothéconomique : quelles convergences?	12
Objectifs et méthodologie	13
1. PREAMBULE METHODOLOGIQUE	15
1.1 L'enquête quantitative	15
1.1.1 <i>Choix méthodologiques</i>	15
1.1.2 <i>Données brutes sur l'échantillon interrogé</i>	16
1.1.3 <i>Répartition des réponses de l'échantillon</i>	17
1.1.4 <i>Des réactions de rejet, en marge mais virulentes</i>	25
1.2 L'enquête qualitative	26
1.2.1 <i>Choix méthodologiques</i>	26
1.2.2 <i>Analyse des entretiens</i>	27
2. DES VALEURS TRADITIONNELLES TOUJOURS PRESENTES ?	28
2.1 Au commencement était le livre : un attachement à des valeurs traditionnelles ?	28
2.1.1. <i>Quelles motivations d'entrée dans la profession ?</i>	28
2.1.1.1 <i>L'amour du livre, de la culture et le plaisir de sa transmission</i>	28
2.1.1.2 <i>Un attachement ancien à la bibliothèque</i>	29
2.1.1.3 <i>Deux contre-modèles : l'enseignement et le rapport marchand aux livres</i>	30
2.1.2 <i>Un modèle désormais moins « patrimonial » ?</i>	31
2.2 La démocratisation culturelle : vieilles antiennes et nouveaux avatars?	32
2.2.1 <i>Une valeur ancienne</i>	32
2.2.2 <i>Des formes remises au goût du jour ?</i>	34
2.2.2.1 <i>La gratuité en questions</i>	34
2.2.2.2 <i>L'ouverture: entre service public et marchandisation?</i>	36
2.2.3 <i>Démocratisation culturelle et accès à l'information: même combat ?</i>	38
2.2.3.1 <i>Le numérique et les bibliothécaires: la « démocratie Internet : promesses et limites»?</i>	38

2.2.3.2 Bibliothécaires et communs de la connaissance:quelle culture politique?	39
L' « extrême gauche plurielle»?.....	41
Une culture politique contradictoire?.....	44
2.3 Thèmes et formes de mobilisation: des pratiques traditionnelles ?46	
2.3.1 <i>Des thèmes de mobilisation classiques dans la fonction publique</i>	46
2.3.1.1 Les acquis de la fonction publique et la défense du statut.....	47
2.3.2 <i>Des formes traditionnelles de mobilisation de gauche toujours présentes ?</i>	47
2.3.2.1 La grève : combien de divisions ?	47
2.3.2.2 Le syndicalisme et les associations professionnelles : le choix de la représentativité ?	48
3. VALEURS NOUVELLES : VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?	50
.....	
3.1 L'usager au centre?	50
3.1.1 <i>La bibliothèque: terrain d'expérience de la « démocratie participative»?</i>	50
3.1.1.1 Le participatif ou l'usager citoyen	51
3.1.1.2 Un changement de paradigme dans la perception du public ?	53
3.1.1.3 Les limites politiques du participatif	53
3.1.2 <i>De la communauté aux communautés?</i>	55
3.1.2.1 Des missions naturelles pour les bibliothèques?.....	55
3.1.2.2 Un modèle controversé ?.....	56
3.1.3 <i>Entre publics et neutralité: un paradoxe?</i>	58
3.1.3.1 Plus de porosité ?.....	59
3.2 La prééminence de l'échelon local ?	59
3.2.1 <i>Le local tous azimuts</i>	59
3.2.1.1 En bibliothèques territoriales : un ancrage naturel de plus en plus marqué.....	60
3.2.1.2 En bibliothèques d'État : work in progress ?.....	61
3.2.1.3 Le local : des lendemains qui chantent ?.....	62
3.2.2 <i>La fin réelle du modèle jacobin?</i>	63
3.2.2.1 Le service de l'État: une vocation ?.....	64
3.2.2.2 L'État : si lointain, si proche ?	64
3.3 Sortir des pratiques traditionnelles de mobilisation?	65
3.3.1 <i>Un renouveau du militantisme des bibliothécaires?</i>	65
3.3.2 <i>Un désaveu de la grève et des syndicats?</i>	66
3.3.2.1 La grève: entre anachronisme et inefficacité ?	66
3.3.2.2 Le syndicalisme rejeté ou la recherche de l'horizontalité	68

3.3.3 <i>Les associations professionnelles: je t'aime moi non plus?</i>	69
3.3.4 <i>Des formes nouvelles d'activisme ?</i>	71
3.3.4.1 Le lobbying	71
3.3.4.2 L'activisme médiatique	72
3.3.4.3 Le happening	73
4. PORTRAITS DE BIBLIOTHECAIRES EN 2014	75
4.1 2014: le manager de l'année sera local?	75
4.2 Vers un <i>community librarian</i> à la française ?	76
4.3 Le militant de l'accès	77
4.4 Le bibliothécaire dans la société: un citoyen engagé?	78
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	83
TABLE DES ANNEXES	91
TABLE DES MATIERES	98

